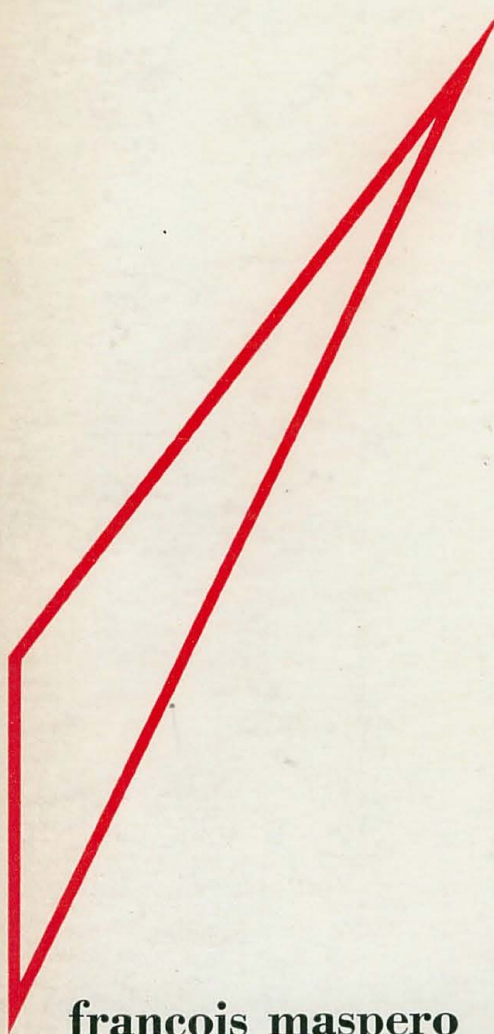


CHARLES BETTELHEIM

Calcul économique et formes de propriété

“ économie et socialisme ” 13



françois maspero

charles bettelheim

calcul économique et formes de propriété

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé - V^e
PARIS
1970

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

AVANT-PROPOS

I - calcul économique et calcul monétaire

1 - Position du problème

1. - Un texte d'Engels

2. - Le texte d'Engels et la pratique de la planification socialiste

a) *Les calculs monétaires*

b) *L'entrecroisement de deux sortes de « calcul économique »*

3. - La signification de quelques-unes des formulations d'Engels

a) *Les « effets utiles » des divers objets d'usage*

I. Les raisons objectives

II. Les raisons subjectives

b) *La « simplicité » des calculs*

4. - Vue d'ensemble sur les obstacles au calcul économique social

2 - La « présence » des catégories marchandes

1. - La forme valeur et les conditions de la production

- a) *La dissimulation de l'objet spécifique de la science économique*
- b) *La dissimulation de la spécificité de l'économie marchande et celle du contenu de la forme valeur*
- c) *La double existence des marchandises*

2. - Les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, et l'existence de la forme valeur

- a) *Vue historique sur les réponses données à la question de l'existence des catégories marchandes dans les formations sociales en transition vers le socialisme*
- b) *Les catégories marchandes, telles qu'elles apparaissent dans le secteur d'Etat, et le système des forces productives*
- c) *Rapports de production et procès de production*
- d) *La propriété privée comme rapport de production*

II - Propriété d'État, entreprise et planification

1 - La propriété d'État dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

- 1. - L'« entreprise » et la figure de double séparation
 - 2. - Les deux aspects de la séparation et leurs rapports
 - 3. - Quelques effets du fonctionnement des rapports marchands articulés sur l'existence des entreprises et de l'État
- a) *L'existence d'un système capitaliste mondial*
 - b) *L'existence de l'Etat et de l'appareil d'Etat*

4. - Propriété d'État et plan

a) *A un redoublement et à un « accompagnement » des rapports marchands.*

b) *A la dominance de rapports socialistes sur les rapports marchands.*

c) *A la présence des seuls rapports socialistes.*

2 - Unité de production et « entreprise »

1. - La notion d'unité de production

2. - Unités économiques, entreprises et existence de la forme valeur

3. - Le fonctionnement des « entreprises » dans les conditions de transition et les caractères des plans

3 - Planification et prédominance de la propriété d'État

1. - Les rapports de la politique et du niveau économique dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

2. - Les « effets d'obscurcissement » liés à des formes inadéquates d'intervention.

3. - Les lois économiques fondamentales des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

4. - Remarques complémentaires sur la détention, la possession et la propriété

5. - A propos des lois économiques de la période de transition

6. - Loi de la valeur, calcul économique et calcul monétaire

4 - Les structures des procès de production, la monnaie et le plan

L'état de la problématique sur les problèmes abordés est caractérisé, notamment, par l'écart qui sépare les propositions théoriques formulées par Marx et Engels concernant le mode de production socialiste et la réalité des « pays socialistes », L'ampleur même de l'écart oblige à formuler une série de questions.

Ces questions et les réponses qu'elles appellent ont révélé, que « l'écart » dont on est parti est, très généralement, lié à une double méprise : on a pris des propositions théoriques qui visent le mode de production socialiste pour des propositions qui viseraient des formations sociales en transition ; réciproquement, on a pris des formations sociales en transition pour la « réalisation » du mode de production socialiste.

L'effort d'analyse, poursuivi dans ce livre, est devenu d'autant plus indispensable qu'un certain nombre de pratiques, qui se donnent pour des pratiques de « calcul économique » et pour des pratiques de « planification », recouvrent, au moins en partie, des pratiques fort différentes. Comme, de plus, ces pratiques se doublent de commentaires idéologiques qui visent à les présenter pour autre chose que ce qu'elles sont, on se trouve dans une situation où, faute d'effort théorique, on ne peut ni prendre connaissance de la réalité, ni transformer celle-ci.

AVANT-PROPOS

Le contenu du présent livre prolonge des recherches antérieures, dont certaines se poursuivent encore. Aussi on y trouvera non pas un exposé systématique de connaissances déjà produites, et pouvant être toutes présentées sur le mode de la démonstration, mais l'exposé de recherches « se faisant ». Cela comporte inévitablement des « retours en arrière » et la « reprise » de questions qui apparemment ont déjà été « traitées ». Les analyses qui suivent doivent donc être considérées comme étant en partie provisoires.

Le but de la publication actuelle est double : présenter et préciser un certain nombre de concepts, afin d'ouvrir une discussion qui permettra à la recherche entreprise de progresser plus vite ; indiquer certaines des conclusions que l'on peut tirer de la mise en œuvre de ces concepts.

Cette deuxième démarche : la mise en œuvre dans une analyse concrète des concepts présentés est seulement esquissée dans les pages qui suivent. Depuis que celles-ci ont été écrites, l'analyse concrète de la formation sociale soviétique a été poursuivie. Cette tâche est en effet devenue urgente, étant donné les problèmes que soulève la réalité soviétique d'aujourd'hui. Ces problèmes eux-mêmes ne peuvent être traités que si l'on clarifie le sens du terme « propriété collective des moyens de production ».

Les concepts développés ici, lorsqu'ils sont investis dans l'analyse de la formation sociale soviétique, permettent, en effet, de donner un sens précis et de développer une réponse à la question : « L'Union soviétique est-elle socialiste ? »

C'est à cette question que j'essayerai de répondre dans un très prochain livre, qui constituera une analyse concrète, menée à l'aide des concepts présentés ici. Les pages qui suivent, tout en ayant leur propre « autonomie », constituent ainsi une préparation et un complément à cette publication à venir¹.

Les recherches présentées ici visent un objectif fondamental : produire ou préciser les concepts nécessaires à l'analyse des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, principalement dans le but de déterminer la signification du calcul monétaire et celle du calcul

économique, ainsi que les conditions dans lesquelles ce dernier peut être développé. Comme on le verra, la poursuite de cet objectif, dans l'état actuel de la problématique, a obligé à couvrir un champ relativement étendu. Il était, en effet, nécessaire de pouvoir rendre compte d'un ensemble de pratiques de « calcul » et de « planification », dont les concepts disponibles, dans leur état actuel de développement, ne permettraient pas de bien saisir la signification.

L'ordre même dans lequel diverses questions sont traitées révèle que le but initialement poursuivi était beaucoup plus limité que celui qui a dû finalement être visé. Au départ, il s'agissait, seulement, dans le fil d'une démarche analogue à celle déjà suivie dans un précédent livre², de s'interroger sur la portée et la conformité aux buts poursuivis de certaines pratiques économiques des « pays socialistes », notamment des pratiques de « calculs économiques » effectués soit par les organismes de planification, soit par les entreprises. Comme on le sait, ces calculs mettent en œuvre aussi bien des « grandeurs monétaires » que des « grandeurs physiques » ; ils impliquent donc l'« utilisation » de la monnaie et des catégories marchandes. L'utilisation faite des « grandeurs monétaires » nous a obligé à soulever la question de la signification des « calculs » effectués à partir de ces grandeurs ; cela d'autant plus que leurs résultats sont largement inscrits à l'avance dans le système des prix existants, alors que ce système est lui-même un produit historique hautement hétérogène de rapports marchands et de décisions politiques et administratives.

Pendant, il est vite apparu que ce qui était ainsi un point de départ ne pouvait l'être qu'en ce qui concerne les questions posées, tandis que les réponses à ces questions exigeaient un long détour.

C'est pour essayer de répondre de façon satisfaisante aux questions initiales qu'il a paru nécessaire d'en poser beaucoup d'autres, qui concernent l'ensemble des rapports politiques, économiques et idéologiques des formations sociales analysées. C'est ainsi que s'est imposée une tâche de recherche beaucoup plus ample que celle qui avait d'abord été envisagée.

Au cours du travail qui a été ainsi entrepris, les concepts dont on « disposait » initialement, et qui ont servi de « matière première », ont dû, comme il va de soi, être partiellement transformés. La plupart de ces concepts de départ ont dû subir un traitement différentiel, car ils avaient été produits dans le procès d'analyse des formations sociales capitalistes ; or, il s'agissait, ici, de les investir dans l'analyse des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme.

Le procès qui a été ainsi inauguré est loin d'être achevé. Il nous a obligé

d'explorer un certain nombre de « thèmes », étroitement liés entre eux, notamment ceux qui correspondent aux concepts de propriété, possession, détention, unité de production, entreprise, régulation, forme valeur, calcul monétaire et calcul économique, planification, gestion, ainsi que quelques autres.

Ce procès a permis, semble-t-il, de développer quelques-uns de ces concepts, et donc aussi de les distinguer des notions idéologiques et descriptives correspondantes ; mais, dans la mesure où il n'est pas achevé, les résultats obtenus ne permettent pas encore d'analyser les formations sociales en transition comme des structures complexes, dans lesquelles « tous les rapports coexistent simultanément et se supportent les uns les autres » (selon l'expression de Marx dans *Misère de la philosophie*)³.

Ce n'est que lorsque les concepts produits auront subi l'épreuve de leur *combinaison* et de leur mise en œuvre dans des *analyses concrètes*, qu'ils pourront être présentés dans un ordre d'exposition rigoureux. C'est alors seulement que le discours de la démonstration pourra n'être « que le développement de la « Gliederung », de la combinaison hiérarchisée des concepts dans le système lui-même ».⁴

Je l'ai dit, dans l'état actuel de cette recherche, un tel discours ne peut encore être présenté.

La tâche que le travail entrepris a lui-même fait surgir est donc particulièrement complexe. Cela tient, certes, à l'ampleur des problèmes posés, mais aussi, on l'a vu, à l'état de la problématique et à la nature des objets concernés : les formations sociales en transition ; cela tient, plus encore, aux pratiques qui se sont développées dans ces formations sociales et aux commentaires idéologiques qui redoublent ces pratiques.

L'état de la problématique est caractérisé, notamment, par l'écart qui sépare les propositions théoriques formulées par Marx et Engels concernant le mode de production socialiste et la réalité des « pays socialistes ». C'est évidemment cet « écart » qui a obligé en partie à poser les problèmes qui sont ici posés. L'ampleur même de l'écart a obligé à formuler une série de questions.

Ces questions et les réponses qu'elles appellent ont révélé que l'« écart » dont on est parti est, très généralement, lié à une double méprise : on a pris des propositions théoriques qui visent des formations sociales socialistes développées pour des propositions qui viseraient des formations sociales en transition ; réciproquement, on a identifié toute formation sociale en transition, même si elle a quitté la voie socialiste, pour une formation sociale socialiste.

Pour analyser de telles *formations sociales*, on ne peut pas mettre

directement en œuvre les propositions théoriques qui concernent la société socialiste développée ; il faut élaborer au moins les éléments d'une *théorie de la transition* du capitalisme au socialisme⁵.

L'objet de cette dernière est l'élaboration différentielle des concepts qui permettent d'analyser l'action et la combinaison des rapports sociaux caractéristiques de la transition socialiste d'une *formation sociale concrète*, dans laquelle cette transition a lieu et découle d'un processus de lutte de classes.

Une telle transition implique la présence, réelle ou possible, de plusieurs modes de production ou de plusieurs systèmes de rapports de production dont l'un domine les autres, selon des modalités qui varient au cours du temps (déterminant les phases spécifiques de chaque *transition concrète*).

Ce qui précède met en lumière qu'au-delà des problèmes posés par d'éventuelles « méprises », la recherche concernant notre objet rencontre des difficultés beaucoup plus réelles, à savoir l'absence d'une théorie *élaborée* des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme.

Certes, de nombreux éléments de ces théories existent, soit sous une forme déjà théorique, soit à l'état pratique. Ces éléments ont été produits, notamment, à l'occasion des analyses qu'exigeait l'action politique au sein des formations sociales en transition, donc face aux problèmes concrets (économiques, politiques et idéologiques) que la transition obligeait à poser et à résoudre. Ainsi, d'anciens concepts ont été développés et des concepts nouveaux ont été produits, sans cependant qu'il ait été possible jusqu'ici de les articuler tous en un système théorique rigoureux. Cela ne manque pas de faire naître un grand nombre de difficultés, tant au niveau théorique qu'au niveau pratique. Aujourd'hui, un effort visant à déterminer le champ de validité des concepts disponibles et à les articuler plus rigoureusement est devenu indispensable.

Un tel effort est devenu d'autant plus indispensable qu'un certain nombre de pratiques, qui se donnent pour des pratiques de « calcul économique » et pour des pratiques de « planification », recouvrent, au moins en partie, des pratiques fort différentes. Comme, de plus, ces pratiques se doublent de commentaires idéologiques qui visent à les présenter pour autre chose que ce qu'elles sont, on se trouve dans une situation où, faute d'effort théorique, on ne peut ni prendre connaissance de la réalité, ni transformer celle-ci.

Ainsi qu'on le verra, les analyses qui suivent, en aidant à tracer une ligne de démarcation entre calcul monétaire et calcul économique et social, font apparaître la nécessité, et la possibilité, d'une « décentralisation » du

calcul économique *radicalement* autre que la pseudo-décentralisation dont il est question aujourd'hui dans les pays de l'est de l'Europe. Cette pseudo-décentralisation n'est, en effet, rien d'autre que la restauration des « mécanismes du marché », impliquant ainsi un abandon de la planification socialiste. On verra, aussi, que le contenu de cette dernière s'est trouvé en partie obscurci par un centralisme étatique extrême. Ce dernier, qui découle d'une hypertrophie de l'appareil d'Etat, fait finalement obstacle à une domination sociale de la production et contribue à renforcer le rôle des rapports monétaires et marchands.

Dans le texte qui suit, l'*analyse des problèmes d'ensemble* propres aux formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme ne sera pas développée. Seule sera développée l'analyse de *certaines de ces problèmes*, ceux qui concernent principalement le *niveau économique* de ces formations sociales ; par conséquent, les rapports autres qu'économiques feront l'objet d'indications, mais non d'un examen systématique.

Au total, les questions qu'appelait l'existence de deux formes du « calcul économique » se sont précisément révélées être celles qui permettaient de faire apparaître la *complexité* particulière des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, d'où la multiplicité des « directions » dans lesquelles les recherches qui suivent ont dû s'engager. Par là même, celles-ci ne constituent qu'un « préliminaire » à l'examen spécifique des problèmes du calcul économique. Ces problèmes devront faire l'objet d'un texte ultérieur.

Paris, juillet 1969

I

calcul économique et calcul monétaire

Position du problème

Le problème que nous nous proposons d'analyser est celui du « calcul économique » dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme. Ce problème apparaît comme lié, à la fois, à celui de la « planification » et à celui des conditions de circulation des produits. Le point de départ de nos analyses est constitué par un certain nombre de propositions théoriques relatives au calcul économique et au plan dans une société socialiste ; nous rapprocherons ces propositions des pratiques effectives dans les formations sociales en transition.

1. - Un texte d'Engels

Nous partirons d'un texte bien connu de l'*Anti-Dühring*. Dans ce texte, Engels aborde le problème des conditions d'élaboration du « plan de production » d'une société socialiste.

Concernant cette société, qui a pris « possession des moyens de production et les emploie pour une production immédiatement socialisée », Engels déclare :

« La production immédiatement sociale comme la répartition directe excluent tout échange de marchandises, donc aussi la transformation des produits en marchandises [...] et par suite leur transformation en valeur⁶. »

C'est à partir de la proposition précédente qu'Engels décrit la conception qu'il se fait du calcul économique dans une telle société :

« ...la quantité de travail social que contient un produit n'a pas besoin [...] d'être [...] constatée par un détour ; l'expérience quotidienne indique directement quelle quantité est nécessaire en moyenne. La

société peut calculer simplement combien il y a d'heures de travail dans une machine à vapeur, dans un hectolitre de froment de la dernière récolte, dans 100 m⁷ de tissu de qualité déterminée. [...] Donc, dans les conditions supposées [...] la société n'attribue pas [...] de valeur aux produits. Elle n'exprimera pas le fait simple que les 100 m⁷ de tissu ont demandé pour leur production disons mille heures de travail, sous cette forme louche et absurde qu'ils vaudraient mille heures de travail. Certes, la société sera obligée de savoir même alors combien de travail il faut pour produire chaque objet d'usage. Elle aura à dresser le plan de production d'après les moyens de production, dont font tout spécialement partie les forces de travail. Ce sont, en fin de compte, les effets utiles des divers objets d'usage, pesés entre eux et par rapport aux quantités de travail nécessaires à leur production, qui détermineront le plan. Les gens régleront tout très simplement sans intervention de la fameuse "valeur". »⁷

REMARQUE

*On notera que, dans ce texte, Engels parle du temps de travail effectivement dépensé et non du temps de travail socialement nécessaire (c'est là un point sur lequel il nous faudra revenir). On notera, aussi, que Marx a souligné, par ailleurs, que la place accordée au calcul en temps (ou en quantité) de travail correspond à un certain degré de développement des forces productives (voir, sur ce point, les analyses que Marx consacre aux effets du développement du machinisme, notamment dans les **Grundrisse**, cf. Karl MARX, Œuvres, Bibliothèque de la Pléiade, t. 2, p. 304 à 311).*

Ce texte peut être le point de départ d'un ensemble de réflexions que je ne me propose pas de développer toutes pour le moment. Je ne m'arrêterai, en effet, que sur les points qui doivent, dès maintenant, retenir notre attention et qui correspondent à deux sortes de problèmes :

1. Ceux qui surgissent du rapprochement du *texte* précédent d'Engels (comme ils surgiraient du rapprochement de nombreux autres textes de Marx et d'Engels) et de la *pratique* de la planification socialiste ;
2. Ceux que soulève l'examen de quelques-unes des formulations précédentes.

2. - Le texte d'Engels et la pratique de la planification socialiste

Selon les propositions d'Engels ci-dessus rappelées, les catégories de valeur et de prix *n'ont pas à intervenir* dans les calculs nécessaires à la planification socialiste. Ces calculs doivent reposer sur la comparaison des « effets utiles » des objets d'usage entre eux et par rapport aux quantités de travail nécessaires à leur production.

On sait que, dans aucune des « économies socialistes actuelles », cette prévision d'Engels n'est apparemment réalisée. Dans aucune de ces formations sociales, les « calculs économiques » ne se font directement en « temps de travail ». Ils semblent être toujours effectués, du moins dans une large mesure, à travers les catégories marchandes, encore que les plans économiques, par exemple, lors de la formulation de « priorités sociales » ou de « priorités politiques », tiennent compte d'autres éléments que ceux qui entrent dans les « calculs monétaires », dans l'évaluation des « coûts » exprimés en monnaie.

a) *Les calculs monétaires*

De tels « coûts » ne résultent, en aucune façon, de « mesures » (au sens où l'on peut parler d'opérations de *mesure* dans les « sciences de la nature »). Ce sont de simples *grandeurs comptables*, dont les « dimensions » « se donnent spontanément », à travers un « système de prix » ; tantôt ce système apparaît comme « produit par le marché », tantôt il semble résulter de « décisions administratives » ou « réglementaires », mais cela ne change rien au caractère *donné* des prix ; ce caractère ne se trouve pas non plus modifié par l'utilisation de « prix attendus », c'est-à-dire futurs, ou « planifiés » car, à aucun moment, des mesures n'interviennent, mais seulement des *opérations comptables* plus ou moins complexes, réelles ou fictives, présentes ou futures. Aussi, les « calculs économiques » effectués dans de telles conditions ne sont-ils que des *calculs monétaires ou comptables* ; ce sera donc pour la simple commodité de l'exposé — et en raison de la fonction que ces calculs remplissent — qu'ils seront éventuellement désignés par le terme de « calcul économique monétaire » ; ce terme ne doit donc pas tromper sur la réalité visée.

Ce qui précède implique qu'il existe nécessairement une *coupure radicale* entre n'importe quel *calcul monétaire* et un *calcul économique* ; celui-ci renvoyant soit à la *mesure* de dépenses de travail plus ou moins utiles, soit à l'utilité sociale même de différentes productions ou activités.

Quant au calcul en monnaie, il renvoie à une unité de compte, c'est-à-dire, *en fait*, à une unité qui intervient effectivement dans des *échanges*

témoignant ainsi de l'existence des catégories marchandes et de la forme valeur.

REMARQUE

On peut sans doute imaginer l'existence d'une « unité de compte », qui n'interviendrait pas dans des échanges, mais alors de deux choses l'une : ou bien il s'agit effectivement d'une unité de compte jouant le même rôle comptable que la monnaie, sans renvoyer à des rapports sociaux, et la fonction sociale d'une telle « comptabilité » ne pourrait être que très limitée ; ou bien cette unité est en réalité une unité de mesure, et la nature de cette mesure ainsi que les procédures qui lui correspondent devraient être théoriquement définies (sinon on ne mesure rien), afin de renvoyer à des « équivalences sociales ». Une telle « unité » ne serait plus une monnaie et les « grandeurs » exprimées en cette « unité » ne seraient plus des prix. La question reste ouverte de la possibilité de formaliser à ce point l'évaluation des unités sociales qu'une véritable « unité de mesure » puisse être définie.

On a souvent été tenté de régler les problèmes posés par l'existence de la *forme valeur*, au sein de formations sociales considérées comme « socialistes » — et, donc, de la « contradiction » entre cette existence et certaines propositions de Marx et d'Engels (telle celle citée ci-dessus) — en se référant à la catégorie de la « survivance ». On dit, en effet, parfois, que dans les formations sociales actuelles il y a « survivance » des catégories marchandes. Cela bien entendu n'explique rien : on n'explique pas un phénomène en lui donnant un nom, et on n'explique pas le *présent* par une simple référence au *passé*.

Le problème doit donc être examiné en lui-même. Il est, pour nous, d'une très grande importance, car la prise en compte, simultanément, de « priorités sociales et politiques », d'« objectifs sociaux », etc. et de « calculs effectués en monnaie » signifie que la pratique économique actuelle connaît l'*entrecroisement de deux sortes de calcul économique* : un « calcul monétaire » et un « calcul non monétaire », le premier dissimulant en général le second et tendant, apparemment, à l'englober et à lui faire jouer un rôle « subordonné ».

b) *L'entrecroisement de deux sortes de « calcul économique »*

Ce qui est désigné par le terme d'entrecroisement, employé ci-dessus, est ceci :

D'une part, dans la pratique effective des « pays socialistes », on effectue un ensemble de calculs en tenant compte des *dépenses* et des *recettes monétaires* effectives (ou éventuelles). C'est l'ensemble de ces calculs qui a été appelé plus haut « calcul monétaire ». La signification *financière* de tels calculs est relativement claire : la signification *économique* l'est beaucoup moins, notamment parce que les « conclusions » que l'on peut penser pouvoir tirer de tels calculs sont sous la dépendance stricte du système des prix. Or, ce système de prix est toujours appelé à remplir une *multitude de fonctions* (y compris des fonctions de redistribution des revenus entre les unités de production ou d'incitation ou de freinage à l'emploi de tel ou tel produit, etc.), si bien que la signification des calculs effectués en de tels prix (surtout du point de vue de l'établissement d'un plan portant sur plusieurs années) reste extrêmement douteuse (puisque, avec d'autres prix, on serait arrivé à d'autres « conclusions »).⁸

D'autre part, dans la pratique des « pays socialistes », on effectue des « calculs non monétaires », c'est-à-dire un ensemble d'opérations, encore très faiblement formalisées, qui visent à tenir compte des exigences de la reproduction élargie, des « priorités » politiques et sociales et, en dernière analyse, de l'utilité sociale et des coûts sociaux des différentes productions ou activités.

Théoriquement, il semble qu'une maîtrise sociale réelle du procès de développement des forces productives et du procès de transformation de rapports de production implique que ce deuxième type de « calcul » (ou calcul économique social = C.E.S.) doive seul jouer un rôle (comme le suggère la formulation précédemment citée d'Engels) ou doive, pour le moins, jouer un rôle dominant. En fait, dans la pratique économique actuelle, il semble que ce soit le plus souvent le contraire qui ait lieu, le « calcul monétaire » jouant un rôle dominant et le C.E.S. ne jouant qu'un rôle subordonné ou auxiliaire (sous la forme de « corrections aux conclusions » tirées du premier).

Dans la suite de nos analyses, nous aurons à nous interroger sur la raison d'être de cette dualité des « calculs économiques » et de la prépondérance, au moins apparente, des « calculs monétaires », mais il nous faut d'abord revenir sur quelques propositions énoncées par Engels.

3. - La signification de quelques-unes des formulations d'Engels

Le texte précédemment cité d'Engels contient diverses formulations qui

doivent plus particulièrement retenir notre attention.

a) *Les « effets utiles » des divers objets d'usage*

Tout d'abord, on doit noter la proposition d'Engels où celui-ci parle de la nécessité de comparer les « effets utiles » des divers objets d'usage et de les rapporter aux quantités de travail nécessaires à leur production, afin de déterminer le contenu du plan. Cette formulation soulève des problèmes d'une portée décisive pour le calcul économique.

Il y aura lieu de revenir ultérieurement sur ces problèmes, en particulier afin de préciser le contenu du concept de « temps (ou de « quantité ») de travail socialement nécessaire », concept fondamental pour le calcul économique ; pour le moment, je me limiterai à formuler quelques remarques sur ces différents points.

Si on interprète d'une façon rigoureuse la proposition d'Engels précédemment citée, on en conclura que, dans la société socialiste, les hommes *doivent se donner les moyens de comparer entre eux les effets sociaux utiles des divers objets d'usage* et de les rapporter aux quantités de travail nécessaires à leur production : c'est là une *nécessité* pour l'établissement d'un plan.

En effet, au niveau des propriétés physiques des divers objets, les « effets utiles » de ceux-ci ne peuvent pas être comparés, ni encore moins « pesés entre eux » et rapportés à des quantités de travail.

Dans l'espace de leurs *propriétés physiques*, les divers objets d'usage sont, en général, radicalement différents les uns des autres. Aussi Marx a-t-il pu montrer, dès les premières pages du *Capital*, que *dans cet « espace »*, on ne peut prétendre mesurer et comparer directement les *effets utiles* des divers objets.

Par conséquent, si Engels parle d'une telle comparaison, c'est que ce qu'il a en vue, ce ne sont pas des « propriétés physiques », mais les *effets sociaux utiles* des divers objets.

Ce sont donc ceux-ci qui doivent être comparés. Cette comparaison exige que l'on construise un « espace » théorique tel qu'en son sein la mesure des effets sociaux utiles des objets puisse être effectuée et que puissent être *aussi* mesurées les quantités de travail socialement nécessaires pour les produire.

Remarques sur la mesure des « effets utiles »

Ainsi se trouve posé un problème qui n'est pas encore pleinement résolu. Sa nature théorique est cependant analogue à celle de nombreux autres problèmes auxquels le développement des sciences a apporté une solution : il s'agit de produire les concepts *qui permettent de mesurer les effets sociaux utiles de diverses productions*.

Toute mesure exige, en effet, la production du concept de ce qui est mesuré. Un tel concept, nécessairement préalable à la mesure elle-même, ne peut être produit qu'à partir d'un *système de concepts*, c'est-à-dire d'une *théorie* qui lui donne son *sens*. La mesure ne peut donc pas être un procès isolé, elle est un moment dans le *procès de constitution de concepts scientifiques* et, de ce fait, elle passe par l'*expérimentation scientifique*, dont elle est la forme spécifique (ce qui ne veut évidemment pas dire que l'expérimentation scientifique ne puisse produire que du « mesurable »).

Si l'illusion peut exister que le *calcul* pourrait se substituer à la *mesure*, c'est qu'en règle générale (en physique, par exemple) l'expérimentation ne délivre pas « directement » une « mesure » : elle délivre des « indices » ou des « indicateurs matériels » dont les *variations permettent de calculer les grandeurs que l'on mesure* : mais ce calcul (qui se place en amont ou en aval de l'expérimentation) n'est possible que parce que le *système conceptuel*, à l'intérieur duquel le calcul opère, a été construit⁹ (il aura, évidemment, à être « reconstruit » ou « refondu » si les résultats quantitatifs auxquels conduisent les calculs effectués à partir des variations observées sont en contradiction avec ce que la théorie suggérait).

Ce bref rappel (indispensable en raison de la confusion qui règne autour de la notion de « calcul économique », lorsque ce terme est employé pour désigner un *calcul monétaire*, c'est-à-dire un « calcul » qui ne porte *pas* sur des grandeurs *mesurées* mais sur des grandeurs « *données* »)¹⁰ met en lumière que la mesure résulte toujours d'un *procès d'abstraction qui élimine globalement et au départ les « qualités »*. Par conséquent — et c'est à partir de là que le problème non encore résolu doit être posé —, si des « *effets utiles* » qualitativement divers peuvent être *comparés* et *mesurés*, c'est *en faisant abstraction* de leur diversité qualitative¹¹.

Cette abstraction ne peut, évidemment, aboutir à des « mesures » effectives que si les « effets utiles » sont des objets théoriquement mesurables, c'est-à-dire ne sont pas un pur divers qualitatif et possèdent donc les traits d'une abstraction quantitative. Si en fait, ils possèdent de tels traits, c'est *parce qu'ils s'inscrivent dans une production et une consommation socialement organisées* : c'est là leur *trait* commun ; celui à partir duquel le concept de leur *mesure* peut être construit.

La voie qui mène à cette construction passe par la prise en compte de la

substituabilité des travaux et de leurs produits. Il en est ainsi parce que la *substituabilité* des travaux et de leurs produits est *socialement déterminée*, dans sa possibilité et ses caractéristiques quantitatives (donc aussi dans ses limites) par l'insertion effective de ces travaux et de ces produits dans un *espace social réel* dans lequel ils remplissent des fonctions tantôt équivalentes, tantôt complémentaires.

De même que la *forme valeur* renvoie à un certain *type de substituabilité* (par l'intermédiaire des *échanges*, donc de *rapports de production déterminés*), de même la *forme du plan* renvoie à un *autre type de substituabilité* ; celui-ci remplace, et fait disparaître, la forme valeur lorsque les *conditions objectives* sont remplies pour que ce type de substituabilité puisse être l'objet non seulement d'une « évaluation » ou d'un « repérage » (ce qui a lieu actuellement)¹², mais d'une *mesure effective* ; cela suppose, sans doute, le plein développement de nouveaux rapports de production, et, dans le cadre de ceux-ci, un progrès supplémentaire de la *socialisation des forces productives*.

REMARQUE

Dans le cadre des rapports de production capitalistes (forme achevée des rapports marchands), le travail social revêt la forme d'un travail privé. Ce dernier n'affirme son caractère social qu'à travers l'échange, aussi n'est-ce que par l'échange que le temps de travail socialement nécessaire à la production des différentes marchandises (et c'est ce temps qui constitue l'espace théorique auquel renvoie l'analyse des prix) se manifeste — et se dissimule à la fois — sous la forme valeur. C'est parce que le travail social ne peut être, ici, saisi que dans l'abstraction du concept (l'observation naïve ne révélant que des travaux « privés », « isolés », « séparés ») qu'il peut être dit « travail abstrait ».

Les rapports de production socialistes, une fois pleinement développés, font disparaître la contradiction travail social/travail privé et créent les conditions objectives pour que le travail social se manifeste sous une autre forme que la forme valeur ; cependant, comme toute forme, celle-ci doit être analysée pour que soient mis au jour les rapports qu'elle dissimule et, donc, pour que puissent être construits les concepts adéquats à la mesure du travail social qui n'est jamais directement donnée dans l'espace du travail physique (dont la durée se mesure, elle, au « temps des horloges »), puisqu'il s'agit, ici, précisément, de l'espace du travail social — et que le temps de travail « socialement nécessaire » à une production n'est qu'exceptionnelle. ment le temps de travail qui y est effectivement

consacré.

Il faut soulever ici le problème suivant : si, dans le mode de production capitaliste (M.P.C.), la quantité de travail socialement nécessaire est la « mesure » de la valeur, donc le travail socialement nécessaire, *l'espace théorique* auquel renvoie l'analyse des *prix*, c'est que la « *nécessité sociale* » impliquée dans le concept de « travail socialement nécessaire » est celle de *l'appropriation du surtravail*. C'est celle-ci qui est la fin même du M.P.C., tandis que la satisfaction des « besoins » ou de la « demande » n'est qu'un moyen. Par conséquent, dans le M.P.C., l'« utilité sociale », ou l'« effet social utile » des différents travaux ne se manifeste que par leur capacité de produire de la plus-value ou d'aider à la production ou à l'accroissement de celle-ci (d'où la « rationalité » du critère du profit pour le M.P.C.).¹³

Lorsque le M.P.C. cède la place au mode de production socialiste (M.P.S.), ou même lorsque les rapports de production socialistes *dominent* les rapports de production capitalistes dans une formation sociale en transition, la finalité de la production n'est plus l'appropriation de la plus-value mais bien la satisfaction des besoins sociaux ; dès lors, *l'espace théorique* auquel on se trouve renvoyé n'est plus celui de la valeur et des prix mais celui des « effets utiles » des travaux, donc de *l'utilité sociale*. Le concept de « travail socialement nécessaire » prend ici un sens radicalement différent de celui qu'il a dans le M.P.C. ; ici, sa mesure est non pas la plus-value produite (ou le rapport du surtravail au travail nécessaire) mais l'« utilité sociale » produite par les différents travaux, utilité qui varie elle-même selon les *proportions* dans lesquelles ces travaux sont fournis et selon les *conditions sociales et matérielles* dans lesquelles ils le sont. Cela dit, il « reste » à expliciter le système de concepts et les procédures qui devront permettre de *mesurer l'utilité sociale* des différents travaux et produits (fournis dans des conditions concrètes déterminées) *afin de régler sur cette mesure la répartition des travaux* (c'est-à-dire du travail social) entre les différentes productions.¹⁴

A l'heure actuelle, on voit s'ébaucher diverses tentatives qui vont dans le sens ci-dessus indiqué, mais elles y vont de façon plus ou moins aveugle, car la nature même du problème que l'on s'efforce de résoudre commence seulement à pouvoir être clairement posée, d'où la lenteur avec laquelle on avance vers une solution du problème du « calcul économique social ».

Quelques « obstacles » au développement du calcul économique

La lenteur avec laquelle on progresse vers la solution du problème du C.E.S. s'explique par une série de raisons, les unes objectives et les autres subjectives.

I. Les raisons objectives

Les raisons objectives sont de deux sortes :

Les unes tiennent au niveau de développement relativement faible des forces productives au sein des formations sociales actuellement en transition entre le capitalisme et le socialisme. Ce faible niveau de développement a pour conséquence (nous reviendrons plus loin sur cette question) que les formes marchandes de l'économie y subsistent.

Les autres tiennent à la nature même des rapports de production qui subsistent dans les formations sociales en transition, car certains de ces rapports se doublent nécessairement de rapports marchands (c'est là aussi un point sur lequel nous reviendrons).

L'existence de rapports marchands est ainsi doublement déterminée ; or, on le sait, le marché a la propriété d'opérer spontanément, et selon des lois qui lui sont spécifiques, la mise en rapport des produits des différentes activités. Le marché fait apparaître ainsi des « grandeurs monétaires » qui se prêtent apparemment à un « calcul économique » qui n'est, en fait, qu'un *calcul monétaire*.

La présence de ces « grandeurs », et la possibilité de les « ajuster » plus ou moins (sous la forme de « *prix planifiés* » qui tiennent quelque peu compte de certaines *évaluations sociales et politiques*), constituent un obstacle au développement d'une théorie de la mesure des « effets utiles » comparés ainsi qu'au développement d'un véritable calcul économique social (C.E.S.).

La possibilité objective de recourir à des « grandeurs » spontanément données, grâce à la mise en œuvre de « prix de marché », ou de prix dérivés des prix de marché, a donc eu pour conséquence — en dépit des contradictions que l'emploi de tels prix fait surgir — que la nécessité d'un calcul économique social, au sens propre, a été à peine ressentie.

D'une façon extrêmement ambiguë et contradictoire, cette nécessité est apparue il y a quelques années en Union soviétique, par exemple, à travers les tentatives de « calcul économique » effectuées par V.S. Nemtchinov et V.V. Novozhilov.¹⁵

Les tentatives de ces économistes sont ambiguës, car ils n'établissent pas la distinction qui s'impose entre *calcul économique* et *calcul monétaire*. Elles sont contradictoires, car elles essayent de combiner les deux sortes de « calcul ». Elles n'en constituent pas moins un point de

départ pour toute réflexion sur ce sujet, à condition de tenir compte du fait que ces tentatives ont été *contaminées* par des conceptions idéologiques non scientifiques et, de plus, *étouffées* par le développement en Union soviétique et dans d'autres pays « socialistes » des rapports marchands. Ce développement a donné une vigueur nouvelle à l'illusion que les prix pourraient servir de base à un véritable calcul économique.

REMARQUE

Il s'agit, en effet, d'une illusion, car il n'y a calcul économique que s'il y a domination par le calcul de grandeurs économiques, donc connaissance théorique de ces grandeurs ; or, le calcul qui s'effectue sur les prix est un calcul aveugle à ce sur quoi il porte, aussi traite-t-il des grandeurs comptables comme si elles étaient directement des grandeurs économiques. Ainsi, selon une distinction déjà faite, on effectue, sous le nom de « calcul économique », de simples calculs monétaires et financiers.

De la sorte, on peut certes calculer le coût monétaire de tel produit ou de tel ensemble de produits ; on peut aussi calculer comment réduire ce coût monétaire au minimum (sous certaines hypothèses) ; on peut, également, effectuer des calculs visant à maximiser le profit monétaire à attendre d'un investissement donné (dans telles ou telles conditions, parmi lesquelles figurent les conditions relatives au système des prix, et donc aussi aux salaires). De tels calculs sont fort importants (ils sont même essentiels) pour les agents du capital, car ils concernent la mise en valeur des fonds investis ; ils n'apprennent directement rien concernant les exigences du développement de rapports de production socialistes et l'amélioration des conditions de travail et d'existence des travailleurs. Il a fallu que des économistes et des économètres déploient une ingéniosité naïve pour imaginer que des calculs monétaires puissent conduire à d'autres « conclusions » que celles relatives à la « mise en valeur » du capital et, notamment, pour prétendre en tirer les moyens de déterminer un « optimum économique ». Cette notion ne peut d'ailleurs avoir qu'un contenu extrêmement vague lorsqu'existent des intérêts économiques contradictoires : au mieux, elle peut désigner le système des combinaisons productives qui, à l'intérieur d'une structure donnée des prix, des salaires et des techniques, permettrait de maximiser la plus-value globale que le capital peut extraire de l'exploitation des forces de travail.

Le problème qui est mentionné ici comporte, en réalité, de très nombreuses implications. Au niveau pratique, il signifie que, dans les

formations sociales en transition, telles qu'elles ont fonctionné jusqu'à maintenant, il existait des *prix de marché historiquement donnés*. C'est à l'aide de ces prix, progressivement modifiés selon diverses exigences mais non « pensés » et élaborés comme un système cohérent et spécifique, que se sont effectués et que s'effectuent dans une large mesure ces « calculs économiques », qui ne sont, en réalité, nous l'avons dit, que des *calculs monétaires*.

REMARQUE

Un problème très important est évidemment le suivant : quelles sont les lois objectives qui déterminent les prix effectifs, donc aussi les rapports de prix, dans les formations sociales en transition ? Dans l'état actuel de la théorie, il est à peine possible de formuler une réponse à cette question et, cela, essentiellement pour deux raisons :

a) Dans ces formations sociales, les rapports entre prix effectifs ne relèvent pas directement du seul niveau économique ; ces rapports sont, en partie du moins, directement déterminés par le niveau politique et, plus généralement, par la politique, c'est-à-dire par la lutte de classes.

*Dans le capitalisme concurrentiel, au contraire, le niveau **des prix est** directement déterminé par le niveau économique — ce qui veut dire que les autres niveaux : idéologique et politique, agissent, en général, de façon médiate et cachée, sous la forme apparente de « lois économiques objectives », et qui sont d'autant plus facilement « pensées » comme « inéluctables » que les contraintes sociales et politiques qu'elles transmettent, à travers le niveau économique, ne se manifestent pas comme telles.*

Dans les conditions du capitalisme monopoliste, le niveau politique intervient beaucoup plus directement et visiblement sur les rapports des prix effectifs, mais, cependant, en apparence, ceux-ci sont déterminés encore essentiellement par le niveau économique.

Par conséquent, tandis que dans les formations sociales capitalistes il semble que l'on puisse « penser » le système des prix comme étant fondamentalement déterminé par des « lois économiques », cela n'est plus possible dans les formations sociales en transition entre capitalisme et socialisme. Ici, les lois objectives qui déterminent les prix sont des lois qui relèvent visiblement et du niveau économique et du niveau politique, l'intervention de ce niveau se manifeste, notamment, par la fixation d'« objectifs économiques » auxquels une « politique des prix » devra généralement être associée.

b) Il résulte de ce qui précède que, dans les formations sociales en transition où une plus ou moins grande partie des prix est soit planifiée, soit, du moins, « fixée » administrativement, les prix semblent dépendre des « décisions » des autorités planificatrices, puisque celles-ci modifient des prix historiquement donnés. Cependant, ces décisions, pour être compatibles à la fois avec les exigences de la reproduction et avec les objectifs des plans (à tous les niveaux, donc aussi au niveau des objectifs stratégiques de classes), ne peuvent pas être durablement « arbitraires ». Les « contraintes » qui pèsent sur de telles décisions expriment donc des lois objectives qui sont, à la fois, celles du niveau économique et directement celles du niveau politique. Ces prix sont donc déterminés aussi par des lois sociales objectives. Le fait que ces lois déterminent les prix à travers des « décisions » ne doit pas plus masquer leur caractère objectif que le fait que, dans l'économie capitaliste, ce ne sont jamais apparemment des lois objectives qui « fixent » les prix, mais les « vendeurs » et les « acheteurs »¹⁶.

Cependant, étant donné que, dans ce dernier cas, la pression des lois objectives se fait directement sentir au niveau économique sur les uns et sur les autres, la notion de « prix déterminés par le marché » ou par la « concurrence » est une notion qui émerge de la « pratique économique » courante. C'est évidemment une notion illusoire, car le marché ne détermine rien, il est simplement le lieu fictif où s'imposent les exigences de la loi de la valeur, donc, aussi, celles de la reproduction élargie (R.E.) des conditions matérielles et des conditions sociales de la production, donc le lieu fictif où se trouvent éventuellement « sanctionnées » les pratiques des agents économiques, lorsque celles-ci ne sont pas conformes aux exigences de la R.E.

Dans les économies en transition (E.T.), l'illusion du marché qui « détermine les prix » a partiellement disparu, dans la mesure où les rapports marchands ne dominent pas ; de ce fait, a disparu, aussi, l'apparence de la « sanction » que le « marché » semble imposer aux agents économiques dont les pratiques ne sont pas compatibles avec les exigences de la R.E. et avec les objectifs des plans. Ici, ce non-respect, lorsqu'il se présente sous la modalité de « prix mal planifiés », produit (en raison de la nature des rapports de production, c'est-à-dire des formes sociales, collectives ou étatiques de la propriété des moyens de production) des effets diffus et qui peuvent tarder à se faire « sentir ».

Le caractère diffus des effets provoqués par des prix établis en contradiction avec les objectifs du plan (c'est-à-dire en contradiction avec les objectifs politiques eux-mêmes) signifie, notamment, que ces effets

n'apparaissent pas forcément au niveau des unités de production ou de quelques-unes d'entre elles ; ils peuvent se faire sentir, et ils se font sentir, en général, au niveau de la formation sociale dans son ensemble, par exemple, sous la forme d'une aggravation des contradictions de classes, ou de déséquilibres entre le développement des différentes branches de l'économie ou par le ralentissement du progrès des forces productives, etc.

Cette pratique empirique a été possible parce qu'en fait les catégories marchandes subsistaient et exerçaient une pression suffisante pour imposer un système de prix *relativement* « cohérents » *et* avec les exigences objectives de la R.E., telles qu'elles se manifestent à travers les échanges marchands, *et* avec un ensemble d'« objectifs » qui, au moins en partie, dépendent, eux aussi, de ces échanges. C'est pour cette même raison que le calcul monétaire a pu paraître ne pas entrer en contradiction avec les amorces de calcul économique qui pouvaient intervenir.

C'est donc parce que le marché et les catégories marchandes ont continué à fonctionner que la nécessité de construire le *cadre théorique* d'un calcul *indépendant du marché*, et exprimant des exigences et des utilités sociales s'est encore à peine fait sentir. Certes, avec la socialisation croissante des forces productives¹⁷, cette nécessité devient de plus en plus visible, car les conditions objectives de fonctionnement des catégories marchandes dépérissent dans de larges secteurs de l'économie¹⁸, si bien que les points de référence que fournissait le fonctionnement (même contrôlé) du marché disparaissent eux aussi et que les prix de marché, même lorsqu'ils sont plus ou moins modifiés, cessent d'être « utilisables », par exemple parce que les *conclusions* auxquelles on arrive en effectuant des calculs à partir d'eux sont en *contradiction* avec les exigences du développement d'ensemble de la formation sociale.

Les contradictions ci-dessus mentionnées peuvent être tellement *visibles* que, sans avoir besoin d'aucune théorie, on est bien obligé de refuser de prendre en considération les calculs en prix de marché, ou dérivés du marché, parce qu'il est patent qu'ils n'ont aucune signification pratique.

Ainsi, le fait que les produits de certaines activités ont des *effets sociaux d'ensemble* (par exemple, les activités d'enseignement, de recherche scientifique, de santé publique et, aussi, de plus en plus, l'activité de diverses branches de la production dont le développement modifie profondément les conditions générales de la production et de la consommation, comme les transports, l'électricité, l'électronique, etc.) a pour conséquence que le « prix » auquel les produits de ces activités peuvent être vendus sur un marché (même si certains d'entre eux sont

effectivement vendus) est visiblement démunie de signification.

Cette « perte de signification » des prix auxquels certains produits peuvent être, ou pourraient être, vendus sur un marché *concerne la production capitaliste elle-même*, ce qui veut dire qu'à partir d'un certain degré de socialisation des forces productives le « mécanisme des prix ne peut plus fonctionner pour une partie de la production capitaliste, d'où le développement des « productions non rentables », des politiques de subvention, etc., et le recours à des *calculs monétaires qui font intervenir d'autres prix que les prix du marché*.

Cependant, dans le cadre du M.P.C., le système des prix est investi d'un tel pouvoir idéologique et, surtout, il remplit de telles fonctions dans la répartition de la plus-value et dans la lutte de classes (les revendications de salaires se voyant opposer les « exigences de la rentabilité ») que les « prix du marché » apparaissent comme les prix « normaux » et qu'il est nécessaire de rechercher ce qu'ils « devraient être » lorsqu'ils ne sont pas « donnés » spontanément.

Dans les formations sociales en transition, la perte de signification des prix de marché, qui accompagne la socialisation des forces productives, est évidemment aussi considérable que dans les formations sociales capitalistes ; aussi, à partir d'un certain degré de socialisation de ces forces, la poursuite de calculs monétaires apparaît être liée non seulement à des raisons idéologiques mais aux effets de rapports de classes. Cette poursuite s'accompagne de l'approfondissement des contradictions inhérentes au calcul monétaire.

Tant que ces contradictions sont relativement faibles, elles peuvent être surmontées par des moyens empiriques. Il en va autrement lorsque ces contradictions s'approfondissent. Il faut alors ou bien franchir, théoriquement et pratiquement, de nouveaux pas, ou bien renoncer à certains *objectifs politiques* et aux *rapports planifiés que la réalisation de ceux-ci exige* ; bien entendu, une telle renonciation ne s'impose pas mécaniquement, elle est surdéterminée par les effets de la lutte de classes, c'est-à-dire par les efforts des classes sociales qui ont intérêt au développement de rapports marchands afin d'imposer de tels rapports.

II. Les raisons subjectives

Aux raisons objectives (et, pour l'instant, dominantes) de la lenteur des progrès effectués dans le domaine du C.E.S., viennent s'ajouter, semble-t-il, des raisons subjectives, ou plutôt idéologiques, et qui présentent elles-mêmes au moins deux aspects essentiels :

1. Le premier aspect est que la théorie de la valeur de Marx s'est édiflée

sur la critique radicale de toute explication de la *valeur d'échange* par la « valeur d'usage ». Or, beaucoup d'économistes marxistes ont cru pouvoir conclure de cette critique que le *calcul économique* pouvait, ou devait, « faire abstraction » de la valeur d'usage, ce qui est insoutenable précisément parce que le *calcul économique* se développe dans un *autre espace que celui de la valeur et des prix*.

2. Le second aspect de ces « difficultés idéologiques » est de même nature : à partir de la fin du XIX^e siècle, les marxistes ont dû opérer à l'égard des théories de l'utilité marginale une critique systématique, et scientifiquement indispensable, en raison des prémisses idéologiques de ces théories. Cette critique visait l'usage qui était fait du « calcul à la marge » par les partisans des théories subjectives de la valeur. Or, ici aussi, un double glissement s'est effectué : d'une part, on a voulu appliquer à certaines formes du *calcul économique social* des critiques qui sont fondées au niveau de la *théorie de la valeur* ; d'autre part, on a « généralisé » les critiques adressées au « marginalisme » à tout calcul effectué « à la marge ». Ce dernier « glissement » ne peut conduire qu'à une impasse, car le calcul « à la marge » n'est rien d'autre que le *calcul différentiel*, dont il est impossible de se priver. Marx lui-même a d'ailleurs montré, dans la théorie de la rente foncière, certaines des conditions dans lesquelles ce calcul doit être employé.

b) *La « simplicité » des calculs*

Dans le texte précédemment cité, Engels insiste sur le fait que les problèmes de l'établissement du plan se régleront « très simplement » sans l'intervention de la « valeur ».

Cette formulation ne doit pas tromper. Il est vrai que l'élimination de la forme valeur — qui fait apparaître des rapports de production comme des rapports entre des choses — permet de régler les problèmes beaucoup plus *directement* qu'ils ne peuvent l'être à travers les catégories marchandes ; mais cette moindre complexité, donc cette plus grande « simplicité », ne signifie pas que les opérations requises pour l'élaboration d'un plan soient « aisées » à accomplir.

Sans anticiper sur les développements à venir, il est cependant utile de rappeler que la socialisation même des forces productives, qui caractérise déjà l'économie capitaliste, a pour conséquence que presque chaque produit est le *résultat du travail de la société tout entière*, et pas seulement de celui (travailleur ou collectif de travailleurs) qui l'a matériellement « fabriqué », c'est-à-dire des « mains » duquel ce produit est « sorti ». En

effet, le travail du « dernier travailleur » est effectué sur des objets qui ont déjà été eux-mêmes transformés par de nombreux autres. Ce travail implique donc le concours d'un nombre très élevé d'autres travaux (pour la fourniture des objets de travail, des moyens de travail et des moyens auxiliaires) qui se combinent au sein d'une organisation sociale hautement complexe¹⁹. De plus, dans les grandes entreprises modernes, comme dans la grande industrie chimique par exemple, il n'est généralement pas possible d'*isoler* le temps de travail requis pour *une* production particulière. La plupart des productions sont le fait de collectifs de travail qui produisent *simultanément* une grande variété de produits, si bien que le calcul du temps consacré à la fourniture de *chacun* de ces produits ne peut pas être « directement mesuré » mais requiert une *analyse* et une série d'opérations *complexes*.

A l'heure actuelle, la plupart des produits sont le fruit d'activités extrêmement diverses : industries extractives, énergétiques, industries chimiques, transports, industrie sidérurgique, mécanique, etc. C'est pourquoi le problème de l'« imputation » à *un produit déterminé*, ou à une catégorie déterminée de produits, de la *quantité de travail* qui a servi à le *fournir, conjointement* à un grand nombre d'autres produits, est loin d'être un problème aisé à résoudre.

Dans une « économie de marché », ce problème n'a d'ailleurs pas à être résolu. Au sein de celle-ci, chaque produit a un prix, et bien que celui-ci soit déterminé (en dernière instance et à travers une série de fluctuations et de transformations) par le temps de travail socialement nécessaire à sa production, personne n'a à *calculer* ce temps. La « régulation » du prix par le temps de travail est le résultat d'un processus social complexe. Elle s'impose de haute lutte, à travers les fluctuations du marché. La seule chose dont se préoccupe chaque capitaliste, c'est du rapport entre son prix de revient (qui est une somme de *dépenses monétaires*)²⁰ et son prix de vente. Seule l'analyse théorique permet de comprendre que le temps de travail socialement nécessaire règle, en définitive, les prix. Mais si l'analyse théorique permet de formuler le concept de « temps de travail socialement nécessaire », ce concept *théorique* ne permet pas, en lui-même, de *mesurer empiriquement* ce temps.

Si la quantité de travail socialement nécessaire à l'obtention de chaque catégorie de produits, pris individuellement, ne peut pas être directement « constatée », c'est, d'abord, que la connaissance de cette quantité exige non seulement des « techniques de calcul » spécifiques (notamment par la mise en œuvre d'analyses portant sur des tableaux de relations intersectorielles) ; c'est, ensuite, et surtout, que cette connaissance exige

que l'on élabore de façon précise le concept de « quantité de travail socialement nécessaire » dans la société capitaliste et dans les formations sociales en transition vers le socialisme.

En effet, tandis que dans le M.P.C. ce concept renvoie aux conditions d'extraction de la plus-value et de sa répartition entre les différents fragments du capital social, dans les conditions de domination de rapports de production socialistes, le concept de « temps de travail socialement nécessaire » renvoie à tout autre chose : aux « effets sociaux utiles » des différents travaux ; or, ces « effets sociaux utiles » ne sont plus dominés, comme dans le M.P.C., par les exigences de la reproduction élargie du capital, mais par les exigences d'une domination sociale croissante des producteurs sur les conditions de leur production et de leur consommation. C'est donc seulement à partir d'une transformation du concept de « quantité de travail socialement nécessaire » que l'on pourra définir des procédures de mesure de cette quantité. A l'heure actuelle, le problème est loin d'être résolu. Il n'est pas inutile de souligner, encore une fois, que la solution de ce problème exige que soient réalisées des *conditions objectives*, à savoir une véritable domination des rapports de production socialistes sur les rapports de production marchands, donc un degré de transformation suffisant des formations sociales en transition.

Le fait que le problème de la mesure du temps de travail socialement nécessaire ne soit pas encore résolu de façon rigoureuse n'empêche pas les économies planifiées de fonctionner effectivement, car, précisément, ce fonctionnement implique un large recours à des « calculs » effectués à l'aide des catégories marchandes, c'est-à-dire à un calcul monétaire (que j'ai appelé aussi un « calcul économique indirect »). Cela étant, il ne faut jamais oublier qu'un *tel « calcul » n'est pas un véritable calcul économique* et, donc, qu'il ne peut fournir que des *indications indirectes et limitées* sur l'utilité sociale de telle ou telle activité ou production, ou de tel ou tel investissement ; si on oublie cela, on peut être conduit à de graves « erreurs »²¹. Il y aura lieu de voir ce que cet état de choses implique pour la planification économique.

4. - Vue d'ensemble sur les obstacles au calcul économique social

Les remarques qui précèdent font apparaître que, dans la période de transition — ou, au moins, dans une première phase de celle-ci — , il existe deux catégories d'obstacles au développement d'un calcul

économique social, tel que celui qui avait été prévu par Engels.

La première catégorie d'obstacles, la plus fondamentale, est liée au développement encore relativement faible des rapports de production socialistes et des forces productives qui leur correspondent, donc, aussi, à l'inégalité de ces forces ainsi qu'à l'existence d'un marché mondial capitaliste²². C'est cette situation qui a pour conséquence ce qui a été appelé la « survivance » de la forme valeur. Celle-ci n'est donc pas une « survivance » mais une *présence*, celle de rapports de production déterminés, que nous analyserons plus loin.

La seconde catégorie d'obstacles joue un rôle subordonné ; elle est liée à l'élaboration insuffisante du *contenu* du calcul économique.

Certes, les *principes* de ce calcul, tel qu'il doit intervenir dans la société socialiste développée, ont été posés (en particulier, dans le texte précédemment commenté), mais — on vient de le voir — le *contenu précis* de ce calcul reste en partie à définir.

Au moment où Engels a écrit le texte cité, il ne pouvait être question pour lui d'aller au-delà de la formulation des principes, car il s'est toujours, et justement, refusé à « faire bouillir les marmites de l'avenir ».

Des deux catégories d'obstacles qui s'opposent au développement d'un calcul économique social, la seconde est, on l'a dit, étroitement subordonnée à la première, elle en est la conséquence au niveau de la connaissance. Cela ne signifie évidemment pas que seule la *disparition complète des obstacles objectifs* au plein développement du calcul économique social permettra de préciser le contenu de ce calcul. En effet, le développement, et même les « reculs » des formations sociales en transition permettent aujourd'hui de poser, avec plus de précision qu'on ne pouvait le faire autrefois, le problème du calcul économique, donc de commencer à en définir la problématique.

S'il en est ainsi, c'est que, dès maintenant, comme nous l'avons déjà noté à plusieurs reprises, on voit se mêler intimement *dans la pratique* deux sortes de calculs : un calcul en monnaie et un calcul non monétaire. Celui-là n'en est encore qu'à ses débuts, mais ces débuts sont déjà suffisants pour que l'*analyse théorique* puisse s'en saisir, afin d'en préciser le *contenu* et les *formes* spécifiques.

Pour essayer de mener à bien cette analyse (qui n'est encore qu'esquissée ici), il nous faut examiner de plus près les deux sortes de calcul que connaissent les actuelles formations sociales en transition. Nous verrons ainsi quels sont les rapports qu'ils entretiennent et les différences qui les séparent ; mais la première question que nous devons examiner est celle des rapports de production dont la *présence* des catégories marchandes signale l'existence.

La « présence » des catégories marchandes

La « présence » des catégories marchandes au sein des actuelles formations sociales en transition soulève des problèmes théoriques fondamentaux²³.

On ne peut, en effet, expliquer cette « présence » ni en termes volontaristes, ni en termes d'erreurs de prévision.

La première « explication » consisterait à dire que c'est en vertu d'une « décision gouvernementale » que l'on continue à « attribuer » une valeur aux différents produits.

La seconde « explication » consisterait à déclarer que Marx et Engels se sont « trompés » lorsqu'ils avaient « prévu » qu'au sein de la société socialiste la forme valeur devrait disparaître.

La première « explication » n'en est pas une, car la forme valeur a, on le sait, une *existence objective* : elle se manifeste lorsque les conditions de son apparition sont données. Cette existence objective s'affirme indépendamment de toute « décision gouvernementale », et même *contre* de telles décisions.

Par ailleurs, parler d' « erreurs de prévision » *c'est être à côté de la question*, car ni Marx ni Engels ne se sont livrés ici à des « prévisions » : d'une part, ils ont *analysé* les conditions sociales d'apparition de la forme valeur et, d'autre part, ils ont caractérisé la société socialiste comme étant une formation sociale au sein de laquelle s'établissent des *rapports de production* précis, et qui sont tels que les *conditions d'apparition* de la forme valeur n'y sont pas données.

Si la forme valeur et si les prix sont encore présents dans les formations sociales en transition actuelles, c'est justement parce que celles-ci *ne sont pas encore* des formations socialistes pleinement développées.

Il faut donc aller au-delà des explications subjectivistes (en termes de « volonté » ou d' « erreur »). Pour aller au-delà de ces « explications », il faut d'abord rappeler quelles sont les *conditions sociales* qui déterminent l'apparition et le développement de la *forme valeur*. C'est en procédant de

la sorte que nous pourrions mettre au jour les conditions d'apparition de cette *forme* au sein des actuelles formations sociales en transition. Cela permettra, en même temps, de mieux voir en quoi et pourquoi une partie des rapports sociaux caractéristiques de ces formations ne sont pas ceux d'une société socialiste développée. C'est à partir de la caractérisation des rapports sociaux propres à la transition, et des exigences du passage au socialisme (exigences que l'analyse de l'expérience historique de cinquante années de transition permet de connaître de mieux en mieux), que l'on peut déterminer les fonctions que remplissent la planification, le calcul économique et le calcul monétaire dans les formations sociales en transition.

1. - La forme valeur et les conditions de la production

Si la présence de la forme valeur et de ses formes transformées au sein des « économies socialistes » actuelles n'est une « survivance » qu'aux yeux d'une certaine idéologie, c'est que ces formes sont celles sous lesquelles se représentent des *rapports sociaux* déterminés ; ces formes ne peuvent donc « *apparaître* » que lorsque ces rapports sociaux existent.

Cela renvoie aux analyses fondamentales de Marx et d'Engels, analyses qui montrent clairement que c'est seulement *dans certaines conditions sociales* que des produits se transforment en marchandises, c'est-à-dire en « choses sensibles, supra-sensibles », en choses dotées, à la fois, de qualités « physiques » et d'une qualité « économique » mesurable : la capacité de pouvoir être échangées dans des proportions déterminées contre d'autres produits.

C'est, en effet, cette dernière « propriété » (qui « appartient » aux choses en tant qu'elles sont « marchandises ») que l'on appelle leur « valeur ». « Valeur » des choses et échange sont si indissolublement liés que la valeur, en tant que « propriété générale des choses », ne peut pas subsister lorsque la production marchande a été remplacée par une production destinée non à l'échange mais à la satisfaction des besoins sociaux. C'est cette relation fondamentale entre valeur et production marchande qu'Engels explicite dans une lettre adressée à Kautsky, le 20 septembre 1884.

Dans cette lettre, après avoir critiqué Rodbertus qui considère le capital comme « éternel », Engels ajoute :

« Tu en fais de même avec la *valeur*. [Selon toi, C.B.], la valeur actuelle est celle de la production marchande, mais après l'abolition de la

production marchande la valeur aussi serait « changée », c'est-à-dire que la *valeur en soi* subsisterait, que seule la forme en serait modifiée. Mais en fait, cependant, la valeur économique est une catégorie spécifique de la production marchande et *disparaît* avec elle, de même qu'elle n'existait pas auparavant. Le rapport du travail au produit, avant comme après la production marchande, ne s'exprime plus sous la forme de la *valeur*²⁴ ».

La formulation ci-dessus renvoie aux analyses du *Capital*. C'est, en effet, ce même problème qui se trouve énoncé par Marx dans les deux phrases suivantes, qui annoncent une analyse de la forme valeur :

« La substance de la valeur et la grandeur de valeur sont maintenant déterminées. Reste à analyser la forme de la valeur²⁵. »

Ces deux phrases mettent au jour ce qui, sur ce point, différencie radicalement l'analyse de Marx de celle de l'économie politique classique. Celle-ci avait analysé la valeur et la grandeur de la valeur et elle avait découvert, au moins pour l'essentiel, ce qui se trouve à la fois représenté et dissimulé par la forme valeur (c'est-à-dire le travail et le temps de travail), mais elle avait ignoré une question fondamentale : pourquoi le temps de travail et le rapport entre les temps de travail des producteurs n'apparaissent-ils pas comme tels ? Pourquoi se représentent-ils sous la *forme* de la valeur ?

Ces questions sont décisives à plus d'un titre et, avant tout, en raison de la fonction de dissimulation propre à la forme valeur. Celle-ci, en effet, dissimule l'objet spécifique de la science économique et, par là même, dissimule aussi la spécificité de l'économie marchande.

a) *La dissimulation de l'objet spécifique de la science économique*

La forme valeur dissimule la spécificité de la science économique. Lorsque cette forme est présente, cette présence semble suffisante à « désigner » le champ de l'économie politique, si bien qu'entrerait dans ce champ tout ce qui est « doté » d'une valeur.

REMARQUE

Boukharine, quand il commettait l'erreur dénoncée par Lénine en déclarant que le socialisme signifiait la « fin de l'économie politique », ne dépassait pas cette représentation immédiate, propre à la production marchande. Une telle proposition revient, en effet, à identifier l'objet de l'économie politique à la forme valeur et à ses développements ; donc, soit

à « oublier » que la science marxiste du niveau économique est celle qui a pour objet l'analyse des effets de la double articulation forces productives/rapports de production, soit à penser qu'il pourrait exister une forme de production qui ne comporterait pas de rapports de production mais seulement des forces productives, donc seulement des procès de travail qu'il s'agirait d' « organiser techniquement ». Or, la production en tant que procès social ne peut jamais être « réduite » aux seules forces productives, elle implique toujours des rapports de production déterminés, c'est-à-dire le type de structure complexe qui est l'objet même de l'analyse économique marxiste.

Le champ de l'économie politique et les phénomènes qui le « remplissent » seraient donc immédiatement *donnés*, immédiatement *observables*. L'économie politique serait, par conséquent, une science qui n'aurait pas besoin du concept de son objet. Elle pourrait être « fondée » comme science en l'absence même de ce concept, car ce serait une « *qualité* » propre aux « *objets* » de son champ qui suffirait à « reconnaître » ce dernier. En outre, la *qualité* de ces « *objets* » serait d'être tous homogènes, comparables et *directement* « *mesurables* ».

Ainsi, la présence de la forme valeur fait, en quelque sorte, « disparaître », pour qui ne s'interroge pas sur elle, la nécessité de construire le concept de l'économie politique. C'est cette problématique très particulière que Marx caractérise lorsque, parlant des classiques, il déclare : « La valeur comme *quantité* absorbe leur attention²⁶. »

Cette observation est pour nous des plus importantes, car l'*effet de dissimulation* à l'égard des rapports économiques (rapports de production, rapports de circulation, rapports de consommation) que provoque l'existence de la forme valeur, tant qu'on n'adopte pas une problématique qui la met résolument *en question*, subsiste aussi longtemps que cette forme même. Cela explique également qu'un grand nombre d'économistes des « pays socialistes » se soient, eux aussi, beaucoup plus préoccupés du problème de la « mesure de la valeur » que des problèmes posés par l'existence même de cette forme dans les actuelles formations sociales en transition.

REMARQUE

On sait que Marx a mis au jour la détermination de la valeur par le travail abstrait, c'est-à-dire par le travail en tant qu'il reproduit les conditions sociales de production, les rapports de production. La disparition des rapports marchands ne peut évidemment faire disparaître

la fonction de reproduction des rapports de production que remplit le travail abstrait, mais elle modifie nécessairement la forme de manifestation de ce travail ; celle-ci n'est plus alors la forme valeur et l'effet de dissimulation des rapports de production produit par cette autre forme est aussi différent.

La définition empiriste positiviste de l'« objet » de l'économie politique, « objet » réduit à un espace homogène, où tout est « mesurable »²⁷, oblige ceux qui veulent fonder théoriquement une telle économie politique à se référer à « un certain monde extérieur à son propre plan, et qui assure le rôle *théorique* de le soutenir dans l'existence, et de le fonder »²⁸.

Ce « monde extérieur », sur lequel les économistes non marxistes essayent de « fonder » l'objet — « donné » — de leur discipline, est naturellement (pour ceux qui acceptent les « évidences » du « donné », donc la figure de « sujet autonome », sous laquelle se représentent les agents du procès social de production) le « monde des besoins » subjectivement ressentis par les hommes. C'est pourquoi l'« homme » de l'économie politique classique et néo-classique est l'homme « en proie aux besoins » ; derrière l'empirisme du donné de la valeur, s'édifie une anthropologie idéologique naïve dont on trouve une première formulation chez Hegel²⁹.

Grâce à cette démarche, qui est celle qui constitue la notion d'*homo œconomicus*, le *donné* de l'économie politique, tel qu'il est en fait admis, se trouve *dissimulé derrière une idéologie* au nom de laquelle on déclare que certains phénomènes sont « économiques » en tant qu'effets directs ou médiatisés des besoins des sujets humains.

L'homme de l'anthropologie économique étant « éternel », ses besoins sont pensés comme universels. Aussi l'on dote les « lois économiques » de la même universalité. Cette « universalité » sera aussi celle des notions mises en œuvre au niveau d'une certaine *pratique* économique, comme la notion d'« optimum », par exemple.

Nous aurons l'occasion de voir qu'un certain nombre d'économistes des « pays socialistes », dont l'attention a aussi été absorbée par la « valeur comme quantité », ont accepté la forme valeur comme une donnée qui ne pose pas de question. Cette acceptation de fait conduit à celle de « lois économiques universelles », même si cela n'est pas reconnu en paroles.

Tels sont quelques-uns des effets idéologiques de la fonction de dissimulation remplie par la forme valeur, lorsque cette forme n'est pas soumise à une *analyse critique*. Pour ne pas être « victime » de cette dissimulation, il ne suffit pas en effet de dire, comme le faisait Ricardo,

que « la substance [des valeurs d'échange] [...] c'est du travail »³⁰, il faut surtout se demander *quel* est le caractère du travail qui « se représente » sous cette forme et *pourquoi* ce dernier « se représente » ainsi³¹.

En posant ces questions, on trouve que c'est seulement un travail inséré dans certains *rapports sociaux* qui prend la forme de la valeur. La mise en question de la valeur comme *forme* oblige donc à produire le concept de « rapport social » et, tout particulièrement, celui de « rapport de production ». Ainsi se trouve engagé le procès théorique qui permet de fonder l'espace même de l'économie, qui permet de produire le concept des différents *modes de production* et, donc, de substituer un espace structuré et complexe à l'espace homogène de l'économie politique non marxiste.

b) *La dissimulation de la spécificité de l'économie marchande et celle du contenu de la forme valeur*

Un deuxième aspect de la fonction de dissimulation remplie par la forme valeur consiste précisément en ceci qu'elle « représente » ce qu'elle est en le dissimulant, et en le dissimulant dans une contradiction. Ainsi, lorsqu'on dit que 20 mètres de toile = 1 habit, non seulement le *contenu* commun aux deux termes (à savoir qu'ils sont le produit d'un certain travail social, et d'une certaine quantité de ce travail) n'apparaît pas (et est donc dissimulé), mais encore la valeur d'échange de la toile n'est « nulle part » dans cette relation (dont elle est donc « absente »), puisque cette valeur d'échange est elle-même « représentée » *par son « contraire »*, c'est-à-dire par une valeur d'usage (un habit).

La forme valeur est donc l'expression d'une « identité des contraires ». Comme Marx l'a montré avec beaucoup de précision, ce caractère contradictoire de la forme valeur, et de la production marchande en général, a sa racine dans le caractère doublement contradictoire du travail propre à l'économie marchande, c'est-à-dire dans l'identité contradictoire du « travail privé qui doit à la fois se représenter comme travail social »³². Cette modalité d'identité des contraires, inhérente à la production marchande, se trouve pleinement développée dans le mode de production capitaliste, forme achevée de la production marchande³³.

La forme spécifique sous laquelle se représente le double caractère du travail dans la production marchande est le résultat de la *complexité spécifique des relations* dans lesquelles le travail lui-même et ses produits sont engagés. Cette forme est donc *l'effet d'une structure complexe particulière* au sein de laquelle les différents éléments de la structure sont

reliés simultanément de plusieurs façons (d'où la profondeur spécifique de l'espace social). Certaines de ces liaisons en dissimulent d'autres, qui semblent jouir ainsi d'une « autonomie » et de « propriétés » dont elles ne jouissent pas réellement, d'où le caractère paradoxal d'une réalité qui n'est qu'une apparence³⁴ (une réalité « fantasmagorique »³⁵, selon l'expression de Marx).

Une telle réalité doit donc être soumise à *l'analyse* pour mettre au jour, ou, plutôt, pour reconstruire le *mouvement réel* qui ne peut être perçu dans les choses. Ce qu'est ce mouvement doit donc être « produit » par la science ; celle-ci, seule, peut le « voir » tandis que l'« apparence » continue à s'imposer à la représentation immédiate, sous la modalité du « fétichisme » de la marchandise.

En examinant de plus près en quoi consiste le double caractère du travail, et la complexité de la structure que ce caractère révèle, nous verrons mieux quelle est la nature des rapports sociaux, et celle de l'identité des contraires, que la forme valeur dissimule. Cela doit nous permettre de comprendre *pourquoi* cette forme est encore présente dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme et la *fonction* qu'elle peut y remplir.

On rappellera, d'abord, que la *forme marchande* de production (les rapports marchands) ne s'identifie pas avec le M.P.C., car cette forme n'implique pas nécessairement les *rapports de classes* spécifiques du M.P.C. ; elle implique seulement l'existence de producteurs « privés » indépendants entre lesquels s'effectuent les échanges marchands. Ainsi, la forme marchande de production existe à l'intérieur du mode de production féodal — elle y est celle des « petits producteurs indépendants » (« production marchande simple ») — et elle peut exister, aussi, comme on va le voir, au sein de la forme de transition entre le capitalisme et le socialisme. Pour sa part, le mode de production capitaliste est caractérisé par l'existence du *rapport salarial* en tant que celui-ci soumet les forces de travail aux exigences de *l'accroissement de la valeur*. Le M.P.C. suppose que les travailleurs sont *séparés* de leurs moyens de production et qu'ils ne peuvent mettre ceux-ci en œuvre que sous *l'égide du capital* (de la valeur fonctionnant pour son autoaccroissement). Le rapport salarial lui-même et la reproduction de ce rapport impliquent la transformation de la force de travail en *marchandise*, donc la pénétration des rapports marchands au sein même des procès de travail et de production. Les rapports capitalistes de production sont ceux qui « unissent » les porteurs de force de travail (la classe ouvrière) aux « propriétaires » des moyens de production (la classe capitaliste) ; ce sont par nature des rapports d'exploitation (ils ne se nouent

qu'en vue de cette dernière) qui soumettent les producteurs immédiats au capital, celui-ci fonctionnant toujours comme *capital social*, dont les capitalistes *individuels* ne sont jamais que les *agents* ou, comme dit Marx, les *fonctionnaires*.

Le double caractère du travail propre à la forme marchande de production tient précisément à ce que le travail semble être exclusivement dépensé comme un travail *privé* (le travail « concret » d'un « sujet indépendant ») alors qu'il est aussi un *travail social* (le travail « abstrait » par lequel se trouvent reproduites les conditions sociales de la production), si bien qu'en tant que *marchandises* les produits sont le résultat d'un travail social qui « se représente » comme un travail privé.

REMARQUE

Le double recouvrement travail « privé »/travail « concret » et travail « social »/travail « abstrait » peut suggérer que la disparition de la contradiction travail « privé »/travail « social » entraîne aussi la disparition de la contradiction travail « concret »/travail « abstrait ». C'est là une façon d'imaginer la disparition de tous rapports de production et, donc, d'identifier la disparition des rapports marchands avec la fin de l'économie politique.

Comme on l'a déjà noté (cf. REMARQUE, p. 37), ce qui est vrai, c'est que la disparition de la contradiction travail « privé »/travail « social » doit entraîner une transformation de la forme de manifestation de la contradiction travail « concret »/travail « abstrait », donc la constitution d'un espace de représentation autre que celui du marché. Dans l'état actuel de la pratique et de la théorie économiques, il semble que l'on puisse dire que cet autre espace de représentation est celui du « plan » ; dans cet « espace », le procès social de production se représente sous la figure de « l'organisation des forces productives », ce qui constitue une forme spécifique de dissimulation des rapports de production. Bien que ce point ne puisse être élaboré ici, il est nécessaire d'ajouter une observation : il faut évidemment distinguer entre le « plan » comme espace de représentation au sein duquel des rapports économiques viennent s'insérer et le « plan » comme ensemble d'objectifs et d'obligations concrets résultant d'une pratique économique et politique effective.

On notera que la forme marchandise *dissimule* le rapport entre les deux caractères du travail en *l'interessant*, puisque dans la forme marchandise le travail « privé » se « représente » comme travail social. Une telle inversion concerne aussi la « valeur » de la force de travail, qui se manifeste comme

« valeur du travail ». Comme le dit Marx : « Cette forme de manifestation rend invisible le rapport réel et montre même son contraire³⁶ ».

Le *rapport social*, qui sous-tend le double caractère du travail, à la fois social et en même temps privé, est le rapport de producteurs « indépendants » dépendant les uns des autres, non comme des « sujets » mais comme des *agents* d'un *procès de production social* dont la base matérielle est constituée par des *procès de travail* reposant sur des moyens de production déterminés et qui fournissent des *produits* qui servent de « *supports* » à *l'interconnexion des procès de travail*.

La complexité spécifique de la structure, dont nous avons parlé précédemment, signifie que les relations entre producteurs « se doublent » de relations entre *propriétaires* des produits. Ces dernières relations dissimulent les premières, car ceux qui apparaissent dans les échanges y apparaissent non en tant que *producteurs* mais en tant que *propriétaires* des produits (cette opposition prend évidemment tout son sens dans la production capitaliste dans laquelle les deux figures sont *séparées* et jouent un rôle inversé : les capitalistes *propriétaires* des produits apparaissent sous la figure de *producteurs*, qu'ils ne sont pas). Pour les propriétaires participant aux échanges, leurs produits sont des non-valeurs d'usage, des valeurs d'échange, si bien que le *travail concret* qui a fourni ces valeurs d'usage doit être en même temps *travail abstrait*, travail qui produit des marchandises.

Ainsi, dans la production marchande, les rapports qui unissent les participants à l'échange relient des choses à des producteurs « indépendants-dépendants » qui interviennent comme propriétaires et ne participent aux échanges que dans la mesure même où ils cessent d'être propriétaires des choses qui entrent dans les échanges ; c'est cette structure de relations qui explique que :

« [...] la forme valeur et le rapport de valeur des produits du travail [...] n'ont absolument rien à faire avec la nature physique de ces produits et avec les rapports entre les choses (dinglich) qui en résultent. C'est seulement un rapport social déterminé des hommes entre eux qui revêt ici pour eux la forme fantasmagorique d'un rapport des choses entre elles³⁷ ».

C'est cette même structure complexe qui explique la spécificité de l'identité des contraires que manifeste l'expression de la forme valeur, dans laquelle une valeur d'échange (absente) est « représentée » par une valeur d'usage. Cette forme de « représentation », qui est aussi une forme d'inversion, est une propriété d'une structure dans laquelle un travail *social* est un travail *privé*. C'est, en effet, en raison de la complexité de la structure qu'un *même élément* est présent simultanément dans *deux*

relations dont l'une dissimule l'autre et peut avoir, en outre, des propriétés inverses de la relation qu'elle dissimule, ce qui n'empêche évidemment pas les deux relations d'être réelles.

REMARQUE

Si ce qui est dit dans la remarque de la p. 41 est juste, il en résulte que le mode de production socialiste doit connaître, lui aussi, des formes spécifiques de dissimulation des rapports réels, le « lieu » de ces formes de dissimulation étant le « plan ». S'il en est ainsi, la complexité spécifique des rapports que le plan manifeste et dissimule, à la fois, requiert, elle aussi, une analyse théorique. L'absence, ou l'insuffisance, de celle-ci peut être la source d'un « fétichisme du plan ».

Cette observation fait apparaître le caractère idéologique que peut revêtir l'opposition « plan/marché ». Lorsque le plan est « pensé » dans les formes de la représentation immédiate, il apparaît, en effet, comme étant simultanément le contraire et la même chose que le marché. Ce type d'identité des contraires signale un couple idéologique, donc une opposition à la fois illusoire et réelle.

A l'intérieur de ce couple idéologique, le plan apparaît comme remplissant « sous une autre forme » les « mêmes fonctions » que le marché.

C'est ce couple idéologique qui soutient les thèses de Pareto et de Barone³⁸ sur l'identité des effets d'une « planification parfaite » et d'une « concurrence parfaite », thèses que l'on retrouve, sous une forme transformée, chez certains économistes des « pays socialistes ». Il y aura lieu, ultérieurement, de revenir sur la fonction que remplit le couple idéologique « plan/marché », mais il faut indiquer, dès maintenant, qu'il vise une différence spécifique autre que celle qu'il prétend montrer : ce qui est en cause, ce n'est pas (et ce ne peut d'ailleurs pas être) une différence de formes mais une différence de fonctions. Cette dernière est dissimulée par ce couple idéologique qui, en définitive, joue un rôle important dans les luttes politiques de la période de transition. C'est, d'ailleurs, la même dissimulation qui opère à travers un usage idéologique du couple « calcul monétaire/calcul économique direct » ; il y aurait lieu, à ce propos, d'analyser la signification de l'usage qui est fait par des économistes soviétiques et hongrois, notamment (qui suivent ainsi la voie ouverte par certains économistes occidentaux)³⁹ du théorème de dualité⁴⁰.

Les développements qui précèdent ne nous ont évidemment pas éloignés des deux problèmes connexes qui sont principalement les nôtres : ceux de l'existence des catégories marchandes dans les formations sociales en

transition entre le capitalisme et le socialisme et ceux des rapports sociaux dissimulés par ces catégories. Au contraire, à partir de ces remarques, nous pouvons formuler aussi quelques observations sur la *double existence* des marchandises.

c) *La double existence des marchandises*

Celles-ci sont, à la fois, des objets « socialement utiles » et des objets « ayant une valeur ».

Dans les formes marchandes de production, l'*aspect principal* des produits est d'être des objets ayant une valeur ; c'est pourquoi, selon l'expression de Marx, la richesse s'y annonce comme une « immense accumulation de marchandises »⁴¹, leur caractère d'objets « socialement utiles » n'a ici d'intérêt que parce que ce caractère leur permet d'être des marchandises, c'est-à-dire, justement, des objets « ayant une valeur ».

Par opposition aux formes marchandes de production, dans le mode de production socialiste⁴², les produits ne sont plus dus à des travaux « privés » (en aucun sens de ce mot) et ils ne sont donc plus destinés à l'échangé⁴³. Par conséquent, ils ne sont plus « porteurs » de la contradiction travail à la fois « privé » et « social ». Ils sont dus à un *travail socialisé*. Ici, la richesse sociale n'est plus constituée par une « immense accumulation de marchandises », mais par des objets socialement utiles, c'est-à-dire par des objets aptes à satisfaire des « besoins sociaux ».

Dans l'analyse de la société socialiste pleinement développée (celle où dominant non seulement des *rapports de production socialistes*, mais le mode de production socialiste), la place centrale qu'occupait l'*analyse de la valeur* pour la société marchande doit être occupée par l'*analyse* de ce que Marx a appelé la « richesse réelle », c'est-à-dire des valeurs d'usage et des « effets sociaux utiles ».

REMARQUE

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que — par opposition à la richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste — Marx désigne par le terme de « vraie richesse » les valeurs d'usage ; par exemple, dans la Critique du Programme de Gotha : « Le travail n'est pas la source de toute richesse. La nature est tout autant la source des valeurs d'usage (qui sont bien, tout de même, la richesse réelle !) que le travail qui n'est lui-même que l'expression d'une force

naturelle⁴⁴... Cette remarque de Marx est à rapprocher de ce texte des Grundrisse :

« Dans la mesure où la grande industrie se développe, la création de la véritable richesse dépend moins du temps de travail et de la qualité du travail (vivant) appliqué, que de l'action des facteurs qui sont mis en mouvement au cours du temps de travail, l'efficacité de cette action est elle-même sans commune mesure avec le temps de travail immédiat qu'a coûté la production de ces facteurs ; elle dépend plutôt du niveau général de la science et des progrès de la technologie, ou de l'application de cette science à la production. [...] La véritable richesse se manifeste plutôt — et c'est cela que révèle la grande industrie — comme une disproportion énorme entre le temps de travail appliqué et son produit⁴⁵... »

Quelques pages plus loin, Marx ajoute cette observation, qui concerne directement le problème dont nous sommes partis : *« La vraie richesse étant la pleine puissance productive de tous les individus, l'étalon de mesure en sera non pas le temps de travail, mais le temps disponible⁴⁶. »*

Une telle analyse impose des tâches nouvelles, des tâches que n'appelait pas l'analyse de la production marchande, aussi exige-t-elle la mise en œuvre de concepts dont la pertinence devait être récusée lorsqu'il s'agissait d'analyser la production marchande.

On notera, en particulier, que le rapport entre les objets socialement utiles et les « besoins sociaux » qu'ils doivent satisfaire appelle une analyse de ce dernier terme. Cette analyse doit être d'autant plus rigoureuse que le concept de « besoin » est un concept ambigu tant que sa nature sociale n'est pas précisée. C'est pourquoi la mise en œuvre du concept de « besoins humains » conduit à une anthropologie idéologique qui efface les différences spécifiques entre les modes de production et qui prétend fonder des « lois économiques universelles » parfaitement inexistantes.

Dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, l'existence de la forme valeur — et donc des rapports de production correspondants, sur lesquels nous revenons au paragraphe suivant — est toujours le signe d'un type particulier de complexité de la structure de l'économie, et d'un mode particulier de dissimulation et d'inversion. Mais, en outre, la « propriété sociale »⁴⁷ des moyens de production — et la planification qui est alors la « scène » sur laquelle se représente l'unité des procès de travail — entraîne l'apparition d'une forme nouvelle de travail « social ». Celle-ci implique que le procès social de production peut avoir pour but principal non l'accroissement de la

valeur mais l'accroissement des valeurs d'usage. C'est pourquoi dans ces formations sociales, où cependant la forme valeur subsiste, la richesse sociale cesse de se réduire à une « accumulation de marchandises » : elle est aussi, elle est surtout, disposition de valeurs d'usage. La *forme double* de la « richesse » dans les économies en transition se relie ainsi directement à la *forme double* du « calcul économique » : calcul économique proprement dit et calcul monétaire. Nous sommes ainsi ramenés au problème de la nature des rapports sociaux qui déterminent l'existence de la forme valeur dans les formations sociales en transition.

2. - Les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, et l'existence de la forme valeur

Des développements qui précèdent, nous devons tirer deux conclusions qui nous obligeront à nous poser une question d'une importance théorique et pratique fondamentale.

Ces deux conclusions sont les suivantes :

I. Si la forme valeur subsiste, dans les actuelles formations sociales en transition, *c'est parce que subsistent des rapports sociaux déterminés qui continuent à revêtir objectivement la « forme fantasmagorique d'un rapport des choses entre elles ».*

II. L'existence de cette « forme fantasmagorique » non seulement continue à « représenter » des rapports entre les hommes comme des rapports entre les choses, mais elle entraîne, en outre, la figure de l'inversion. Celle-ci, tant qu'elle n'a pas été analysée, fait obstacle à la saisie du *mouvement réel* des rapports entre les choses. Or, en l'absence de cette saisie, l'action du niveau politique sur le niveau économique s'effectue de façon très approximative, tant en raison des insuffisances de la *connaissance* (insuffisances de la mesure et du calcul économiques) que des *instruments d'action* (formes d'organisation adéquates, prix significatifs, etc.).

La question est évidemment la suivante : quels sont ces « rapports sociaux déterminés » dont l'existence explique que la forme valeur ait apparemment « survécu » à l'élimination de la propriété privée des moyens de production ?

La réponse de principe à cette question est donnée par le texte même de Marx précédemment cité :

« En général, dit Marx, des objets d'utilité ne deviennent des

marchandises que parce qu'ils sont les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres⁴⁸. »

Cette réponse de principe doit évidemment être concrétisée par la spécification de la *forme d'existence* des « travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres ».

La question est d'une importance décisive, aussi bien pour la compréhension théorique du type très particulier de formations sociales en transition auquel nous avons affaire — donc des caractéristiques spécifiques de ces formations sociales — que pour la compréhension du rôle de la forme valeur et des caractères que présente le « calcul économique » dans ces formations sociales.

Il faut donc nous arrêter assez longuement sur cette question, en rappelant, tout d'abord, quelques-unes des réponses qui lui ont été données.

a) *Vue historique sur les réponses données à la question de l'existence des catégories marchandes dans les formations sociales en transition vers le socialisme*

Si nous examinons cette question à partir de quelques-unes des réponses théoriques que l'on a essayé de lui donner, nous voyons que le noyau commun de la plupart des réponses théoriques données a été, jusqu'ici, le suivant : la forme valeur subsiste parce qu'il existe, dans ces formations sociales, *plusieurs formes de propriété* des moyens de production : propriété d'Etat, propriété collective des coopératives et, parfois, propriété « privée ». Partant de cette constatation, on explique l'existence de la forme valeur par le fait qu'il s'effectue des *échanges entre propriétaires différents*, donc de véritables actes de vente et d'achat. Ou encore, on dit que la forme valeur subsiste parce que c'est à travers des achats et des ventes que s'affirme le caractère social des travaux effectués dans les différentes unités de production appartenant à des *propriétaires différents*.

Telle est, en substance, la réponse que E. Préobrajensky a donnée, dès 1927, dans son ouvrage *La Nouvelle Economique*⁴⁹, réponse qui apparaît, déjà, dans un ouvrage antérieur du même auteur : *De la NEP au socialisme*⁵⁰.

C'est la même réponse que Staline donnera à cette question vingt-cinq ans plus tard, dans des conditions profondément modifiées par la collectivisation et par la disparition du capitalisme privé (puisque celui-ci existait encore à l'époque de la NEP).

Dans *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, Staline

écrit en effet :

« A l'heure actuelle, il existe chez nous deux formes essentielles de production socialiste : celle de l'Etat, c'est-à-dire du peuple entier, et celle des kolkhoz dont on ne peut dire qu'elle est commune au peuple entier.

« L'Etat ne peut donc disposer que de la production des entreprises d'Etat, les kolkhoz disposant seuls de leur production comme de leur bien propre. [...] Les kolkhoz n'acceptent pas aujourd'hui d'autres relations économiques avec la ville que celles intervenant dans les échanges par achat et vente de marchandises. Aussi la production marchande et la circulation des marchandises sont-elles chez nous, à l'heure actuelle, une nécessité pareille à celle d'il y a trente ans, par exemple, époque à laquelle Lénine proclamait la nécessité de développer au maximum la circulation des marchandises... »

Et Staline ajoute : « ... lorsqu'au lieu des deux principaux secteurs de production, Etat et kolkhoz, il se formera un seul secteur englobant toute la production et investi du droit de disposer de tous les produits de consommation du pays, la circulation des marchandises avec son « économie monétaire » disparaîtra comme un élément inutile de l'économie nationale⁵¹. »

On le voit, à une formule près (celle qui évoque une raison « subjective » : l'acceptation ou la non-acceptation par les kolkhoz d'autres relations économiques), la réponse est bien que l'existence des catégories marchandes découle de l'existence de deux formes de propriété.

C'est la même réponse que l'on trouve dans le *Manuel d'économie politique* de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. et c'est elle, aujourd'hui encore, qui est généralement admise dans les « pays socialistes ».

Cette réponse n'est évidemment pas fausse, mais elle est *insuffisante*.

Elle est juste en ceci qu'elle met en lumière ce qui a été (et continue d'être dans un certain nombre de cas) une des « bases juridiques » de l'existence des catégories marchandes dans les formations sociales en transition.

Cependant, l'existence, à côté du secteur d'Etat, d'un secteur coopératif ou kolkhozien comme une des bases de l'existence de la forme valeur dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme ne doit pas dissimuler l'existence d'un *fondement économique*, celui-ci est le fondement principal ; c'est lui qui est théoriquement et historiquement le plus important, car son existence caractérise toute la période de transition entre le capitalisme et le socialisme. La connaissance de ce fondement est d'une importance pratique décisive, dans la mesure où il fait surgir des

contradictions qui exigent un *traitement* adéquat.

Avant d'analyser ce fondement économique de l'existence des catégories marchandes, il nous faut dire rapidement pour quelle raison on ne peut se contenter de l'explication juridique, c'est-à-dire de l'explication qui se réfère exclusivement à l'existence de plusieurs *formes de propriété* des moyens de production.

Cette raison est la suivante : l'existence de formes diverses de la propriété des moyens de production explique bien le maintien de rapports marchands entre les « différents propriétaires » : entre l'Etat et les kolkhoz, entre l'Etat et les consommateurs, entre les consommateurs et les kolkhoz, entre les kolkhoz eux-mêmes, mais cette existence n'explique pas le maintien de catégories marchandes et donc d'achats et de ventes, *au sein du secteur d'Etat lui-même*.

Pourquoi, en effet, au sein du secteur d'Etat, les *formes et les rapports marchands* n'ont-ils pas disparu ? Pourquoi les moyens de production y ont-ils des *prix* et sont-ils donc *payés* avec une *monnaie* qui joue le rôle d'*équivalent général* ? Pourquoi, à l'intérieur du secteur d'Etat, les produits sont-ils *achetés et vendus* et *non pas répartis* gratuitement entre les entreprises dont l'Etat est propriétaire ? Pourquoi, en conséquence, l'Etat doit-il doter ses propres entreprises de moyens monétaires et financiers pour qu'elles puissent acheter les moyens de production dont elles ont besoin ?

L'existence d'autres secteurs et d'autres formes de propriété ne suffit évidemment pas à expliquer cet état de choses.

REMARQUE

*L'artifice verbal qui consiste à déclarer, comme le font certains économistes soviétiques, que les paiements qui ont lieu entre entreprises ne sont pas effectués en monnaie, parce qu'ils sont opérés par virements bancaires, n'élimine ni l'intervention de paiements, ni le fait que ceux-ci ont lieu dans la même monnaie (par exemple le rouble) qui circule par ailleurs ; seule la forme d'existence de cette monnaie est différente.*⁵²

Avant d'essayer de formuler une réponse aux questions précédentes, il n'est pas inutile de rappeler que ces questions n'ont pas toujours échappé à ceux qui ont soutenu que l'existence de la forme valeur dans les économies socialistes actuelles s'explique entièrement par l'existence de plusieurs formes de propriété des moyens de production. Ils ont donc essayé d'y répondre, mais la problématique initialement admise par eux a empêché

que les réponses données soient satisfaisantes.

Tel est le cas, par exemple, de la réponse donnée par Staline, dans le texte précédemment cité.

Dans ce texte, Staline pose comme principe qu'à l'intérieur du secteur d'Etat les moyens de production ne sont pas des marchandises car, dit-il :

« L'Etat, lorsqu'il remet [des moyens de production] à telle ou telle entreprise, ne perd aucunement le droit de propriété sur les moyens de production, mais, au contraire, le conserve intégralement ; ces moyens sont simplement répartis par l'Etat entre ses entreprises et les directeurs d'entreprises qui ont reçu de l'Etat des moyens de production non seulement n'en deviennent pas les propriétaires, mais, au contraire, sont les fondés de pouvoir de l'Etat soviétique pour l'utilisation des moyens de production en accord avec les plans fixés par l'Etat. »

REMARQUE

On notera que la description qui est ainsi faite du procès de reproduction élargie et d'accumulation, ainsi que des fonctions que remplissent dans ce procès les différentes unités de production, a lieu ici entièrement en termes juridiques (en termes de « droit de propriété », de « fondés de pouvoir », etc.), ce qui implique une sorte d'identification entre la superstructure juridico-politique et la base économique.

D'où la conclusion : « Comme on le voit, les moyens de production dans notre régime ne sauraient aucunement être classés dans la catégorie des marchandises.⁵³ »

Mais, ayant affirmé cela, Staline se pose la question suivante, à laquelle il donne les réponses que nous allons immédiatement examiner.

« Pourquoi alors parle-t-on de la valeur des moyens de production, de leur prix de revient, de leur prix de vente, etc. ?

« Pour deux raisons :

« Premièrement, cela est nécessaire pour les calculs, pour le règlement des comptes, pour établir le caractère rentable ou déficitaire des entreprises, pour vérifier et contrôler ces dernières. Mais ce n'est là que le côté formel de la question.

« Deuxièmement, cela est nécessaire pour pouvoir, dans l'intérêt du commerce extérieur, vendre des moyens de production aux Etats étrangers. Ici, dans le domaine du commerce extérieur, mais *seulement dans ce domaine*, nos moyens de production sont effectivement des marchandises et se vendent effectivement.⁵⁴ »

Examinons ces deux réponses.

La première est évidemment insuffisante. Staline le reconnaît d'ailleurs, lorsqu'il déclare qu'il n'aborde là que le « côté formel de la question ». En fait, cette réponse se réfère aux nécessités des « calculs », aux « règlements des comptes », à l'évaluation de la « rentabilité » des entreprises, etc. Mais, précisément, cela soulève plus de questions que cela n'en résout. Le problème est, justement, de savoir *pourquoi* il est nécessaire d'effectuer des calculs *en valeur* et pourquoi, *au sein du secteur d'Etat*, on n'effectue pas les calculs dont parlait Engels, c'est-à-dire des calculs en temps de travail et en effets utiles des diverses valeurs d'usage. La réponse donnée ne fait donc que désigner, sous une autre forme, le problème qu'il s'agit de résoudre.

On peut noter que cette première réponse a le même contenu que la réponse que Préobrajensky avait déjà donnée à la même question. Ce dernier auteur écrit en effet que, dans les opérations entre les trusts d'Etat, « la catégorie du prix revêt [...] un caractère purement formel ».⁵⁵

La question reste donc la même : pourquoi est-il nécessaire de mettre en œuvre une catégorie qui aurait un « caractère purement formel », au lieu de procéder autrement ?

Ou, encore : pourquoi, dans les économies de transition, et au sein du secteur d'Etat, la « comptabilité » met-elle en œuvre non des *évaluations sociales* mais des *prix effectifs*, c'est-à-dire des prix qui sont effectivement payés et qui donnent donc lieu à une *circulation* monétaire ?

REMARQUE

Si, comme on a toutes les raisons de le penser, une comptabilité sociale doit être tenue même dans une économie socialiste pleinement développée (où les produits ne sont pas des marchandises et n'ont donc pas de prix), cette comptabilité exigera des évaluations sociales. Ces évaluations auront à exprimer les résultats des « mesures » et des « calculs économiques ». L'existence d'un système d'évaluations sociales (dont la nature aura à être définie) est tout autre chose que celle d'un système de prix effectivement payés et reproduisant lui-même un système de coûts monétaires, ceux-ci faisant, notamment, apparaître les salaires comme un « élément » de ces « coûts ».

Avant d'essayer de répondre à ces questions, examinons la deuxième explication ci-dessus donnée à l'existence de la forme valeur dans le secteur d'Etat.

Cette deuxième explication se réfère au problème des *exportations*. Telle qu'elle est présentée ici, cette explication n'est pas non plus

directement satisfaisante, dans la mesure où elle ne permet pas de comprendre pourquoi les moyens de production *non destinés à l'exportation* conservent « l'apparence extérieure de marchandises ». Par contre, cette explication désigne, indirectement, un *fait très important*, à savoir que, dans les actuelles formations sociales en transition, la structure de la production nationale, *donc la division intérieure du travail social*, et les conditions de la reproduction sont en relation avec le système des prix mondiaux et *ne sont donc que partiellement affranchies de la domination de la loi de la valeur* telle qu'elle fonctionne sur le marché mondial. Cette situation implique des formes spécifiques de combinaison entre les *rapports de production capitalistes mondiaux* et les rapports de production socialistes en voie de développement (ou de dépérissement) dans ces formations sociales.⁵⁶

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de rappeler quelques autres conclusions qui ont été tirées des réponses précédemment données, dans les textes de Préobrajensky et de Staline, aux questions ci-dessus posées.

Ces conclusions sont, non seulement, que les moyens de production qui circulent entre les entreprises d'Etat ne sont pas des marchandises, mais aussi, d'une façon générale, que nous avons affaire, au sein du secteur d'Etat, à de « fausses catégories marchandes », en ce sens que celles-ci ont un « contenu » nouveau. Ici, également, il est utile de voir de quelle façon Staline tire ces conclusions des affirmations précédentes :

« Si l'on envisage la question du point de vue formel, du point de vue des processus qui s'opèrent à la surface des phénomènes, on en arrive à cette fausse conclusion que les catégories du capitalisme restent soi-disant en vigueur dans notre économie. Mais si l'on analyse la question du point de vue marxiste, qui fait une distinction rigoureuse entre le contenu du processus économique et sa forme, entre les processus profonds de développement et les phénomènes superficiels, on ne peut arriver qu'à cette conclusion, la seule juste : c'est que, chez nous, se sont principalement conservés la forme, l'aspect extérieur des anciennes catégories du capitalisme ; quant au fond, ces catégories ont changé radicalement, selon les nécessités du développement de l'économie nationale, de l'économie socialiste.⁵⁷ »

Que penser de l'ensemble des propositions précédentes ?

Nous verrons, plus loin, que la façon dont est ici problématisé le rapport contenu/forme n'est pas satisfaisante, et pourquoi elle ne l'est pas, mais laissons, pour le moment, se dérouler les conséquences de cette problématisation, cela permettra de mieux cerner les questions.

Nous dirons donc que, selon cette problématisation, le *contenu* de la

« forme » marchandise a changé, du fait même qu'il y a *propriété d'Etat* (et de l'Etat prolétarien) des moyens de production, car, de ce fait, de nouveaux *rapports de production* se sont instaurés.

Malheureusement, la référence à ce *changement de « contenu »* ne *résout pas le problème de la « survivance » de la forme valeur* : la question, en effet, est justement de savoir *pourquoi, en dépit de la propriété d'Etat*, les moyens de production qui circulent entre les entreprises d'Etat *ont précisément la « forme » de marchandises*.

Le problème posé reste entier : quel est le *contenu spécifique* de la « forme » valeur et de la « forme » marchandise qui *se manifeste* au sein du secteur d'Etat, c'est-à-dire *quels sont les rapports sociaux qui sont dissimulés par ces formes* ? Pourquoi le changement dans les rapports sociaux n'a-t-il pas fait disparaître l'ancienne forme, c'est-à-dire pourquoi, en dépit de ce changement, les produits continuent-ils à se manifester comme des marchandises ayant une « valeur » ?

Le vrai problème est, en effet, celui-ci : pourquoi des rapports sociaux de type capitaliste continuent-ils à se manifester, *indépendamment de la volonté des hommes*, sous une « forme fantasmagorique », c'est-à-dire comme des rapports entre des choses ?

En d'autres termes, encore, pourquoi le *fétichisme de la marchandise* continue-t-il à *exister* même au sein du secteur d'Etat ? C'est la *contradiction* entre la réalité sensible (la Wirklichkeit) et les affirmations relatives au caractère « formel » des rapports marchands au sein du secteur d'Etat qu'il faut expliquer.

Il est d'autant plus important de produire cette explication qu'il est précisément très dangereux, pour le développement de l'économie socialiste, de *se fier à l'idée que, du fait de l'existence de la propriété d'Etat des moyens de production, la forme valeur et la forme marchandise n'auraient plus qu'une « existence formelle »*, c'est-à-dire qu'elles seraient, en quelque sorte, des « formes » au « second degré ».

S'il en était ainsi, en effet, *on pourrait penser qu'il n'y a aucun inconvénient à laisser se développer des formes ayant un contenu radicalement nouveau*.

C'est, d'ailleurs, justement là le type de conclusion auquel arrivent les partisans de la *pleine utilisation des formes marchandes* au sein des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme. Tel est le cas, en particulier, de l'économiste soviétique Liberman qui, se référant au « contenu radicalement nouveau des formes marchandes au sein de l'économie socialiste », pense pouvoir affirmer que le développement de ces formes ne comporte aucun danger pour l'évolution

ultérieure de l'économie soviétique vers le socialisme.

Arrivé à ce point, le problème que nous avons à résoudre se présente de la façon suivante : puisqu'il *existe* des catégories marchandes au sein du secteur d'Etat, quels sont les *rappports sociaux spécifiques que ces formes dissimulent* mais, aussi, *révèlent* ?

On n'aura répondu de façon satisfaisante à cette question que si la réponse donnée explique *aussi pourquoi* ces rapports sociaux spécifiques *n'apparaissent pas comme tels*, mais *revêtent effectivement des « formes fantasmagoriques »*.

Les analyses de Marx nous apportent ce dont nous avons besoin pour produire une telle explication. Elles nous apprennent, nous l'avons vu, que l'effet de *dissimulation* des rapports sociaux est un effet d'une certaine *modalité de complexité de la structure*, d'une complexité caractérisée par la *superposition de relations différentes entre les mêmes éléments de cette structure*. C'est à cette complexité que renvoie le concept de « forme ». Aussi n'est-il pas possible d'aboutir à une réponse satisfaisante si — comme dans les textes ci-dessus cités — on met en œuvre une *opposition non dialectique* entre « forme » et « contenu ».

Ce genre d'opposition idéologique suppose que les « formes » seraient, en quelque sorte, des « récipients », à l'intérieur desquels on pourrait « placer » des « contenus » variés. Or, le concept marxiste de « forme » ne peut être traité de la sorte. Dans l'analyse de Marx, la *forme est un rapport*, donc la « *forme valeur* » est un *rapport marchand*.

Ce rapport, tel qu'il « se représente » au sein d'un ensemble de rapports sociaux, est dit « forme » parce qu'il *dissimule et manifeste*, à la fois, un *autre rapport*.

Ainsi, la forme valeur est un *rapport entre des produits* (qui se présente donc sous la modalité de la quantité) et elle est, *aussi, rapport entre des travaux* (donc entre les agents de ces travaux), mais pas entre n'importe quels travaux : entre des travaux qui, étant exécutés *indépendamment* les uns des autres *dépendent* cependant les uns des autres, en tant que « moments » d'un procès social de production.

L'existence de la forme valeur signale celle de ce double rapport. C'est pourquoi les propositions précédentes ne constituent pas une vraie réponse aux questions posées. Cependant, en même temps, elles *désignent la voie* qui permet d'accéder à une réponse satisfaisante, à savoir l'existence d'un *changement* dans les rapports de production, changement lié à l'existence d'un *Etat prolétarien*.

Ce changement a lieu lorsque l'Etat *traite* les moyens de production comme des moyens de production *sociaux*, c'est-à-dire *agit comme*

propriétaire de ces moyens, par l'intermédiaire des unités de production (qui sont les lieux où ces moyens sont directement maîtrisés et mis en œuvre). Cette *action* de l'Etat prolétarien (qui prend la forme du *plan* et des *rapports planifiés* qui en découlent), tout en laissant subsister une certaine « indépendance » entre les travaux exécutés dans les différentes unités de production, *modifie* en partie — si elle est adéquate — les *modalités de l'interdépendance des différents travaux* constitutifs du procès social de production.

En d'autres termes, ce qui dans les propositions précédentes est désigné par l'expression de « changement de contenu » vise un changement dans les modalités de l'interdépendance des travaux. Ce changement est rendu *possible* par la transformation des rapports juridiques de propriété, *mais il ne se réduit pas à celle-ci*. Il implique une *action* déterminée, c'est-à-dire une *pratique sociale* grâce à laquelle *l'Etat et les institutions politiques, économiques et administratives qui relèvent de lui coordonnent réellement et a priori* les activités des différentes unités de production. *Plus cette coordination s'étend et s'approfondit*, plus se modifie la nature des rapports entre unités de production, et la nature même de ces dernières, et *plus se restreint* le champ d'action des rapports marchands (c'est-à-dire de la forme valeur), et plus de nouvelles modalités de *calcul économique* deviennent indispensables.

Bien entendu, le degré de coordination *réelle* (donc le degré d'*adéquation* de l'action du plan économique) ne dépend principalement ni de la « technique de planification » ni d'une « action administrative » détaillée et pointilleuse ni d'une « volonté » proclamée. Il dépend de *conditions politiques* objectives (de la *participation effective des masses* à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans) et de *conditions scientifiques* (le plan ne coordonne réellement les activités des différentes unités de production que s'il repose sur une *analyse scientifique* de la réalité économique et sociale et que s'il satisfait aux exigences de l'*expérimentation scientifique*). Les secondes conditions ne peuvent d'ailleurs être réalisées que dans la mesure où les premières le sont ; la connaissance de la réalité économique et l'expérimentation scientifique à l'échelle sociale (toutes choses radicalement différentes de la manipulation de grandeurs comptables à laquelle se ramènent nombre de « plans ») ne se développent qu'avec la participation des masses.

La réalisation de ces conditions correspond précisément au développement des *rapports de production socialistes*, à la domination des producteurs sur les moyens de production et sur les résultats de la production. Cette domination n'est elle-même possible qu'à l'intérieur des

limites fixées par le degré de développement des forces productives.

REMARQUE

Les « limites » que le degré de développement des forces productives assigne au développement des rapports de production socialistes concernent les modalités de la coordination entre les procès de production. Ces modalités sont nécessairement différentes selon le degré de développement des forces productives et selon la nature de ce développement. En effet, selon les cas, la coordination des procès de production peut prendre soit la figure d'un plan centralisé, soit celle d'une superposition de plans coordonnés entre eux. C'est à cette deuxième figure que correspond de plus en plus la planification en République populaire de Chine ; elle vise à assurer une articulation socialement maîtrisable des procès de production. Il semble bien que ce soit cette deuxième figure qui — du moins dans l'état actuel des forces productives — permette le mieux aux producteurs de dominer les moyens de production et les résultats de leur production. Quant à la nature du développement des forces productives, elle est elle-même dominée par les rapports de production dominants. Ces points devront être repris ultérieurement.

Dans la mesure où les conditions ci-dessus indiquées ne sont pas réalisées, les modalités d'*interdépendance* spécifiques de la production marchande s'imposent, ainsi que l'ensemble des formes sous lesquelles les rapports correspondants se manifestent.

Telle est, brièvement indiquée, la voie dans laquelle il semble nécessaire de s'engager pour comprendre l'existence de la forme valeur et le « fonctionnement » des prix et de la monnaie dans les actuelles formations sociales en transition. Les indications qui viennent d'être données appellent évidemment quelques précisions ; nous allons essayer d'en apporter quelques-unes dans les pages qui suivent. Ces précisions ont naturellement pour point de départ le *déplacement* de problématique auquel nous venons de procéder.

Ce déplacement oblige, en effet, à expliquer l'existence des *rapports marchands* (c'est-à-dire des formes marchandes) par celle d'un *certain système de forces productives et de rapports de production*. Il faut donc essayer de préciser les caractéristiques des unes et des autres pendant la période de transition.

Etant donné que les rapports de production n'agissent que sur des forces productives déterminées, nous commencerons par l'examen des forces

productives ; cependant, ce qui sera dit à ce sujet devra toujours être interprété en prenant en compte qu'il n'existe de système de forces productives qu'articulé à un système de rapports de production, *qui le domine* et qui lui donne sa *forme*.

b) *Les catégories marchandes, telles qu'elles apparaissent dans le secteur d'Etat, et le système des forces productives*

Nous partirons, ici, de la formulation déjà citée de Marx, selon laquelle « des objets d'utilité ne deviennent des marchandises que parce qu'ils sont les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres ». ⁵⁸

Si l'on réfléchit sur cette formulation, on observe qu'elle exprime l'idée que la transformation de produits en marchandises a son origine non pas directement dans le fait que les produits sont dus à des travaux effectués par des « propriétaires privés » (ou sous les ordres de ceux-ci, par des travailleurs dont la force de travail a été préalablement achetée par ces propriétaires), mais dans le fait qu'ils sont, très précisément, « les produits de travaux privés exécutés indépendamment les uns des autres ».

La proposition précédente désigne donc un certain mode d'articulation des travaux, une certaine structure des procès de production. Ce mode d'articulation est très précisément décrit comme correspondant à des travaux exécutés « indépendamment les uns des autres ». Le terme d'« indépendance » ne désigne évidemment pas un simple « manque » : l'absence d'une « volonté sociale » qui aurait « rendu » ces travaux dépendants en les « concevant » comme tels. Ce qui est visé, dans ce texte, c'est, à la fois, l'absence d'une *dépendance objective* entre des travaux (ce qui signifie *qu'entre certaines limites ceux-ci peuvent être accomplis indépendamment les uns des autres*) et l'existence de rapports tels entre les producteurs et les unités de production que ces rapports excluent des rapports de coopération organisée à l'échelle sociale.

Précisément, on le sait, ce qui caractérise les formes marchandes de production, c'est que l'« indépendance » des travaux, c'est-à-dire des procès de travail, dissimule la dépendance réciproque des travailleurs. C'est justement cette dernière qui trace des limites à l'indépendance relative des procès de production. Ces limites s'imposent aux producteurs « indépendants » à travers la *loi de la valeur*. Celle-ci *impose brutalement et après coup* la dépendance réciproque des travaux et des activités. Son action est désignée par le terme de « rôle régulateur » de la loi de la valeur.

Lorsque *la socialisation des procès de travail et la transformation des*

rapports de production permettent un ajustement préalable des activités, mais sans qu'ait entièrement disparu l'indépendance objective (désormais plus limitée) des travaux, la loi de la valeur perd son rôle régulateur, dans la mesure où les producteurs parviennent à coordonner d'avance leurs activités, principalement à travers un plan économique.

Cette dernière proposition implique que la « loi de la valeur » n'exerce son action qu'au sein d'une certaine structure des forces productives et des rapports de production. La « loi de la valeur » est donc une *forme* de la *loi de répartition du travail social* ; elle implique la domination de rapports de production déterminés sur certaines forces productives (c'est-à-dire sur des forces productives caractérisées par une structure déterminée des procès de travail).

Arrivé à ce point, il faut examiner en quoi consiste la domination des rapports de production sur les forces productives.

c) *Rapports de production et procès de production*⁵⁹

On développera, d'abord, quelques propositions générales concernant le thème annoncé, avant d'« appliquer » ces propositions aux formations sociales en transition. Dans les développements qui suivent, certaines des formulations avancées doivent être considérées comme provisoires, donc comme appelées éventuellement à être rectifiées.

Le contenu du terme « rapport de production » doit tout d'abord être précisé. On désigne, par ce terme, un *système de places assignées aux agents de la production par rapport aux principaux moyens de production* ; ce système détermine la *place* des producteurs immédiats et, éventuellement, celle des non-producteurs : ces *places* ne sont elles-mêmes rien d'autre que les lieux où s'exercent certaines *fonctions* (procès d'appropriation de la nature, coordination de ces procès, répartition de leurs résultats, etc.).

L'action des rapports de production se manifeste notamment par leurs *effets* sur les *porteurs* des différentes *fonctions* : elle peut constituer ces porteurs en classes ; l'action des rapports de production sur les *procès de travail* leur donne la forme d'un *procès de production*.

Le procès de production assure non seulement la production-reproduction de *produits*, mais aussi celle du *système de places* assignées aux *agents* de la production. Le *procès de production* est donc aussi *reproduction de rapports de production*.

Cette reproduction implique une certaine *répartition du travail social* (sous une double forme : répartition entre travail nécessaire et surtravail,

répartition entre les secteurs de l'activité sociale) et une certaine *répartition des produits*, donc une *circulation* de ces derniers ; celle-ci constitue un *procès de distribution*. C'est parce que ce dernier est l'effet des rapports de production que Marx peut dire que les *rapports de distribution* ne sont que « l'envers » des *rapports de production*⁶⁰. *Circulation et distribution* sont donc des *moments* du *procès de production et de reproduction*.

Chaque *type de rapport de production* se définit par des rapports *possession-propriété*, le contenu précis de ces termes se modifiant selon la combinaison dans laquelle chacun entre avec l'autre.

D'une façon générale, la *possession* est constituée par la *capacité de mettre en œuvre les moyens de production*. Selon la structure du *procès de travail*, cette capacité peut être individuelle ou collective et la possession peut se dédoubler ou non en une détention partielle. Quant à la *propriété* (en tant que rapport économique), elle est constituée par le *pouvoir d'affecter* les objets sur lesquels elle porte, et tout particulièrement les *moyens de production*, à des *utilisations données et de disposer des produits* obtenus à l'aide de ces moyens de production. Ce pouvoir peut se développer en un pouvoir de *coordination* ou de direction des *procès de travail* et en un pouvoir d'affectation des produits obtenus à des utilisations données.

Le *pouvoir* que constitue la propriété ne peut être effectif que s'il s'articule sur une possession, soit que les agents de la propriété soient aussi ceux de la possession, soit que les agents de la possession soient subordonnés à ceux de la propriété.

En tant que *pouvoir*, la propriété implique l'existence de *rapports idéologiques* ; de plus, s'il y a non-coïncidence entre propriété et possession ou entre possession et détention, il y a division de la société en *classes*, ce qui implique des rapports de domination/subordination économiques qui, pour se maintenir et se reproduire, doivent être doublés de rapports de domination/subordination politiques, articulés sur un pouvoir d'Etat, donc sur des *rapports politiques*.

Rapports idéologiques et pouvoir d'Etat assurent la reproduction de la propriété (en termes idéologiques, son « respect ») en imposant des *normes* qui permettent précisément la reproduction des rapports de propriétés.

La propriété et la possession s'exercent à travers une série de *fonctions* (coordination, direction, contrôle des *procès de travail*, affectation des moyens de production à des utilisations données, affectation des produits). Ces fonctions peuvent être exercées par les propriétaires eux-mêmes (les « porteurs » des rapports de propriété) ou par leurs « représentants » (leurs

« agents »). La répartition sociale de ces fonctions et des fonctions polaires d'exécution constitue la *division sociale du travail*. Celle-ci est donc un *effet des rapports de production*. Il en est de même de la division des tâches constitutives des procès de travail, ou *division technique du travail*. Cette dernière est toujours *subordonnée* à la division sociale du travail, ce qui signifie que les modalités de répartition des tâches sont toujours socialement déterminées.

Cette détermination sociale concerne aussi bien les modalités de la spécialisation et de la qualification professionnelle que la répartition concrète des tâches à l'intérieur des « unités de production » (ou « centres d'appropriation de la nature »), que la délimitation et les formes d'existence de ces « unités de production » elles-mêmes. Le système des *unités de production* et leur connexion (ou *division de la production sociale*) constituent donc aussi un effet des *rapports de production sur les procès de travail*.

REMARQUE I

Le « manoir » féodal, l'atelier artisanal, la manufacture, l'entreprise capitaliste, etc., constituent des formes spécifiques d'existence des « unités de production ». Ces formes ne sont pas déterminées directement par la nature des forces productives. Elles sont l'effet des rapports de production sur les forces productives ; de la même façon, les dimensions de ces « unités de production », leur organisation intérieure, les modalités de leurs rapports entre elles résultent de l'action des rapports de production sur les forces productives.

Un des effets des rapports de production capitalistes est, à travers l'accumulation et la concentration du capital (qui est aussi concentration du capital financier), de développer un dédoublement entre le niveau auquel se manifeste la capacité de mettre en œuvre les moyens de production existants (la « gestion » des usines capitalistes) et le pouvoir d'affecter de nouveaux moyens de production à telle ou telle utilisation (par exemple, les investissements effectués par une société par actions ou un groupe financier dans telle usine déterminée, le pouvoir de créer des unités de production nouvelles ou de supprimer des unités de production existantes, de les fusionner, etc.). Ce pouvoir (détenu, par exemple, par un conseil d'administration) est lui-même distinct de la propriété juridique des actionnaires, bien qu'il soit dépendant de cette propriété juridique, du moins dans certaines limites.

La reproduction de la division technique et de la division sociale du

travail exige non seulement la reproduction des conditions matérielles du travail, mais aussi celle des porteurs des fonctions et des tâches, donc la préparation d'agents spécialisés et la sélection de ces agents conformément aux exigences de la reproduction des conditions sociales de la production.

Les institutions sociales (idéologiques) qui assument ces fonctions de reproduction (famille, écoles, université, etc.) assument ainsi, simultanément, la reproduction des conditions de la division sociale et de la division technique du travail, la première dominant ici aussi la seconde. Le fait que certaines institutions idéologiques reproduisent des conditions sociales spécifiques explique que le fonctionnement de telles institutions dans les formations sociales en transition puisse, si ces institutions ne sont pas radicalement transformées, entrer en contradiction avec la transformation amorcée des rapports de production.

REMARQUES II

Plusieurs remarques complémentaires doivent être présentées ici :

1. Au niveau de l'analyse, il est nécessaire de distinguer entre les rapports de production, c'est-à-dire le système de places assignées aux agents de la production par rapport aux principaux moyens de production (système qui constitue une structure fondamentale) et les rapports sociaux de production. Ceux-ci sont les « effets » de cette structure fondamentale. Ces effets concernent, aussi bien, les agents eux-mêmes (la division en classes, la division sociale du travail, la division technique du travail) que les formes des procès de travail dans lesquels les agents entrent et les modalités d'articulation de ces procès (donc les formes d'existence des unités de production, l' « organisation » intérieure de celles-ci, les rapports entre elles, et, par conséquent, la division de la production sociale).

2. Ces rapports sociaux de production sont « vécus » par les différentes catégories d'agents sous la modalité de la représentation de leur « rôle » et de celui des autres catégories d'agents ; cette représentation double les rapports sociaux de production par des rapports idéologiques. Lorsque ces rapports idéologiques sont en correspondance avec les rapports sociaux de production, ils assurent l'identification des diverses catégories d'agents à leur « rôle » et ils garantissent, à leur propre niveau, la reproduction des rapports sociaux de production. Cette reproduction est ainsi sous la dépendance des rapports idéologiques dominants (de ceux qui constituent

l'idéologie de la classe dominante et qui « consolident » les rapports de production dominants).

La propriété comme « pouvoir » sur les moyens de production est donc, aussi, un rapport idéologique ; elle « fonctionne » comme « pouvoir » tant qu'elle est « reconnue » comme telle, c'est-à-dire aussi longtemps qu'elle n'est pas mise en cause par un procès de lutte idéologique de classe.

Ce dernier procès est enraciné dans les contradictions objectives entre les intérêts des différentes classes sociales, mais il a sa dynamique propre. Un des facteurs de celle-ci est constitué par le « décalage » entre les « rôles » auxquels les institutions idéologiques préparent les agents et les « fonctions » qu'ils pourront effectivement assumer. Ce décalage est lié aux rythmes spécifiques auxquels s'accomplit la reproduction des différents rapports sociaux.

La « correspondance » des rapports idéologiques et des rapports sociaux de production désigne la capacité des premiers à contribuer, à leur propre niveau, à la reproduction des seconds. Cette capacité implique que les rapports idéologiques « représentent » les rapports sociaux de production en les dissimulant, cela, au moins, dans les formations sociales divisées en classes. Le « décalage » entre « rôles » et « fonctions » détermine une non-correspondance entre les deux catégories de rapports sociaux (de production et idéologiques).

3. Dans les sociétés divisées en classes, la domination de l'idéologie ne suffit pas à assurer le pouvoir de la classe dominante, les rapports de production doivent donc être doublés aussi par des rapports politiques qui se concrétisent par la mise en place d'institutions et de moyens de répression ; ensemble ils constituent l'appareil d'Etat qui est objectivement au service de la classe dominante. Les rapports politiques sont eux-mêmes doublés de rapports idéologiques qui (aussi longtemps qu'ils dominent) consolident le pouvoir politique, en lui donnant la figure de la « nécessité » naturelle, de la « légitimité », ou de la « souveraineté populaire ».

4. L'ensemble des rapports sociaux de production, des rapports idéologiques et politiques constitue une structure complexe dont les éléments sont réciproquement « causes » et « effets » les uns des autres ou, plus rigoureusement, « se supportent les uns les autres », selon une expression déjà citée de Marx⁶¹. C'est le « support » que les différents rapports se prêtent ainsi qui permet de comprendre que l'existence de certains de ces éléments enracinés dans des pratiques et des rapports concrets (organisation des « unités » de production », formes du pouvoir politique, institutions idéologiques) tend à reproduire l'ensemble de la

structure.

Lorsque la cohérence de certains types de rapports sociaux (leur degré de correspondance) est telle qu'ils dominent l'ensemble des autres rapports sociaux et que leur propre reproduction élargie entraîne le dépérissement ou la dissolution des autres types de rapports sociaux, on dit qu'il existe un mode de production dominant. S'il n'en est pas ainsi, en particulier s'il y a rupture révolutionnaire de la domination de certains rapports sociaux, sans que cette rupture ait pu être suivie d'un affaiblissement tel des conditions de reproduction des rapports sociaux caractéristiques d'un autre mode de production que leur dépérissement soit assuré, on se trouve dans une période de transition. Ce sont précisément les caractéristiques d'une telle période qui requièrent, pour que les nouveaux rapports sociaux dominent de plus en plus, une intervention spécifique du pouvoir politique.

Si la propriété, en tant que rapport de production, est constituée par un *pouvoir déterminé* (donc implique aussi un rapport idéologique), *l'exercice de ce pouvoir dans une société divisée en classes s'articule nécessairement sur l'Etat et sur le droit*. Dès lors, la propriété est également un *rapport juridique*.

C'est parce que la « propriété » est l'unité d'une *pluralité de rapports* qu'il peut y avoir des *décalages* spécifiques entre ceux-ci ; ainsi, des pouvoirs effectifs peuvent être exercés par d'autres agents que ceux « juridiquement investis » ; par exemple, dans le cadre de la division sociale du travail, les « représentants » des propriétaires (juridiques) peuvent prendre à l'égard de ceux-ci une telle autonomie que les premiers sont de plus en plus privés de tout *pouvoir réel*. De tels « décalages », qui bouleversent les conditions de la reproduction des rapports de production, sont toujours un effet de la *lutte de classes* ; leur développement peut être soit favorisé, soit freiné par la structure des procès de production ; à son tour, le développement de tels décalages peut modifier la division sociale du travail et agir sur la division technique du travail.

REMARQUE

La pluralité des rapports qui constitue la propriété ne doit évidemment pas être confondue avec la pluralité des pouvoirs concrets que comporte une forme particulière de propriété. Comme on le sait, ces pouvoirs correspondent aux différentes utilisations possibles des objets sur lesquels la propriété porte et, par conséquent, sur les différentes utilisations possibles des « produits » obtenus à l'aide de ces objets. Cette pluralité de

pouvoirs peut elle. même être divisée entre différentes catégories de « porteurs » ou d'« agents ».

A partir des formulations ci-dessus, nous analyserons plus particulièrement la propriété privée comme rapport de production. Ces analyses serviront de point de départ à l'« application » des formulations précédentes aux formations sociales en transition.

d) La propriété privée comme rapport de production

La *propriété privée*, au sens d'un *rapport de production* (ou rapport économique), correspond au pouvoir d'une catégorie d'agents d'affecter certains moyens de production à une utilisation donnée et de disposer des produits obtenus grâce à cette utilisation. Si le pouvoir des propriétaires sur les moyens de production revêt la figure de la *séparation* entre une multiplicité de « propriétaires individuels » sur des moyens de production distincts, la propriété est dite « individuelle » ; si ce pouvoir revêt la figure de *l'unité d'une pluralité de propriétaires* (séparés des non-propriétaires), la propriété est dite « collective » ; si l'unité s'étend à toute la classe des propriétaires d'une formation sociale, la propriété est dite « sociale ».

REMARQUE

Dans les expressions précédentes, les termes « individuelle », « collective » et « sociale » désignent la forme sous laquelle la propriété « se représente », c'est-à-dire la nature des rapports entre propriétaires ; ces termes ne concernent pas le contenu de la propriété (le rapport fondamental qui la constitue), qui reste privée aussi longtemps que la propriété est celle d'une classe particulière (celle qui dispose du pouvoir d'utiliser les moyens de production et les produits obtenus grâce à cette utilisation). Si la propriété cesse d'être celle d'une classe particulière pour devenir celle de l'ensemble des producteurs, il y a appropriation sociale. Pendant la période de transition, lorsque les producteurs sont propriétaires des moyens de production par l'intermédiaire de l'Etat ou d'une institution collective, il y a propriété sociale ou collective.

Si le propriétaire privé individuel a la capacité de mettre en œuvre lui-même ses moyens de production, et s'il le fait, on est en présence de la combinaison possession individuelle-propriété individuelle, donc de la *fusion propriété-possession, sous la figure de la propriété individuelle non capitaliste*. Si cette propriété est aussi une propriété de droit, celle-ci correspond à la *forme juridique de la propriété privée*.

La propriété individuelle non capitaliste suppose non seulement un certain pouvoir (un certain rapport de production), mais aussi une *structure des procès de travail* telle que chaque propriétaire puisse effectivement mettre en œuvre lui-même ses moyens de production. Cette propriété implique, par conséquent, un *morcellement du procès social de production* entre des centres d'appropriation de la nature appartenant à des propriétaires individuels différents. Une telle structure (qui est celle de la *production marchande simple*) entraîne la transformation des produits en *marchandises*, donc une *circulation* sous la forme de l'échange marchand.

Si les moyens de production (qui appartiennent à des « propriétaires privés ») sont employés dans un procès d'auto-accroissement de la valeur, en étant mis en œuvre par des travailleurs salariés, ce qui suppose qu'il existe une classe de « travailleurs libres » (c'est-à-dire un *prolétariat*), la propriété privée prend la forme de la *propriété capitaliste*, les « propriétaires privés » sont alors des *capitalistes*, *porteurs* du rapport d'exploitation capital/travail salarié. Une telle structure (qui est celle du mode de production capitaliste) implique que la force de travail soit transformée en marchandise ; cette reproduction implique le développement de procès de travail collectifs reposant sur l'emploi de *moyens de production sociaux*. De tels moyens de production ne peuvent être mis en mouvement que par un travailleur collectif. A l'égard de ce travailleur collectif, les capitalistes, ou leurs représentants, interviennent comme *directeurs des procès de travail*. Les capitalistes (ou leurs représentants) sont ainsi investis de la capacité de mettre en œuvre les moyens de production ; la propriété capitaliste implique donc la *non-possession des travailleurs*.

Les exigences de la reproduction des conditions matérielles et sociales de la production capitaliste, une fois celle-ci établie à l'échelle sociale, sont telles que chaque *capital individuel* ne peut fonctionner que comme partie du *capital social* ; c'est pourquoi le capitaliste lui-même ne peut « fonctionner » que comme *agent du capital social*.

Marx a mis en lumière la série des *contradictions engendrées par la propriété privée des moyens de production sociaux* et les obstacles que la propriété privée oppose au développement des forces productives. Ces obstacles sont constitués, fondamentalement, par la propriété privée comme *rapport juridique*. A ce dernier niveau, une partie des obstacles (notamment ceux qui naissent de la dimension de chaque « capital individuel » et des dimensions nécessaires à la mise en œuvre des grands moyens de production sociaux) se trouve éliminée par les différentes formes juridiques de la « propriété sociale capitaliste », telles que les

sociétés par actions ou la propriété de l'Etat capitaliste. Cependant, ces *formes juridiques* de « propriété sociale » (même celle de l'Etat) laissent subsister le *caractère privé de la propriété capitaliste* (celle-ci est, alors, une propriété capitaliste « sociale », par opposition à la propriété capitaliste « individuelle »).

Ce caractère privé tient précisément à ce que cette propriété est celle d'une *classe* qui vit de l'exploitation d'une autre classe et qui *prive* celle-ci de la *propriété* et de la *possession* des moyens de production.

On peut ajouter que le développement des formes juridiques « sociales » de la propriété capitaliste entraîne la dissociation des *agents* de la propriété et de ceux de la possession, car la capacité de mettre en œuvre les moyens de production se situe au niveau des diverses « entreprises » pouvant appartenir au même capitaliste. Lorsqu'il en est ainsi, les directeurs de ces entreprises sont aussi des « fonctionnaires » du capital ; quant à la *circulation des produits* entre les diverses entreprises (même appartenant à un seul capitaliste, à un groupe capitaliste ou à l'Etat), elle est une *circulation marchande* ; en conséquence, les produits ne revêtent pas seulement la forme valeur (ce qui est le cas à l'intérieur de chaque unité de production capitaliste, qui est une « unité de *mise en valeur* » du capital), mais ils manifestent concrètement leur *valeur d'échange*.

Les indications ci-dessus appelleraient évidemment de nombreux développements : d'une part, en vue de spécifier le concept d'« entreprise » (ce qui sera tenté plus loin) ; d'autre part, afin de préciser le contenu des concepts de « propriété », de « possession » et de « détention ». En effet, ces concepts désignent des objets spécifiques qui comportent des variations, liées aux modes de combinaisons mêmes de ces rapports. On pourrait ainsi mettre en lumière les différentes formes de *décalage* entre possession et propriété au sens économique et au sens juridique, et les *contradictions* qui peuvent naître de ces décalages, ainsi que leurs *effets*, et sur les *rapports de classes* (sur la lutte de classes), et sur le développement des forces productives. Mais tel n'est pas l'objet du présent texte. Les remarques précédentes sont, en effet, essentiellement destinées à aider à l'analyse des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme. Notre objectif est donc seulement de montrer comment certains concepts peuvent être mis en œuvre dans l'analyse des procès de travail, des rapports de production et des rapports juridiques. Ce qui a été dit au cours des pages précédentes sera donc maintenant « appliqué » aux formations sociales en transition ; ce sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

II

Propriété d'État, entreprise et planification

La propriété d'État dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

La rupture avec la domination du mode de production capitaliste, ou avec la dominance des rapports de production capitalistes ou d'autres rapports de production correspondant à la propriété privée des moyens de production (telle que cette rupture a eu lieu jusqu'ici, historiquement, dans les actuelles formations sociales en transition), a lieu, d'abord, au *niveau politique*. Elle concerne le caractère de classe du pouvoir d'Etat, c'est-à-dire la nature de la classe au pouvoir. Elle s'identifie avec le passage du pouvoir entre les mains du prolétariat. Ce passage est lui-même le résultat d'une transformation dans le rapport des forces sociales, transformation consécutive à des luttes économiques, idéologiques et politiques qui ont brisé la domination de *certaines des rapports* économiques, idéologiques et politiques antérieurement dominants. Ainsi s'ouvre la période de transition entre le capitalisme et le socialisme, période traditionnellement désignée par l'expression « période de dictature du prolétariat ».

D'une façon générale, ce qui caractérise cette période de transition, c'est une certaine forme de « non-correspondance » entre les différents rapports sociaux, et cela aux différents niveaux de ces formations sociales, donc, en particulier, au niveau économique, qui est celui qui retiendra principalement (mais non exclusivement) notre attention au cours des pages qui suivent.

Au niveau économique, une des transformations qui inaugurent la période de transition est la *nationalisation* des principales entreprises, donc des principaux moyens de production, qui deviennent ainsi *propriété d'Etat*. Cette transformation concerne évidemment, comme Lénine l'avait souligné⁶², la *forme juridique* de la propriété. Elle ne s'identifie pas à l'« instauration » d'un *pouvoir* et d'une *capacité* « sociale » de mettre en œuvre les moyens de production et de disposer des produits. Elle est donc très loin de constituer une « socialisation ».

REMARQUE

La différence radicale entre la nationalisation (juridique) et la socialisation est particulièrement apparente en Union soviétique en ce qui concerne le sol agricole. On sait que la terre a été nationalisée en 1917 ; or, jusqu'à la collectivisation, la plus grande partie du sol agricole a continué à être utilisée comme avant (bien entendu, par d'autres « utilisateurs »). Pendant la NEP, la terre agricole a continué à être « achetée » et « vendue » (en fait) et elle a recommencé à se concentrer entre les mains des paysans riches. Même après la collectivisation, la nationalisation, en elle-même, n'a donné à l'Etat que très peu de pouvoirs sur l'utilisation de la terre agricole ; les pouvoirs qui ont été obtenus l'ont été par la transformation effective des rapports de production.

Bien plus, comme l'indique la *Critique du Programme de Gotha*, la forme même de la « nationalisation » et de la « propriété d'Etat » s'inscrit encore dans le cadre de ce que Marx appelle « le droit bourgeois », qui est présent au cours de toute la phase de transition. Cette « présence » elle-même n'est pas un « legs » isolé, elle « correspond » à une partie des rapports sociaux capitalistes non encore éliminés, et elle ne pourra disparaître qu'avec ces rapports eux-mêmes. Or, *ce sont précisément certains de ces rapports* qui se manifestent aussi par l'existence des *catégories marchandes*, de la forme valeur et du *calcul monétaire*.

A partir de ce qui a été dit précédemment, nous pouvons énoncer la proposition suivante : l'existence de la forme valeur dans les formations sociales en transition actuelles a son fondement dans une certaine structure du champ rapports de production/forces productives, cette structure ayant pour effet que différents procès de production ne peuvent être maîtrisés que *séparément* au sein de diverses unités de production.

Les unités de production, ou les « groupements » ou « unions » d'unités de production qui exercent cette maîtrise sur ces procès séparés, c'est-à-dire qui ont la capacité de contrôler effectivement des procès déterminés d'appropriation de la nature (appropriation réelle) sont, par là même, *possesseurs des moyens de production* qu'ils mettent en œuvre.

Dans la plupart des « pays socialistes », la possession des moyens de production revient à des « entreprises » (c'est là, d'ailleurs, un terme générique fréquemment employé, notamment en Union soviétique). Lorsque cette possession est consolidée par des rapports juridiques correspondants, l'entreprise est instituée en « sujet juridique » : elle dispose de fonds fixes et de fonds de roulement, elle achète et vend des

produits, emprunte au système bancaire, y dépose des fonds liquides, etc. Cette possession va donc jusqu'à revêtir les aspects juridiques de la propriété. Cependant, *aussi longtemps que l'Etat exerce effectivement un pouvoir de propriétaire* sur les entreprises, les actes juridiques accomplis par celles-ci le sont en tant qu'elles sont seulement en possession des moyens de production, des produits et des fonds liquides dont elles disposent, si bien que les actes juridiques effectués par elles le sont au nom de l'Etat propriétaire. En cas de vente d'un produit, par exemple, la somme perçue par l'entreprise en contrepartie de cette vente entre dans la *possession* de l'entreprise et devient la *propriété* de l'Etat.

Un des problèmes qui se posent est le suivant : par-delà la figure des « sujets juridiques », *qui* (c'est-à-dire *quelle catégorie d'agents*) *est effectivement en possession des moyens de production*, des fonds fixes et circulants, qui peut effectivement en disposer ? Dans le cas de l'Union soviétique et du secteur d'Etat, que nous prendrons ici comme exemple, ces agents ne sont pas les travailleurs mais les dirigeants des entreprises, les directeurs de celles-ci, nommés par l'Etat, par les autorités gouvernementales.

Ce sont donc les *dirigeants des entreprises qui* — dans les *limites imposées par la propriété d'Etat* en tant que rapport de *production* — ont la *disposition effective* des moyens de production et des produits obtenus grâce à la mise en œuvre de ceux-ci par les travailleurs. Concrètement, la *pluralité* de ces capacités de disposition, « enracinées » chacune dans une entreprise déterminée, est une des bases objectives des *échanges marchands* entre unités de production.

L'existence de la propriété d'Etat « au-dessus » de la possession des moyens de production impose donc des limites à la possession par les entreprises. C'est en raison de ces limites que la possession et les « droits » juridiquement reconnus qui la renforcent ne se transforment pas en une propriété pure et simple — à la condition que la propriété d'Etat soit une réalité économique et non une simple fiction juridique. Il en est ainsi :

d'une part, lorsque la propriété d'Etat permet effectivement aux autorités gouvernementales de « reprendre » tout ou partie de ce que chaque entreprise possède ; d'autre part, lorsque l'Etat *domine* effectivement l'emploi que les entreprises font de leurs moyens de production et de leurs produits.

Une telle domination peut être plus ou moins détaillée, selon la *politique* suivie dans ce domaine par les autorités gouvernementales (donc, en dernière instance, par les effets de la lutte de classe agissant dans un

champ ayant une structure déterminée par une combinaison donnée de forces productives et de rapports de production). Cette politique se traduit, notamment, par le *degré d'autonomie* plus ou moins grand accordé aux entreprises.

En réalité, les « limitations » apportées à l' « autonomie » des entreprises sont donc la manifestation du *pouvoir de disposition de l'Etat sur les produits et de son pouvoir d'affectation des moyens de production*. Aussi, ce qui apparaît négativement comme « limitations » par rapport aux entreprises est, positivement, l'effet de *rapports de production* spécifiques, de *rapports de propriété* (au sens économique) qui peuvent être des *rapports socialistes*, dans la mesure où ils assurent réellement la *domination des travailleurs* sur les conditions de la production et de la reproduction, donc sur les moyens et les résultats de leur travail.

REMARQUE

La proposition ci-dessus implique :

a) *que l'exercice de pouvoirs de disposition et d'affectation de l'Etat sur les moyens de production et les produits ne constitue un effet de rapports de production socialistes que dans la mesure où ces pouvoirs assurent réellement (c'est-à-dire de façon effective et non simplement formelle, donc illusoire) la domination des travailleurs sur les conditions de la production et de la reproduction ;*

b) *que ces pouvoirs de l'Etat ne sont qu'une des formes d'existence possibles d'une telle domination, et certainement pas la forme la plus développée, puisque la propriété d'Etat, même celle d'un Etat ouvrier, correspond encore à une séparation des travailleurs de leurs moyens de production, donc à un rapport qui a été caractérisé par Marx comme relevant du « droit bourgeois ».*

On peut penser que la propriété des communes populaires, lorsqu'elle est insérée dans des rapports économiques et politiques qui en font une partie organique d'une formation sociale elle aussi dominée par le pouvoir des travailleurs, constitue une forme d'existence plus avancée des rapports de production socialistes que la propriété d'Etat « pure et simple ».

Ce qui différencie radicalement la commune populaire d'une coopérative, c'est qu'elle n'est pas seulement une « unité économique », mais aussi une unité politique, une unité au sein de laquelle les exigences sociales et politiques ont le pas sur les exigences économiques. C'est d'ailleurs en raison de cette domination des exigences politiques que, par

comparaison au kolkhoz (*qui constitue une entreprise collective*), *l'entreprise d'Etat a pu être caractérisée en Union soviétique comme une « forme supérieure de la propriété socialiste ».*

Si ce qui vient d'être dit à propos des communes populaires est juste, et si la pratique du calcul économique et social au sein des communes populaires chinoises correspond à la nature de ces « unités » de production, en tant qu'elles ne sont pas seulement des unités de production, l'analyse concrète de cette pratique doit être riche d'enseignements en ce qui concerne les conditions de développement d'un tel C.E.S.

Réciproquement, l'existence de l' « entreprise » (en un sens rigoureux du terme, sur lequel nous reviendrons ultérieurement) apparaît, négativement, comme « limitation » des pouvoirs de disposition et d'affectation de l'Etat et, au-delà de celui-ci, des travailleurs, et, positivement, comme effet de rapports de production spécifiques, de rapports de production capitalistes. De là le caractère capitaliste de l' « autogestion » *des entreprises. L'entreprise* « autogérée » s'insère dans des rapports de production capitalistes qu'elle reproduit. En l'absence d'une planification socialiste, l'entreprise (autogérée ou non) est *dominée* par les rapports de production capitalistes, elle ne peut que travailler en vue de la mise en valeur de son capital. Bien entendu, dans une situation concrète déterminée, des formes d'autogestion ouvrières peuvent avoir, de façon transitoire, un effet favorable pour les travailleurs.

Ce qui vient d'être indiqué, et qui sera développé plus loin, peut s'énoncer dans les termes suivants :

L' « entreprise » (au sens strict du terme) est un *appareil capitaliste*, un des lieux où s'articulent des rapports sociaux capitalistes et au sein duquel ces rapports se reproduisent. Il en est ainsi, nous le verrons, même si ces rapports sont dominés par des rapports d'une autre nature, intervenant à partir du niveau politique. Seule une « révolutionnarisation » des « unités de production » ayant la forme de l' « entreprise » peut mettre fin à l'existence de cet appareil capitaliste et le remplacer par un appareil nouveau, en un lieu d'articulation et de reproduction de rapports sociaux socialistes. Une telle « révolutionnarisation » ne peut évidemment pas être « décrétée », elle ne peut être que le résultat d'une lutte complexe, au cours de laquelle les traits spécifiques d'un nouveau type d'unité de production pourront apparaître. En effet, ces traits doivent correspondre à des *exigences objectives*, et celles-ci ne peuvent être mises au jour qu'à travers une *pratique*, on ne peut les « imaginer », car, si on voulait recourir à l' « imagination », on aurait les plus grandes chances de ne faire que

« redécouvrir » des formes d'organisation correspondant à des rapports sociaux anciens.

REMARQUE

Dire que les traits spécifiques des unités de production qui résultent de la « révolutionnarisation » des entreprises (et qui en font des unités de production socialistes) doivent correspondre à des exigences objectives, c'est reconnaître aussi que cette « révolutionnarisation » doit, inévitablement, s'accomplir dans des conditions différentes selon la structure locale du champ rapports de production/forces productives au sein duquel le procès de « révolutionnarisation » se développe. Ainsi, en Chine, la « révolutionnarisation » des coopératives, et le passage consécutif aux communes populaires, a eu lieu dans des conditions tout à fait différentes de la « révolutionnarisation » amorcée, au cours de la Révolution Culturelle, des entreprises individuelles d'Etat.

Le caractère capitaliste de l'« entreprise » (qui, principalement dans l'industrie, est l'« unité de production » concrète sur laquelle, en règle générale, s'exerce la propriété d'Etat dans les formations sociales en transition) tient à ce que sa structure revêt la figure d'une *double séparation* : la *séparation des travailleurs de leurs moyens de production* (qui a pour contrepartie la possession de ces moyens par les entreprises, c'est-à-dire en fait par leurs dirigeants) et la *séparation des entreprises les unes des autres*. Cette double séparation constitue la figure centrale du mode de production capitaliste, celle qui sert de support à l'ensemble des contradictions de ce mode de production, en tant que celles-ci opposent le caractère « privé » de la propriété ou de la possession au caractère social des forces productives. Le capitalisme d'Etat et les nationalisations ne constituent que des moyens formels de « surmonter » partiellement ces contradictions, c'est-à-dire, en fait, d'en *déplacer les effets*.

En tant que moyens, le capitalisme d'Etat et les nationalisations, même mises en œuvre par un Etat ouvrier, ne font pas encore autre chose que de déplacer les effets des contradictions qui résultent du caractère « privé » de la possession des moyens de production sociaux. Si le changement du caractère de classe de la domination politique *ouvre la voie* à l'élimination de ces contradictions, c'est parce qu'elle *ouvre la voie à l'élimination de l'« entreprise »*, d'abord en en « limitant » l'autonomie, ensuite en rendant possible sa « révolutionnarisation ».

1. - L'« entreprise » et la figure de double séparation

La figure de double séparation que revêt la structure de l'« entreprise » concerne l'ensemble des rapports propres à cet appareil.

En premier lieu, et c'est là l'aspect fondamental, la figure de double séparation constitue un effet des *rapports de production eux-mêmes*, donc des conditions dans lesquelles s'opère, sous la domination des rapports de production, la *combinaison des forces de travail et des moyens de production*. Au sein des entreprises, cette combinaison s'effectue sous la *direction* des dirigeants de celles-ci, et après qu'aient été *achetées* les *forces de travail nécessaires à l'accomplissement des procès de travail qui s'effectuent dans chaque entreprise*. Ainsi, les forces de travail et les moyens de production interviennent dans le procès de production sous la *forme valeur*, et le procès de travail se double d'un *procès de « mise en valeur »* des moyens de production. Ce procès de mise en valeur est un procès de production et de reproduction de la forme valeur par le travail abstrait.

La figure de double séparation qui caractérise le fonctionnement des entreprises se relie, évidemment, au « degré de développement du caractère social du travail ». Celui-ci ne doit cependant pas être « pensé » comme le simple équivalent du « niveau de développement des forces productives ». En effet, il ne s'agit pas seulement d'un *niveau* de développement mais aussi des *caractéristiques* des forces productives. Ces caractéristiques elles-mêmes sont déterminées par la *nature des rapports de production au sein desquels les forces productives se sont historiquement développées*. Ainsi, le machinisme et l'entreprise industrielle sont-ils des « produits » du développement *capitaliste* des forces productives, c'est-à-dire du développement de ces forces sous la domination des rapports de production capitalistes. Les caractéristiques des forces productives dont les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme « héritent » ont, à leur tour, à être profondément transformées. Au niveau économique, la période de transition vers le socialisme est celle au cours de laquelle les rapports de production socialistes *transforment* le caractère des forces productives.

REMARQUE

Les propositions ci-dessus impliquent que les rapports de production exercent un effet de domination sur les caractéristiques des moyens de travail (et donc sur les conditions d'articulation des procès de travail).

L'histoire montre, en effet, que c'est à la suite des changements intervenus dans les conditions sociales de la production (dans les rapports de production) que se réalisent les changements dans les conditions matérielles de celle-ci (dans les forces productives).

C'est ainsi que la charrue à versoir, le harnais, l'étrier sont des produits des rapports de production féodaux, c'est-à-dire du servage et du mode de lutte militaire correspondant. De même, le machinisme s'est développé à l'intérieur des rapports de production capitalistes.

Les forces productives qui se développent à l'intérieur de rapports de production donnés ne « produisent » pas de nouveaux rapports de production ; si elles font « éclater » les rapports au sein desquels elles se sont développées, c'est à travers des contradictions économiques et, finalement, sociales, qui entraînent la dissolution des anciens rapports et font surgir les agents qui peuvent être porteurs de rapports nouveaux, donc de nouveaux rapports de classes.

Lorsque de nouveaux rapports de production apparaissent, ils commencent par exercer leur action sur des forces productives historiquement données. C'est cette action qui transforme les forces productives et leur impose une structure déterminée. Les forces productives ainsi transformées sont les forces productives spécifiques d'un nouveau mode de production (très précisément de celui qui résulte de la combinaison des rapports de production et des forces productives développées au sein de ces rapports de production). Ainsi, les rapports de production capitalistes ont pris corps avant le machinisme ; ce dernier s'est développé sous la domination des rapports de production capitalistes, pour constituer le « mode de production spécifiquement capitaliste ». De la même façon, les rapports de production socialistes commencent par exercer leur action sur des forces productives historiquement données : c'est par une transformation spécifique de ces forces que peut se constituer le mode de production spécifiquement socialiste.

Les conséquences de ces propositions sont nombreuses ; ce n'est pas le lieu de les développer ici. Par contre, il importe de souligner deux points :

a) Ce qui précède signifie que le développement vers le socialisme des formations sociales en transition ne peut pas reposer seulement sur une « reproduction » des conditions matérielles de production propres aux formations sociales capitalistes (bien que ces conditions constituent une « base matérielle » de départ).

b) Une certaine façon de « relier mécaniquement » le développement des forces productives à la transformation des rapports de production, en « pensant » le premier terme de façon linéaire (ce qu'une interprétation

superficielle de certaines formules polémiques de Marx peut sembler autoriser) et en imaginant que c'est ce « développement » qui « produit » une transformation dans les rapports de production, tourne le dos au mouvement réel de l'histoire. Une telle conception peut même exercer une action négative sur l'évolution des formations sociales en transition.

Les deux dernières observations conduisent à se poser la question suivante : est-ce que certaines des caractéristiques des techniques développées sous la domination des rapports de production capitalistes ne sont pas le produit même de ces rapports ? Par exemple, est-ce que la croissance de la composition technique du capital, la croissance apparemment « nécessaire » de la taille des unités de production pour obtenir une réduction des coûts (ce qui est désigné par l'idéologie économique contemporaine comme « économie d'échelle »), loin d'être des sortes de « lois naturelles de la technique », ne sont pas tout simplement des lois sociales, un effet de la domination des rapports de production capitalistes sur les forces productives, très concrètement un effet des lois de la concentration et de la centralisation capitalistes ? Il y a beaucoup de raisons de penser qu'il en est ainsi.

Une réponse positive à cette question comporte des conséquences théoriques et pratiques considérables. Elle implique, entre autres, que l'importation pure et simple des techniques provenant des pays capitalistes les plus industrialisés (où la centralisation et la concentration du capital sont le plus poussées) ne peut contribuer au développement des forces productives des pays importateurs qu'à la condition que soient reproduits dans ces pays les mêmes traits de concentration et de centralisation, donc au prix d'une exploitation massive des producteurs immédiats (d'une accumulation primitive à une échelle gigantesque).

Pour les pays ayant accompli une révolution socialiste, une réponse positive à cette question a évidemment une importance décisive. Elle implique, notamment, que le fait d'importer ou de « reproduire » (même en les « perfectionnant ») les techniques provenant des pays capitalistes les plus industrialisés peut faire obstacle au développement de forces productives ayant les caractéristiques qu'appellent les nouveaux rapports de production et qui permettent à ceux-ci d'ouvrir réellement une nouvelle étape historique, en révolutionnant les forces productives. Il semble bien qu'au niveau de la politique technique ce qui différencie l'industrialisation soviétique de l'industrialisation chinoise (qui s'accomplit sous le mot d'ordre : autonomie, indépendance, se développer par ses propres forces), c'est une prise en compte de la nécessité de ne pas prendre comme modèle la technique capitaliste, tout en en tirant le maximum de ce qui est

utilisable pour la construction du socialisme. Cela se traduit par une immense économie en exigences d'accumulation. Grâce à cela, l'industrialisation de la Chine peut s'accomplir sans qu'aucune pression soit exercée sur le niveau de vie des masses paysannes ; bien au contraire, celui-ci a été fortement augmenté et il progresse régulièrement. En Union soviétique, au contraire, la ligne technique suivie (et qui était déterminée par un ensemble de conditions idéologiques et politiques) a conduit à réaliser une lourde « accumulation socialiste primitive », dont les conséquences économiques et politiques ont été si considérables que, finalement, c'est le caractère socialiste de l'accumulation qui s'est trouvé compromis. Bien entendu, ces remarques ne signifient pas que le système des forces productives en Chine soit déjà le produit de rapports de production socialistes ; elles signifient seulement qu'une certaine transformation des forces productives commence à s'opérer sous la domination des nouveaux rapports de production. Seule une étude concrète et précise peut mettre au jour les caractéristiques spécifiques de cette transformation.

Au niveau des rapports de travail, la séparation caractéristique de l'« entreprise », en tant que forme capitaliste d'existence de l'unité de production, se manifeste par le fait qu'à terme régulier les travailleurs peuvent être congédiés de l'entreprise et doivent alors rechercher un autre emploi. Le fait qu'il existe dans les « pays socialistes » des règles relativement strictes concernant le congédiement et que, de plus, la « situation du marché du travail » est, en général, telle qu'il n'est pas très difficile de retrouver un autre emploi, ne modifie pas la nature salariale des rapports des travailleurs avec chaque « entreprise ». Aussi le fonctionnement de l'entreprise assure-t-il la *reproduction* de la *séparation* des travailleurs de leurs moyens de production.

Aux niveaux idéologique et politique, la forme d'existence de l'unité de production comme « entreprise » assure aussi la séparation des travailleurs de leurs moyens de production : cela, d'abord, à travers des *rapports idéologiques* spécifiques : « autorité » de la direction, organisation hiérarchique interne de l'entreprise, division sociale du travail qui lie travail de direction et travail « intellectuel » d'une part, travail d'exécution et travail manuel d'autre part. Bien entendu, ces rapports idéologiques sont reproduits *aussi* par les institutions idéologiques qui préparent les travailleurs à la vie dans les « entreprises » : le contenu et même les modalités des différents « ordres » d'enseignement (tant qu'ils sont ceux hérités du capitalisme) reproduisent ces rapports idéologiques et soumettent ainsi, de leur côté, la division technique du travail à la division

sociale du travail.

Enfin, la reproduction de la séparation des travailleurs de leurs moyens de production est assurée également par les *rapports politiques* intérieurs à l'entreprise : autorité juridique de la direction qui peut faire appel à des moyens de répression, contrôle opéré de « haut en bas » et sanctions appliquées de la même façon.

Ces différents rapports sont *partiellement* transformés par l'existence d'un Etat ouvrier, par l'action d'un parti ouvrier *dirigeant* et, tout particulièrement, par le rôle à *l'intérieur* de l'entreprise que jouent le parti ouvrier et les syndicats. Cependant, ce rôle ne peut être que *partiel*, car une transformation véritable exige, entre autres, la substitution de nouveaux rapports idéologiques et politiques aux rapports anciens, c'est-à-dire une « révolutionnarisation » idéologique des travailleurs qui fait que ceux-ci s'affirment eux-mêmes comme les véritables maîtres de la production. Tant qu'il n'en est pas ainsi, la possession des moyens de production est détenue en fait par les dirigeants des entreprises. En principe, cette détention est contrôlée par des *représentants* des travailleurs. Mais les rapports des forces sociales peuvent évoluer de telle façon que les « représentants » des travailleurs, ceux de l'Etat et du parti sont conduits à s'identifier aux dirigeants des entreprises plutôt qu'aux travailleurs, d'où la portée décisive d'une révolution idéologique. Celle-ci constitue un des « moments » de la « révolutionnarisation » des entreprises, de leur transformation en une autre « forme d'organisation », entraînant une autre distribution des fonctions de direction et de contrôle. Seule une telle transformation peut constituer (en liaison avec d'autres transformations — qui ne concernent pas que l'« entreprise ») une des étapes conduisant à de *nouvelles formes de socialisation du travail* et, donc, à *l'élimination de la forme valeur du procès de production* lui-même.

En second lieu, la *figure de la séparation* concerne, on l'a dit, les *rapports des entreprises entre elles*. Ici aussi, l'intervention de la *forme valeur* et des *échanges marchands* constitue le signe de cette séparation et le moyen de la « surmonter » tout en la reproduisant. On le sait, cette séparation implique le fonctionnement des entreprises comme unités de production à la fois « indépendantes » et « dépendantes » les unes des autres.

2. - Les deux aspects de la séparation et leurs rapports

En apparence, les deux aspects de la séparation qui caractérise l'existence des « entreprises » relèvent de déterminations différentes, d'où l'illusion que la « monnaie » ne remplit pas une même fonction dans les rapports des entreprises avec leurs travailleurs (monnaie fiduciaire) et dans les rapports des entreprises entre elles (« monnaie de compte » ou « monnaie scripturale »). Cette illusion a même donné naissance en Union soviétique à un effort visant à « séparer » institutionnellement ces « deux monnaies »⁶³.

Une telle « séparation institutionnelle » ne peut être qu'illusoire, car les « *deux monnaies n'en font qu'une* : elles ne sont que deux formes d'existence d'une seule monnaie, comme le montre le fait qu'elles doivent *constamment* « se transformer l'une en l'autre ».

En réalité, c'est l'existence même de l'entreprise et la figure de double séparation qui lui est inhérente qui ont pour contrepartie l'existence de la monnaie, et son fonctionnement sous deux formes complémentaires. La monnaie que chaque entreprise a mise en circulation, soit par le paiement de salaires, soit pour l'achat de moyens de production, doit être « récupérée » par elle lors de la vente de ses produits. C'est là une nécessité liée à ce qu'on a appelé en Union soviétique le « contrôle par le rouble ».

Cependant, sous la forme illusoire d'une « détermination indépendante » de l'intervention de la monnaie « dans » les entreprises (paiement des salaires) et « entre » les entreprises (achat et vente des produits) se trouve *désigné* quelque chose de réel, à savoir que le *procès d'élimination de ces deux formes d'existence de la monnaie* n'est pas le même (bien que l'une ne puisse aboutir sans que l'autre aboutisse aussi).

L'élimination de la monnaie des rapports entre les travailleurs et les unités de production exige une révolutionnarisation idéologique ainsi qu'une transformation et un niveau de développement élevé des forces productives. L'élimination de la monnaie dans les rapports entre unités de production exige une domination du plan sur les unités de production. Pour entraîner la disparition des rapports marchands, cette domination du plan doit être la forme de domination sociale des travailleurs sur les moyens de production, la forme de l'appropriation sociale des moyens de production et des produits par les travailleurs eux-mêmes, donc la forme non seulement de *l'unité du travail à l'échel. le d'une formation sociale* mais la forme de la *socialisation* du travail.

Tant que le plan n'est pas cela, son intervention ne fait que *déplacer* partiellement la *séparation* des travailleurs de leurs moyens de production. Dans ce cas, l'intervention du plan ne permet pas la disparition des

rapports marchands ; le plan ne fait alors que *se superposer à ces rapports* ; il constitue simplement une forme d'intervention du niveau politique dans le niveau économique, forme d'intervention propre au *capitalisme d'Etat*. Celui-ci peut d'ailleurs « fonctionner » soit sous l'égide d'un Etat capitaliste, soit sous celle d'un Etat ouvrier ; selon les cas, c'est-à-dire selon la nature de classe de l'Etat, les effets du plan sont en partie différents, mais, dans les deux cas — du moment qu'il y a séparation des travailleurs de leurs moyens de production et séparation des entreprises — , le plan ne fait qu'exercer son action *sur des rapports qui sont en partie des rapports marchands* et qui lui opposent une « résistance » spécifique.

REMARQUE

Cette « résistance » et les contradictions qui en résultent peuvent être « éliminées » de deux façons : soit en faisant du « plan » un instrument de « redoublement » des rapports marchands (cet instrument contribue alors, à son propre niveau, à la reproduction des rapports de production capitalistes inhérents à l'existence de la monnaie, du salariat et des « entreprises ») ; soit en transformant les rapports sociaux, et donc aussi le caractère des forces productives qui assurent la reproduction des rapports de production capitalistes. Dans le premier cas, le « plan » n'est que le double idéologique du « marché » ; dans le second, il est un instrument de transformation des rapports sociaux et d'une domination sociale sur les conditions de la reproduction. Cependant, il ne peut être cet instrument qu'à l'intérieur des limites fixées par les rapports sociaux et par les rapports des forces de classes. Toute tentative pour agir en dehors de ces limites (qui, elles-mêmes, ne peuvent être connues que par une analyse concrète et une pratique sociale réelle) aboutit nécessairement à des échecs : on n' « abolit » pas les rapports marchands, on ne leur « substitue » pas un plan, on élimine les rapports marchands par une action politique adéquate dont le plan n'est qu'un instrument, et certainement pas l'instrument principal.

Le fonctionnement des rapports marchands, articulés sur la forme de l'entreprise, comporte lui-même une série d'effets d'une très grande importance et dont il faut maintenant parler.

3. - Quelques effets du fonctionnement des rapports marchands articulés sur l'existence des entreprises et de l'État

Un premier effet est que le *procès de production* continue à avoir la forme d'un *procès de mise en valeur*, puisque la *force de travail* entre dans ce *procès* comme *valeur* ayant la capacité de produire une valeur supérieure à la sienne propre. L'entreprise est ainsi le lieu de la reproduction de *rapports sociaux de production capitalistes*. L'existence de ces rapports est évidemment à distinguer radicalement de celle du *mode de production capitaliste*, car ce mode (comme tout mode de production) n'existe que si existent *simultanément* un ensemble de rapports sociaux *correspondants*. S'il n'en est pas ainsi, si des rapports sociaux de production caractéristiques d'un mode de production donné ne font que se combiner à des rapports sociaux relevant d'un autre mode de production, on n'est pas en présence d'un *mode de production* mais d'une *forme de transition*.

Dans le cas que nous examinons, si les rapports sociaux de production capitalistes, qui se reproduisent au niveau de l'entreprise, se combinent à des *rapports sociaux de production socialistes* (constitués par des rapports planifiés ayant des caractères spécifiques), l'existence de rapports sociaux de production capitalistes ne s'identifie pas à celle du mode de production capitaliste, ils ne constituent que des « éléments » propres au système socio-économique capitaliste encore présents dans une formation sociale en transition. Lorsque ces éléments sont *dominés* par les rapports sociaux de production socialistes, on peut dire que la *base économique* du socialisme existe.

REMARQUE

C'est précisément la présence de tels rapports sociaux capitalistes, et donc celle des porteurs de ces rapports, qui caractérise la transition entre le capitalisme et le socialisme. L'élimination de ces éléments coïncide avec l'achèvement de la transition.

Les propositions qui sont formulées ici ont leur point de départ dans les analyses de Marx concernant la présence de « rapports bourgeois », au cours de ce qu'il appelle la première phase du communisme⁶⁴, et dans les remarques de Lénine sur la transition⁶⁵. Ces propositions comportent, cependant, des développements théoriques nouveaux.

Ce qui est nouveau, ce n'est pas tant l'emploi du concept de « rapports de production capitalistes » — pour caractériser la nature des rapports salariaux dans les entreprises d'Etat (car cet emploi est directement fondé sur les analyses de Marx concernant le concept de « capital variable ») — que l'emploi du terme de « capitalisme d'Etat ». Il s'agit là

d'une extension donnée au concept de « capitalisme d'Etat ».

Cette extension paraît justifiée : 1. par l'existence dans les actuelles formations sociales en transition d'un système de rapports de production capitalistes articulé sur la propriété d'Etat⁶⁶ ; 2. par la capacité de ce système de se reproduire ; 3. par sa capacité de dominer les autres rapports de production lorsqu'il n'est pas lui-même soumis à une politique de refoulement et de transformation.

La mise en œuvre, dans ce cas, du concept de « capitalisme d'Etat » permet de préciser le concept de « voie capitaliste » et de comprendre que cette voie puisse à tout instant être prise par une formation sociale en transition. C'est ce qui a lieu lorsque est abandonnée la politique de refoulement et de transformation du capitalisme d'Etat, puisque celui-ci a la capacité de se reproduire et de dominer les autres rapports de production.

A l'intérieur du champ conceptuel qui est ainsi défini, le concept d'« entreprise socialiste » (concept « contradictoire » comme l'objet même qu'il désigne) se réfère à l'« entreprise » en tant qu'elle est la propriété d'un Etat ouvrier. Le concept d'« entreprise » caractérise la forme des relations qui se nouent entre producteurs et moyens de production au sein d'une forme particulière d'unité de production. Le concept de « capitalisme d'Etat » désigne le système des rapports de production capitalistes articulé sur la propriété d'Etat.

Le système des entreprises d'Etat constitue une forme d'existence du « capitalisme d'Etat sous la dictature du prolétariat » (selon une formule employée par Lénine pour désigner une modalité de capitalisme d'Etat moins strictement subordonnée à l'Etat⁶⁷ que le système des entreprises d'Etat).

Tant que l'Etat ouvrier domine ce système, il le « refoule » ; ce système n'en reste pas moins sous-jacent à la base économique du socialisme. Même sous-jacent, ses effets se manifestent de diverses façons, notamment à travers les conditions marchandes de la reproduction des différents fragments du capital social, et à travers les porteurs des rapports sociaux correspondant à ce système, c'est-à-dire au niveau de la lutte de classes. Si, par suite des conséquences de cette lutte, la domination de l'Etat ouvrier est compromise ou affaiblie, le capitalisme d'Etat peut devenir la forme économique dominante. On notera que seule cette forme correspond pleinement au concept de capitalisme d'Etat, puisqu'elle repose sur la propriété d'Etat. Il s'agit là d'une formation économique particulière, caractéristique du stade impérialiste et non pas d'un stade « nouveau », qui serait un « au-delà » du stade impérialiste.

Pour en comprendre les effets, cette forme doit évidemment être soumise à une analyse spécifique. Les éléments d'analyse dont on dispose dès maintenant révèlent qu'il s'agit là d'une forme caractérisée par une grande instabilité. Celle-ci est liée à une tendance à la décomposition de la propriété d'Etat (c'est de cette façon, semble-t-il, que l'on peut analyser les traits essentiels des « réformes économiques » en cours dans divers pays de l'est de l'Europe)⁶⁸

A partir des remarques précédentes, il apparaît que le développement vers le capitalisme d'une formation en transition ne peut pas être expliqué par le « développement du marché ». Ce développement n'est qu'un effet du développement vers le capitalisme, et il est lui-même déterminé par un renversement dans les rapports de forces sociales. Cependant, un tel renversement ne se traduit pas nécessairement par un « développement du marché », il peut déterminer, au contraire, du moins de façon transitoire, le « renforcement » du capitalisme d'Etat (ce point ne peut évidemment être développé ici ; il sera repris dans un autre contexte).

La domination des rapports capitalistes par des rapports socialistes exclut l'exploitation des travailleurs (la plus-value produite par les travailleurs au sein des entreprises devient la propriété de l'Etat ouvrier qui se l'approprie et la redistribue conformément aux exigences de la construction du socialisme), mais l'existence des rapports capitalistes n'en implique pas moins la *possibilité* du rétablissement du capitalisme, c'est-à-dire la possibilité d'un rétablissement de l'exploitation des travailleurs par ceux qui contrôlent l'emploi des moyens de production. Cette exploitation peut être aussi bien le fait de ceux qui interviennent comme « possesseurs » des moyens de production (les dirigeants des entreprises) que de ceux qui sont censés les « contrôler » au nom de la « propriété d'Etat ». Les « conflits » qui peuvent opposer une de ces catégories à l'autre ne sont jamais que des conflits secondaires, dès lors que ceux qui interviennent au nom de la « propriété d'Etat » ne sont plus les représentants des producteurs immédiats, mais qu'ils constituent une catégorie d'agents exploitant les producteurs, c'est-à-dire une classe dominante.

REMARQUE

Le point qu'il convient particulièrement de souligner dans ce qui est dit ci-dessus est que c'est le rapport salarié, intervenant dans une production marchande (une production en vue de la valeur et de son accroissement), qui constitue un rapport social de production capitaliste. L'existence de

rapports marchands ne suffit pas à caractériser des rapports capitalistes, car, on le sait, les rapports marchands peuvent remplir des fonctions variées. Ils ne deviennent des rapports de production qu'à l'intérieur de la sphère de la production. Lorsqu'ils sont présents dans celle-ci, ils font pénétrer la forme valeur dans le procès de production lui-même ; ce procès devient alors un procès de mise en valeur.

Un deuxième effet du fonctionnement des rapports marchands, et qui revêt par rapport à notre analyse une importance fondamentale, est constitué par les *obstacles* mêmes que ce fonctionnement met au *développement du calcul économique social*. Ces obstacles⁶⁹ se présentent sous deux formes⁷⁰.

La première est constituée par *l'effet idéologique* des rapports marchands ou, plus exactement, par *l'espace de représentation* au sein duquel *ces rapports se représentent nécessairement*. A son tour, l'existence de cet espace de représentation développe une série d'effets, qui ont été désignés par Marx à travers les termes de « fétichisme de la marchandise », d' « illusions », etc., et qui *donnent consistance* au calcul monétaire et, par là, barrent en quelque sorte la voie à un véritable calcul économique.

REMARQUE

C'est dans ces représentations que s'enracine, aussi, un ensemble de « normes » liées à l'idéologie marchande : les normes d'égalité formelle, de réciprocité, etc. C'est là le terrain nourricier de l'idéologie juridique « bourgeoise » et du « droit bourgeois ».

La deuxième forme sous laquelle se présentent les obstacles au développement du calcul économique social liés au fonctionnement des rapports marchands est, si l'on peut dire, « négative ». Elle est constituée par une *absence de connaissance*, absence *nécessairement* inscrite dans le fonctionnement de tout marché, en tant que celui-ci *met en relation de façon seulement extérieure les différentes unités de production*.

En effet, les rapports marchands ne font entrer en relation les unités de production que par l'intermédiaire de leurs *produits*, et non par l'intermédiaire de leurs *travaux*. Ces travaux s'effectuent au sein de chacune d'elles et *ne sont donc pas directement confrontés* entre eux. C'est précisément ce caractère de la production marchande qui, *à l'intérieur de celle-ci, rend impossible un véritable calcul économique*, une mesure directe du travail socialement nécessaire. C'est ce caractère qui contraint les échangistes au calcul monétaire, et qui ne rend possible un calcul

économique qu'à des agents qui, tout en n'étant pas insérés dans les rapports marchands, sont placés dans des conditions qui leur permettent de « pénétrer » véritablement les différentes unités de production et d'avoir connaissance des procès qui s'y déroulent, ce qui implique, déjà, une « révolutionnarisation » de ces unités de production en tant qu'« entreprises ».

En résumé, au niveau économique, l'existence de rapports marchands et de rapports sociaux capitalistes au sein des formations sociales en transition est liée à l'existence des « entreprises ». Ces « unités de production » sont celles qui correspondent à la structure des forces productives et à un ensemble de rapports sociaux hérités du capitalisme. Elles tendent à reproduire ces rapports. Ceux-ci ne peuvent être radicalement transformés que par un *procès de lutte* de caractère économique, idéologique et politique ; cette transformation ne peut donc avoir lieu que comme le *résultat historique* de telles luttes menées victorieusement.

REMARQUE

Ce qui vient d'être dit fait apparaître, encore une fois, le caractère illusoire (éventuellement — dans certaines conditions — réactionnaire) des formules d'« autogestion ». Dans le meilleur des cas, celles-ci peuvent permettre à certains producteurs immédiats de disposer d'une propriété juridique de groupe sur certains moyens de production (ceux appartenant aux « entreprises » dans lesquelles ils travaillent), mais ces formules ne font que diviser les travailleurs en autant de groupes qu'il y a d'entreprises autogérées. Celles-ci continuent elles-mêmes à être reliées par le marché. Dans ces conditions, les travailleurs ne peuvent pas véritablement dominer l'emploi de leurs moyens de production ni celui de leurs produits, puisque cet emploi est lui-même dominé par les rapports marchands. En outre, les problèmes que pose la gestion, par l'intermédiaire des rapports marchands, sont des problèmes séparés de ceux de la production, mais qui exercent une influence décisive sur le fonctionnement des entreprises et sur les « résultats » (financiers) obtenus par celles-ci. En conséquence, ceux que les producteurs immédiats « chargent » de ces problèmes sont ceux qui dirigent réellement les entreprises, donc qui contrôlent à la fois les procès de travail et les conditions de reproduction du capital. Il en est ainsi même si ces dirigeants sont « nommés » par les producteurs immédiats. Aussi, toutes les caractéristiques de la division sociale et technique du travail propres

au capitalisme se trouvent-elles reproduites dans les entreprises « autogérées ». Ce n'est que dans une période de reflux, à titre provisoire, et à condition de ne pas servir de trompe-l'œil idéologique, que l'autogestion peut permettre momentanément à des travailleurs d'éviter la mainmise directe d'une bourgeoisie d'Etat sur les moyens de production. Par contre, dans une période de montée des luttes sociales, l'autogestion peut être une sorte de « piège économique » qui enferme les travailleurs dans les limites de l'entreprise, bornant leur horizon et cachant la nécessité, pour une véritable domination des travailleurs sur les moyens de production, d'une socialisation du travail radicalement différente de celle qui s'accomplit par le truchement des rapports marchands.

L'accent mis, au cours des pages précédentes, sur le rôle de l'entreprise comme institution matrice de la reproduction de rapports sociaux capitalistes ne doit pas faire perdre de vue que, dans les actuelles formations sociales en transition, il existe aussi d'autres conditions qui assurent la reproduction de ces rapports.

a) *L'existence d'un système capitaliste mondial*

Une de ces conditions, dont l'examen exigerait des développements trop longs pour qu'ils puissent trouver leur place ici, est l'existence d'un *marché mondial capitaliste* et de *rapports sociaux capitalistes dominants à l'échelle mondiale*. Cela a été signalé précédemment⁷¹ : cette existence a notamment pour effet de faire pénétrer une partie des moyens de production dans le procès de production en tant que *marchandises*, dont la détermination de la valeur n'est pas directement connue, puisqu'elle n'est connue que très indirectement par son *prix*. Cette existence oblige, d'autre part, à faire fonctionner une partie des unités de production pour le marché capitaliste mondial. Certes, l'« isolement » relatif des unités de production, qui permet l'*instauration du monopole du commerce extérieur*, n'est pas sans limiter les effets de l'existence du marché mondial capitaliste, mais *limiter* n'est pas *supprimer*, c'est seulement *déplacer* le mode d'action du marché mondial. Aussi, dans certaines conditions intérieures, la pression du marché mondial peut être telle qu'elle parvienne peu à peu à dominer une fraction croissante de la production.

De plus, l'existence d'un système capitaliste mondial n'est d'ailleurs pas seulement la source d'une pression « directement économique », elle est aussi la source d'une pression politique et idéologique. Cette pression s'exerce, par exemple, sur les modes de consommation et sur les formes d'organisation des « entreprises ». Elle tend à consolider l'entreprise et les

rapports capitalistes parce qu'en *tant qu'institution capitaliste* l'entreprise fonctionne nécessairement « mieux » — *comme lieu de mise en valeur* — dans les conditions du capitalisme que dans celles de la transition, où elle doit céder la place à une autre forme d'unité de production.

b) *L'existence de l'Etat et de l'appareil d'Etat*

Lorsqu'on analyse le fonctionnement des actuelles formations sociales en transition, et les conditions dans lesquelles le calcul économique peut s'y développer, il n'est pas possible de laisser de côté le problème de l'appareil d'Etat, sous prétexte qu'il ne s'agirait pas là d'un « problème économique ». En réalité, l'existence de certaines *formes politiques* contribue, par elle-même, à imposer une *séparation* entre les producteurs immédiats et leurs moyens de production et, donc, à imposer des rapports marchands, y compris au sein de la sphère de la production.

L'ampleur des questions qui sont posées ici est telle qu'on ne pourra en dire que quelques mots, en prenant pour point de départ les propositions théoriques énoncées par Marx et par Lénine concernant ces questions.

On rappellera donc que ce que Marx appelle le « pouvoir d'Etat moderne », c'est-à-dire le pouvoir de l'Etat centraliste n'est à ses yeux rien d'autre que « la forme bourgeoise du gouvernement »⁷². L'Etat centraliste est une forme parasite⁷³ que le pouvoir ouvrier ne peut utiliser. Il doit la briser et lui substituer une forme politique différente. C'est pourquoi Marx souligne qu'en s'emparant du pouvoir « la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'Etat et de le faire fonctionner pour son propre compte »⁷⁴, qu'il lui faut briser et démolir cet appareil pour lui en substituer un autre *qui n'est plus* à proprement parler un *pouvoir d'Etat*⁷⁵.

On sait que Marx a vu dans la *constitution communale*, telle qu'elle était sortie de la Commune de Paris, cette *nouvelle forme politique*.

REMARQUE

C'est parce que la constitution communale est celle d'un pouvoir politique non centraliste (bien qu'elle maintienne une certaine centralisation) que Marx a vu dans la Commune « la forme transitoire » de la disparition de l'Etat », ou, selon une autre expression de Lénine : « la transition de l'Etat au non-Etat »⁷⁶. C'est pour cette raison aussi que, dans de nombreux textes marxistes, on parle plutôt du « pouvoir ouvrier »

que de l'« Etat ouvrier » ou que le terme d'« Etat » est mis entre guillemets lorsqu'il désigne la forme politique de la classe ouvrière. Cependant, l'usage s'est établi de désigner aussi cette forme politique par le terme d'« Etat », en indiquant qu'il s'agit d'un « type d'Etat particulier ». C'est ainsi que Lénine s'exprime en 1917, par exemple dans son texte sur « La dualité des pouvoirs »⁷⁷. Il caractérise ce type d'« Etat » soviétique comme « un pouvoir qui s'appuie... sur l'initiative directe venant d'en bas, des masses populaires, et non sur une loi édictée par un pouvoir d'Etat centralisé »⁷⁸.

Pour Marx, cette nouvelle forme politique — qui n'a pas été inventée mais « révélée » par l'histoire — est une forme nécessaire à ce qu'il appelle « l'émancipation économique du travail »⁷⁹, elle permet d'abolir « l'armée permanente et le fonctionnarisme d'Etat »⁸⁰ et elle crée les conditions qui permettent aux travailleurs de « régler la production nationale selon un plan commun, la prenant ainsi sous leur propre contrôle »⁸¹.

Cependant, l'histoire qui avait produit la constitution communale a produit aussi (pour des raisons qui ne peuvent être analysées ici) d'autres formes politiques du pouvoir de la classe ouvrière, des formes plus centralisées, telles que celle qui s'est instaurée en Russie au cours des années 1917-1920⁸². Cette forme politique imposée par les conditions historiques a été qualifiée par Lénine d'« Etat ouvrier présentant une déformation bureaucratique »⁸³. L'existence d'une telle forme politique, tout comme l'existence de l'entreprise, joue un rôle majeur dans la reproduction de rapports sociaux capitalistes.

REMARQUE

C'est dans un discours prononcé le 30 décembre 1920⁸⁴ que Lénine caractérise dans les termes ci-dessus indiqués l'Etat soviétique d'alors. Il rappelle que cette caractérisation a été retenue par le programme du P.C. (b) R. et il en souligne l'importance afin de montrer la nécessité pour la classe ouvrière d'organisations syndicales lui permettant de se défendre contre un Etat qui « n'est pas tout à fait ouvrier »⁸⁵. Ce discours de Lénine est dirigé contre les thèses de Trotski, qui n'admettait pas que les syndicats ouvriers puissent avoir à défendre les travailleurs contre un « Etat ouvrier ».

Cette forme politique est destinée à être transformée. Elle peut ou bien être « révolutionnée », pour céder la place à une forme moins centraliste,

plus démocratique, plus proche de la production, ou bien elle peut voir renforcer ses traits centralistes, être de plus en plus séparée des travailleurs, « régner » de plus en plus sur eux, constituer un appareil dont les membres forment un « corps » ayant ses règles internes de recrutement et dont la base n'est « responsable » que vis-à-vis du sommet, duquel dépend son « sort » et, en premier lieu, son « avancement ».

En d'autres termes, cette forme peut jouer le rôle de matrice de rapports sociaux « bourgeois ». Elle peut devenir le lieu où s'édifient des moyens de répression dirigés contre les travailleurs, le lieu où se concentre le pouvoir d'utiliser les moyens de production et de disposer des produits et vers lequel convergent des éléments sociaux porteurs de rapports idéologiques non prolétariens, éléments les plus « adaptés » aux tâches de répression, et à celles de gestion et de planification sans contrôle des producteurs immédiats.

L'évolution historique de l'appareil d'Etat en Union soviétique s'est faite dans ce sens. Elle a produit un type spécifique d'appareil d'Etat dont les caractéristiques se retrouvent dans les appareils d'Etat des pays de l'Est européen.

C'est parce que ce type d'appareil *sépare* aussi les travailleurs des moyens de production qu'il instaure nécessairement une certaine forme de « planification » et de calcul économique et qu'il imprime un caractère particulier à la propriété « sociale ». C'est précisément pourquoi on ne peut analyser les effets de cette propriété sans tenir compte des caractéristiques concrètes de l'institution étatique qui en est le support⁸⁶.

En effet, pendant la période de transition, c'est l'Etat (ou une forme politique remplissant, à cet égard, les mêmes fonctions) qui est le support de la propriété « sociale ». Ce qui signifie que cette propriété *n'est pas sociale*, puisqu'elle est exercée par l'Etat « au nom de la société ». Par là, *même au niveau de la propriété, les producteurs immédiats sont séparés de leurs moyens de production* : ils n'en sont « propriétaires » que par l'intermédiaire de l'Etat.

La portée réelle de la propriété d'Etat *dépend des rapports réels* existant entre la masse des travailleurs et l'appareil d'Etat. Si cet appareil est vraiment et *concrètement* dominé par les travailleurs (au lieu d'être placé au-dessus de ceux-ci et de les dominer), la propriété d'Etat est la forme juridique de la propriété sociale des travailleurs ; par contre, si les travailleurs ne dominent pas l'appareil d'Etat, si celui-ci est dominé par un corps de fonctionnaires et d'administrateurs et s'il échappe au contrôle et à la direction des masses travailleuses, c'est ce corps de fonctionnaires et d'administrateurs qui *devient* effectivement *propriétaire* (au sens d'un

rapport de production) des moyens de production. Ce corps forme alors une *classe sociale* (une bourgeoisie d'Etat) en raison du rapport existant entre lui-même et les moyens de production, d'une part, et les travailleurs, d'autre part. Cette situation n'implique évidemment pas que cette classe consomme personnellement la totalité du surproduit mais qu'elle *dispose* de celui-ci selon des normes qui sont des normes de classe, y compris en étant obligée de laisser jouer un rôle dominant au marché et aux « critères de rentabilité ».

REMARQUE I

Le terme de « bourgeoisie d'Etat » employé pour désigner cette couche se justifie par les formes de séparation entre travailleurs immédiats et moyens de production sur lesquelles repose son pouvoir. Il se justifie, aussi, par les fonctions que cette classe remplit, dont la principale est une fonction d'accumulation qu'elle exerce en tant qu'agent du capital social, c'est pourquoi la question de la « consommation personnelle » de cette classe est une question relativement secondaire, de même qu'est secondaire le « mode d'accession » aux fonctions, c'est-à-dire le « mode d'entrée » dans la classe.

REMARQUE II

Bien entendu, en ce qui concerne la domination et le contrôle soit des producteurs immédiats, soit des fonctionnaires et administrateurs sur l'appareil d'Etat, il n'existe pas que deux situations extrêmes, mais aussi des degrés intermédiaires. Des mouvements dans un sens ou dans l'autre sont donc possibles. Ces mouvements constituent, à ce niveau, un des contenus essentiels de la phase de transition.

Lorsque le mouvement dans le sens de la domination du corps de fonctionnaires et administrateurs sur l'appareil d'Etat a atteint un point tel (du fait de l'évolution du rapport des forces politiques tant internes aux appareils d'Etat et du parti qu'externes à ces appareils) qu'un mouvement en sens inverse ne peut plus être attendu que d'une rébellion des masses, alors que celles-ci ne peuvent pas compter sur l'appui d'une partie de la direction de l'Etat et du parti dirigeant, on peut dire que la domination de la bourgeoisie d'Etat est complètement instaurée, donc que la phase de transition s'est terminée par le rétablissement du capitalisme.

Par contre, lorsque l'ensemble des rapports sociaux a été profondément transformé dans le sens d'une domination sociale réelle des travailleurs

sur les moyens de production et sur les institutions politiques, la propriété d'Etat elle-même disparaît, pour céder la place à une appropriation sociale. Ce n'est là, évidemment, qu'une perspective dont la réalisation suppose une transformation radicale de la situation mondiale elle-même.

REMARQUE III

S'il est question plus haut de « rétablissement du capitalisme », et non de l'instauration d'une domination de classe entièrement nouvelle, c'est — on l'a vu — parce que la domination de classe ainsi rétablie est liée à la domination des rapports sociaux capitalistes qui existent encore, mais qui n'occupent qu'une place subordonnée, pendant la période antérieure de transition, tant que la bourgeoisie d'Etat ne domine pas l'appareil politique. La domination de la bourgeoisie d'Etat tend, fondamentalement, à assurer une large extension aux rapports marchands et au calcul monétaire. En conséquence, la propriété d'Etat tend de plus en plus à n'être qu'un simple rapport juridique qui ne s'articule pas sur des rapports économiques effectifs (des rapports planifiés jouant un rôle dominant). Ces points ne peuvent être développés ici ; ils ne peuvent l'être qu'en liaison avec une analyse concrète de l'évolution qui a eu lieu en Union soviétique au cours des dix dernières années.

La propriété d'Etat n'est donc autre chose qu'un simple rapport juridique, dans la mesure où elle correspond à des rapports sociaux qui dominent les rapports marchands. Cette domination est celle de rapports planifiés, c'est-à-dire d'obligations planifiées qui constituent la substance d'un véritable plan économique (par opposition à ce que peuvent être des « plans » « prévisionnels », « indicatifs », etc.). Un tel plan est la forme de l'unité du travail, dans la mesure même où il permet aux producteurs de régler la production en commun et où il n'est pas un simple accompagnement, redoublement ou renforcement des rapports marchands ; en effet, c'est seulement alors qu'il est l'instrument de rapports radicalement nouveaux, la première forme d'existence de rapports sociaux socialistes.

Cela conduit à formuler un dernier ensemble de remarques concernant les rapports de l'Etat et de ses organes de planification avec les unités de production. Ces remarques visent à faire apparaître quels sont les effets sur ces rapports du fonctionnement d'« entreprises », comme forme d'existence des unités de production.

REMARQUE IV

Un premier effet consiste, on le sait, à imposer la forme valeur à une partie de ces rapports. Cette forme intervient aussi bien dans les « calculs » des organes de planification eux-mêmes, dans les modalités de fixation aux entreprises d'obligations planifiées (obligations fixées en partie en termes monétaires) que lors de la centralisation par l'Etat du produit du surtravail, car cette centralisation a lieu, elle aussi, « en monnaie », c'est-à-dire sous la forme de « versements » effectués par les entreprises et destinés au budget de l'Etat. (La forme valeur, la monnaie et la forme politique de l'Etat, la forme économique de l'entreprise constituent ainsi des éléments qui se soutiennent réciproquement.)

Un deuxième effet concerne les modalités de contrôle de l'Etat sur l'activité des entreprises. La forme même d'organisation de l'entreprise, sa structure interne, les rapports sociaux qui la caractérisent tendent à faire obstacle à un contrôle concret de son activité. En même temps, l'existence de la forme valeur et des rapports marchands (conséquences du fonctionnement des « entreprises ») permet un contrôle abstrait et extérieur : le contrôle monétaire, contrôle effectué sur la base du bilan de chaque entreprise, et de l'examen de ses résultats financiers. Plus les rapports marchands se développent, et plus les organes d'Etat sont conduits à ne « contrôler » que les résultats financiers et à ne « s'intéresser » qu'à ceux-ci (qui se traduisent par des « recettes » budgétaires).

A la limite, le développement des rapports marchands peut aboutir à ce que les organes de « planification » laissent les entreprises « libres » (formellement ou réellement, peu importe) d'élaborer elles-mêmes l'essentiel de leurs « plans », en leur demandant que ces plans permettent la maximisation de leurs bénéfices et de certains versements au budget, sous la réserve d'une « cohérence » suffisante de ces « plans d'entreprise ». Le rôle des organes de « planification » consiste, alors, à contrôler cette cohérence et à vérifier si les « critères de maximisation » sont respectés. Dans un tel cas, le « contrôle par la monnaie » connaît un développement maximum et le plan n'est plus qu'un « accompagnateur » des rapports marchands. C'est cette orientation qui a été prise en Union soviétique depuis les réformes de septembre 1965.

Un troisième effet, intimement lié aux deux précédents, et donc déjà signalé, est d'ouvrir un large champ aux calculs monétaires, même au niveau des organes de planification et de tendre ainsi à étouffer le développement du calcul économique. Evidemment, il ne s'agit pas là d'un effet « direct » : l'« étouffement » d'une forme de calcul par l'autre n'est

qu'une image, car cet « étouffement » est, toujours, le produit d'une politique, c'est-à-dire d'une lutte de classes économique, idéologique ou directement politique.

REMARQUE V :

Il importe de rappeler ici, encore une fois, que non seulement il n'y a rigoureusement aucune équivalence entre calcul économique et « calcul monétaire » (cela peut facilement être démontré⁸⁷), mais que le « calcul monétaire » est toujours un pseudo-calcul. Il porte sur des grandeurs qui ne sont pas le résultat d'une mesure, et ses « résultats » sont déjà entièrement inscrits non seulement dans les dimensions de grandeurs déjà « données » (ce qui va de soi, et est le propre de tout calcul), mais dans les lois qui déterminent ces dimensions. Aussi, ce « calcul » ne fait-il que tirer « automatiquement » les conséquences d'une situation donnée du marché. Bien entendu, cela ne veut pas dire que ce calcul ne sert à rien. Il sert à faire jouer plus rapidement les lois du marché ; il ne se distingue donc pas de celles-ci, il en est le complément ou, si l'on veut, le prolongement.

En règle générale, il semble que l'on puisse dire que la forme monétaire des rapports de l'Etat avec les centres de production doit se développer d'autant plus que ces rapports concernent les *dirigeants* des entreprises, en tant que ceux-ci dominent les travailleurs immédiats, tandis que la forme non monétaire de ces rapports, l'analyse concrète des procès de travail intérieurs aux unités de production exige (si elle doit être autre chose qu'un *simulacre* ou un *vœu pieux*) le développement de rapports directs avec les travailleurs immédiats, la participation directe de ceux-ci à l'élaboration des plans, donc une révolutionnarisation des « entreprises ».

La tendance à la dominance des rapports monétaires, et l'absence de participation directe des travailleurs immédiats à l'élaboration du plan constituent deux effets corrélatifs de la *séparation* des travailleurs de leurs moyens de production ; elles impliquent le développement non de rapports socialistes mais de rapports capitalistes, d'abord sous la modalité du *capitalisme d'Etat*.

4. - Propriété d'État et plan

Il résulte de ce qui précède que la forme du plan peut correspondre :

a) *A un redoublement et à un « accompagnement » des rapports*

marchands.

Dans ce cas, ce sont ceux-ci qui dominent. Les travailleurs sont alors entièrement séparés de leurs moyens de production, ce qui implique qu'au niveau même de l'Etat ils ont été éliminés du pouvoir, donc que le capitalisme fonctionne dans le cadre juridique formel de la « propriété d'Etat ». Tant que ce cadre subsiste, on est en présence d'un capitalisme d'Etat, dominé par une bourgeoisie d'Etat ; certes, si cette situation n'interdit pas d'élaborer un « plan indicatif », elle rend impossible la mise en œuvre d'une véritable planification.

REMARQUE

Une remarque et une précision sont ici utiles.

Dans la formulation précédente, se trouve introduite une distinction entre « élaboration d'un plan » (qui est une pratique à laquelle on peut se livrer même lorsque dominant les rapports marchands) et « planification ».

Ce dernier terme désigne, on le sait, une pratique sociale complexe par laquelle se réalisent effectivement, dans le champ forces productives/rapports de production, des transformations correspondant à un projet politique. Le degré de correspondance des transformations réelles avec les transformations projetées constitue un des indices du degré d'efficacité de la planification. Il ne s'agit évidemment que d'un indice. Cette « efficacité » ne peut faire l'objet, en effet, que d'évaluations indirectes, à partir, notamment, des « pourcentages de réalisation des plans ». A eux seuls ces « pourcentages » n'apportent d'ailleurs pas d'information sur la portée réelle des transformations qui ont pu se produire.

b) A la dominance de rapports socialistes sur les rapports marchands.

Celle-ci ne peut avoir lieu réellement que s'il a été mis fin au moins partiellement à la séparation des travailleurs de leurs moyens de production. Cela suppose que les travailleurs occupent une position politique et économique dominante, au moins par l'intermédiaire d'une *avant-garde*, celle-ci assurant la direction de l'appareil d'Etat et le contrôle sur les unités de production. Dans ce cas, le plan assure *l'unité du travail social*. Cependant, l'existence de rapports marchands, tant au niveau des entreprises que dans les rapports de celles-ci avec les organes d'Etat,

signifie que cette unité n'est pas encore celle du travail socialisé. La « propriété d'Etat » et le droit « bourgeois » constituent alors le cadre d'un « *capitalisme d'Etat* » dominé par la classe ouvrière. Des rapports sociaux de production capitalistes existent encore, mais ils sont placés dans une situation subordonnée, ils se combinent à des *rapports économiques planifiés* qui les dominent. Cette combinaison spécifique et propre à la transition est couramment désignée comme correspondant à l'existence d'une « *base économique* » socialiste.

REMARQUE

Les propositions ci-dessus appellent trois sortes d'observations :

I. Le concept d' « avant-garde » désigne en fait le parti ouvrier dirigeant, mais seulement dans la mesure où il est un parti ouvrier par sa base sociale, par sa liaison avec les producteurs immédiats et par son idéologie.

II. Si une telle avant-garde n'existe pas, en particulier si le parti « ouvrier » dirigeant n'a pas, ou n'a plus, les caractéristiques qui font de lui une avant-garde de la classe ouvrière, les conditions politiques et idéologiques qui permettent la dominance des rapports planifiés sur les rapports marchands n'existent pas. Quand il en est ainsi, il peut bien y avoir formellement un « document » qui porte le nom de « plan », mais cela ne fait que dissimuler l'absence d'une véritable planification. Dans ces conditions, en effet, un tel « document » ne peut pas reposer sur une connaissance interne et approfondie des unités de production et des procès de production qui s'y accomplissent. Or, en l'absence de cette connaissance, aucune planification ne peut être mise en œuvre. Ce qui existe, alors, c'est une combinaison instable de rapports marchands et d'ordres administratifs (auxquels les dirigeants des entreprises obéissent plus ou moins). L'expérience concrète récente de l'Union soviétique et d'autres « pays socialistes » confirme qu'il en est bien ainsi. A la longue, cette situation ne peut que conduire à l'abandon d'un tel simulacre de planification et au plein développement des rapports marchands.

III. La troisième observation concerne l'expression dominance des rapports socialistes sur les rapports marchands. Le concept de « dominance », qui figure dans cette expression, signifie que la reproduction des rapports marchands ne détermine pas les caractéristiques fondamentales de la reproduction et de la transformation du système rapports de production/forces productives. En d'autres termes, quand il en est ainsi, les rapports marchands ne déterminent ni l'ampleur

de l'accumulation, ni sa répartition entre les diverses sphères sociales, ni les principales conditions sociales et matérielles (par exemple « techniques ») de la production. Ces rapports ne remplissent donc alors que des fonctions limitées, au niveau de la gestion courante des unités de production, et ils remplissent ces fonctions sous la domination des rapports planifiés. C'est en ce sens qu'ils sont dominés.

Ces précisions relatives au concept de dominance sont indispensables maintenant que, dans les pays de l'est de l'Europe, il est fait usage, dans un sens très particulier, des notions de « marché dirigé » ou de « marché socialiste contrôlé »⁸⁸.

Ces notions visent une réalité tout à fait différente de celle visée par le concept de « dominance des rapports socialistes sur les rapports marchands », alors qu'elles semblent « équivalentes ». En effet, ces notions désignent une pratique politique et économique en vertu de laquelle le « marché » (c'est-à-dire les rapports marchands) joue le rôle dominant, tandis que le rôle des instances administratives d'Etat est de prévoir quelles transformations les rapports marchands imposent, afin d'être en mesure de s'adapter le mieux possible à ces transformations. Ce n'est pas le « marché » qui est « dirigé », mais ce sont les conditions concrètes de son action que l'on essaye de « contrôler ». Par exemple, dans les propositions d'Ota Sik, il s'agit de se « guider » sur les « prix mondiaux » (donc sur les rapports sociaux capitalistes) pour déterminer les branches dans lesquelles on investit et les techniques qui doivent être mises en œuvre.

c) A la présence des seuls rapports socialistes.

Dans ce cas, le plan économique assure l'unité du travail socialisé. C'est là une situation dont la réalisation apparaît aujourd'hui encore lointaine. Elle suppose non seulement des transformations sociales profondes dans les pays socialistes mais aussi qu'ait cessé la domination du mode de production capitaliste en tant que système mondial.

Telles sont quelques-unes des analyses qui apparaissent nécessaires à une meilleure compréhension de ce qui a été désigné comme « survivance » des catégories marchandes, ainsi qu'à une mise en lumière des conditions d'une élimination effective (et non pas simplement fictive) des rapports marchands — ces conditions étant également celles d'un véritable développement du « calcul économique ».

Unité de production et « entreprise »

Les analyses qui précèdent ont fait apparaître quel est, dans les actuelles formations sociales en transition, le rôle qui revient encore à l'« entreprise » (c'est-à-dire à l'ensemble des rapports sociaux qui correspondent à cette forme d'existence des unités de production) dans la reproduction des rapports marchands et, plus particulièrement, dans la reproduction des rapports sociaux capitalistes. Le terme d'« entreprise » a donc été employé pour désigner une forme d'unité de production caractéristique du mode de production capitaliste et dont la transformation radicale est nécessaire à l'élimination effective des rapports marchands.

Les formulations précédentes impliquent, évidemment, que l'« unité de production » peut avoir d'autres formes d'existence que l'« entreprise ». Quelques indications ont déjà été données sur ce point, mais il ne s'agit que d'indications, aussi le concept d'« unité de production » reste-t-il à préciser ; de même, il faut apporter des précisions concernant les formes d'existence des unités de production.

Il ne saurait être question de traiter ici de tous les aspects de ces problèmes ; il est cependant nécessaire de s'y arrêter quelques instants — en premier lieu, pour clarifier le concept d'« unité de production ».

REMARQUE

Dans les formulations du présent texte, j'ai substitué les termes d'« unité de production » et d'« unité économique » à ceux de « sujet technique » et de « sujet économique », termes employés dans des textes antérieurs (notamment dans mon livre sur La Transition vers l'économie socialiste). Je me suis décidé à cette substitution en raison de la charge idéologique dont est imprégnée la notion de « sujet » et des illusions relatives à l'« autonomie » du sujet que ce terme évoque.

1. - La notion d'unité de production

La division du travail implique que l'ensemble des procès de travail dont dépend la reproduction sociale soit divisé entre un certain nombre de travailleurs. Si les conditions matérielles et sociales dans lesquelles les travailleurs participent aux procès de travail sont telles que certains de ces procès constituent un ensemble groupant de façon régulière des travailleurs et des moyens de travail, si bien que ces procès sont *directement reliés* entre eux tout en étant *séparés des autres*, on dira que les moyens de travail qui servent de « supports » aux procès de travail directement reliés entre eux, ainsi que les travailleurs qui mettent ces moyens de travail en œuvre, forment des « unités de production ».

La « base matérielle » de l'unité de production est donc constituée par un ensemble de moyens de travail servant à la *reproduction de procès de travail déterminés*. Par conséquent, une unité de production existe aussi longtemps que se trouve reproduit un ensemble de procès de travail à l'aide d'un ensemble de moyens de travail : l'existence de l' « unité de production » à travers le temps n'est ainsi rien d'autre que l'existence de cycles successifs de mêmes procès de travail à l'aide des mêmes moyens de travail. Sans vouloir s'arrêter trop longtemps sur cette question, on observera :

a) Que les travailleurs individuels qui participent aux cycles successifs des procès de travail peuvent changer, l' « unité de production » subsiste. L'unité de production est donc *distincte* de l' « individualité » des *travailleurs* qui, en son sein, font face aux moyens de travail et les mettent en œuvre. Ces « travailleurs individuels » constituent d'ailleurs eux-mêmes un « travailleur collectif » dont l' « existence » est indépendante de celle des travailleurs qui le composent.

b) Qu'au cours des cycles successifs, certains procès de travail et certains moyens de travail peuvent disparaître et être remplacés par d'autres : l' « unité de production » n'en subsiste pas moins, du moment qu'il n'y a *pas de rupture dans les cycles de reproduction des procès de travail* ; en effet, quand il en est ainsi, ces procès continuent à s'insérer de la même façon dans la division de la production sociale qui, elle aussi, subit des transformations continues, tout en *se reproduisant*.

Il résulte de ce qui précède qu'à *travers la reproduction des procès de travail, l'unité de production elle-même se trouve reproduite*. Cela signifie que ces procès de travail ne sont *pas seulement* des procès de travail, ils sont, *simultanément*, des *procès de production*, puisqu'ils assurent la *reproduction des conditions sociales de leur propre accomplissement*. Ils

reproduisent donc les *rapports sociaux* dans lesquels ils sont pris, et dont ils sont, à la fois, les effets et les conditions. L'*unité* des procès de travail et du procès de production constitue l'*unité de production* ; à défaut de cette unité des deux procès, on peut être en présence d'une « unité de travail », non d'une unité de production.

REMARQUE

Dans le texte ci-dessus, le terme de « procès de travail » désigne un « procès entre l'homme et la nature ». Comme dit Marx, ce procès considéré « abstraitement » est un procès « individuel » dont les « éléments simples » sont : 1. l'activité personnelle de l'homme (ou activité productive finalisée — Zweckmässig) ou travail proprement dit ; 2. un objet sur lequel le travail agit ; et 3. un moyen par lequel le travail agit^{89, 90}.

Le procès de travail tel qu'il est historiquement donné n'est pas un procès « individuel » (car il s'insère dans une division du travail). Il est un procès de travail social qui se distingue du procès individuel par les divisions que le caractère social du procès introduit dans les éléments qui y interviennent.

La structure du procès de travail social a pour effet que celui-ci est aussi un procès de production ayant sa « finalité » propre.

C'est pourquoi, dans le texte ci-dessus, la distinction est faite entre le « procès de travail » et le « procès de production ». Ce dernier terme désigne un double procès : le procès de travail (qui « produit » des valeurs d'usage) et le procès de production qui est le procès de reproduction des conditions sociales du travail lui-même.

Le procès de production n'est donc pas seulement un procès de travail social, il est aussi procès de reproduction de ses agents et de leurs places respectives, donc procès de reproduction des rapports de production ; du point de vue social, cette reproduction est même la seule production (c'est en ce sens précis que Marx dit que, dans le mode de production capitaliste, la production « produit » des capitalistes et des travailleurs salariés).

Le procès de production social ne comporte pas seulement un procès de production immédiat (dont la « base » est constituée par les procès de travail) , mais d'autres procès nécessaires à la reproduction des conditions sociales de la production, c'est-à-dire des procès de circulation et de distribution, donc des rapports de distribution qui constituent « l'autre face » des rapports de production.

Toute unité de production constitue un *centre* d'appropriation de la nature. Au sein d'un tel centre, différents procès de travail sont *étroitement articulés* ; aussi chaque unité de production a-t-elle la capacité effective d'utiliser ses moyens de production, dont elle a ainsi la *possession*.

Dans les formations sociales en transition, les moyens de travail dont dispose chaque unité de production du secteur d'Etat ou bien étaient déjà à sa disposition au moment où elle a été nationalisée, ou bien lui ont été *affectés* par l'Etat (pratiquement par un organe administratif d'Etat) ou bien ont été achetés par elle.

Une unité de production n'existe (c'est-à-dire, aussi, ne peut fonctionner) que si elle a la *disposition effective* de ses moyens de production et peut donc déterminer les *conditions internes* de leur utilisation.

Les produits qui « circulent » au sein de chaque unité de production n'ont pas à être achetés ou vendus, car les différents procès de travail ne sont pratiquement pas indépendants les uns des autres mais, au contraire, se « commandent » les uns les autres de façon rigide, ou relativement rigide. Dans ces conditions, le « passage » des « produits » d'un procès de travail à un autre procès de travail, dont ils deviennent la « matière première » (donc la « circulation » de ces « produits ») a lieu dans des conditions strictement déterminées par la nature des procès de travail « contrôlés » par l'unité de production, c'est-à-dire par son « instance dirigeante ».

Le contrôle exercé par l'unité de production, donc de son « instance dirigeante », sur ses moyens de travail, sur ses objets de travail et sur ses produits, tant que ceux-ci circulent au sein de l'unité de production, est la conséquence d'exigences objectives des procès de travail eux-mêmes, tels que ceux-ci se déroulent dans des *conditions sociales déterminées*.

La division technique du travail et la division de la production sociale exigent que les *différentes unités de production entrent en relation* les unes avec les autres. Ces relations représentent un *mode d'articulation spécifique de différents procès* de travail non aussi strictement liés entre eux que ceux effectués au sein d'une même unité de production. La multiplication des rapports entre unités de production est le corollaire de la socialisation des forces productives.

Les *formes de liaison* entre unités de production peuvent être extrêmement diverses. Il peut s'agir, en particulier, de liaisons *stables* (« organiques ») dont la *reproduction* assure la constitution d'unités de *production complexes* ; cette « complexité » — et les formes de liaison qu'elle implique — peut d'ailleurs être plus ou moins grande⁹¹.

C'est donc en raison de la nature même des procès de travail accomplis par diverses unités de production et aussi de la régularité des liaisons entre elles et de la capacité, qui résulte de cette régularité, de prévoir avec une certaine rigueur les mouvements des produits allant des unes vers les autres (capacité qui dépend de déterminations *techniques, sociales et politiques*), que certaines unités de production peuvent constituer des « unités de production complexe »⁹². Lorsque cette capacité de prévision existe, les mouvements des produits entre les unités de production *élémentaires* (ou « unités techniques », ou, encore, « cellules de production ») qui constituent une unité complexe déterminée peuvent être *socialement réglés d'avance*, soit par le *plan*, soit par une *instance de direction commune* à l'ensemble des unités élémentaires ou « techniques » qui constituent une unité complexe, soit par *une des unités* de production élémentaires qui en domine d'autres ; une telle unité de production dominante devient alors un *chaînon décisif* de la planification sociale, qui n'a pas besoin d'intervenir dans les mouvements « intercellulaires » contrôlés par cette unité de production⁹³.

Dans d'autres cas, les mouvements de produits entre unités de production ne peuvent être réglés *a priori* de façon stricte parce que ne sont pas données les conditions sociales d'une prévision suffisamment précise des exigences de la reproduction des différentes unités de production et de la capacité de satisfaire ces exigences autrement que par des rapports directs entre unités de production.

REMARQUE

C'est cette situation que j'ai décrite au chapitre 3 de l'ouvrage précédemment cité, lorsque j'écrivais : « ... on constate qu'au niveau actuel de développement des forces productives, même de la société socialiste la plus avancée, le processus d'appropriation n'est pas encore un processus unique entièrement dominé par la société, mais est encore un processus multiforme, fragmenté, divisé en un certain nombre de centres d'activité, en un certain nombre de processus élémentaires d'appropriation, qui commencent seulement à pouvoir être coordonnés à l'échelle sociale (par la planification socialiste) , on comprend, du même coup, la nécessité des échanges entre ces centres d'activité et le contenu social et économique réel des différentes formes de la propriété socialiste, de l'échange marchand socialiste. le rôle de la monnaie à l'intérieur du secteur socialiste, etc. »⁹⁴

Le lecteur aura noté le changement intervenu entre la problématique

que le texte cité impliquait et la problématique de la présente analyse. Cette dernière ne fait pas référence au seul « niveau de développement des forces productives, mais aux conditions sociales d'une prévision suffisamment précise des exigences de la reproduction des différentes unités de production et à la capacité de satisfaire ces exigences autrement que par des rapports directs entre unités de production. Or, ces conditions sociales ne dépendent pas seulement du « niveau de développement des forces productives », mais des effets des rapports sociaux de production et des autres rapports sociaux (politiques et idéologiques). Ce changement de problématique est rendu nécessaire par les analyses présentées au cours des pages antérieures de ce texte-ci. Il ne modifie pas cependant la description que l'on peut faire des effets des formes actuelles de division de la production sociale.

Lorsque la structure des procès de production qui se déroulent au sein de diverses unités de production et les conditions sociales de la reproduction élargie de ces procès sont telles que ces procès ne peuvent être réglés et articulés *a priori* par un *pouvoir social* extérieur aux unités de production concernées, il est nécessaire — dans la mesure où il en est ainsi — que ces unités de production disposent elles-mêmes du pouvoir d'établir entre elles des relations plus ou moins variables. Un tel pouvoir n'est pas nécessairement exclusif d'un pouvoir social extérieur aux unités de production et qui réglemente fondamentalement l'activité de celles-ci.

2. - Unités économiques, entreprises et existence de la forme valeur

Lorsque l'action des rapports sociaux et la structure des forces productives font que certaines unités de production disposent du pouvoir d'établir entre elles des relations plus ou moins variables (de diriger leur production vers telle ou telle autre unité, ou de se procurer des moyens de production auprès de telle ou telle autre unité), elles jouissent non seulement de la capacité d'utiliser leurs moyens de production mais d'un certain *pouvoir de disposition des produits* ; elles prennent donc directement part à la fois au *procès de production immédiat* et aux autres procès constitutifs du *procès de production social*, les procès de circulation et de distribution (cf. *supra*, REMARQUE, p. 94). Dans ces conditions, ces unités de production constituent des « unités économiques de production ».

Les unités économiques de production n'ont pas seulement la capacité d'utiliser leurs moyens de production (la « possession » de ces moyens), elles ont aussi le pouvoir de *disposer de leurs produits* et, dans certaines limites dictées par les conditions sociales de la reproduction, de *leurs moyens de production*. Si ce pouvoir est exclusif, il correspond à une *propriété* (à un rapport de propriété) ; s'il est *subordonné et limité* par un *pouvoir dominant*, il correspond à une forme particulière de *possession*.

REMARQUE I

La proposition ci-dessus, ainsi que quelques autres antérieures, fait apparaître que la mise en œuvre concrète des concepts de « propriété » et de « possession » n'est pas sans soulever des difficultés. Il est évident que ces difficultés sont liées au fait que ces concepts, dans leur état actuel, ne sont pas suffisamment « développés », donc différenciés.

Il semble que, pour surmonter ces difficultés, il serait nécessaire de distinguer entre des types de propriété et des types de possession, ces types renvoyant, d'une part, au degré de socialisation des forces productives (qui permet de maîtriser des procès de production plus ou moins largement unifiés), d'autre part, aux rapports sociaux, et en premier lieu aux rapports de production (donc à la maîtrise sociale effective des procès de production et de circulation par des unités économiques ou par des autorités politiques déterminées) et, aussi, aux formes juridiques (c'est-à-dire aux « droits » reconnus et sanctionnés).

A l'intérieur de chaque type, il faudrait distinguer des degrés de capacité ou de pouvoir, degrés liés à l'état des forces productives qui détermine une « maîtrise technique » plus ou moins grande (ainsi, par exemple, cette maîtrise technique est encore relativement faible dans l'agriculture, ce qui y rend difficiles des prévisions précises quant aux productions et aux besoins en forces de travail, engrais, moyens de transports, etc.) ; degrés liés aussi aux inégalités de développement de la maîtrise sociale : le contrôle exercé sur certains chaînons, par exemple, sur certaines unités économiques, rendant parfois possible le contrôle effectif de toute une série d'autres unités, qui perdent ainsi, en fait, une partie de leur « propriété ». Les différentes formes d'« intégration » des unités économiques réalisent de telles variations de degré.

Dans la pratique économique effective, les variations dans les types de propriété et de possession et leur développement inégal sont des sources de contradictions spécifiques qui peuvent bloquer ou ralentir le développement des forces productives, limiter l'efficace de certains

rapports de production, agir comme un frein à leur reproduction élargie ou à leur transformation, et même provoquer des inversions de mouvement. Tous ces points seraient à développer.

REMARQUE II

Les unités économiques dont il est question dans ce texte sont des unités économiques de production (donc aussi de consommation productive). Il existe évidemment aussi des unités économiques de consommation (les familles ou les « collectivités consommatrices », par exemple). Les problèmes posés par le fonctionnement de ces unités, par leur insertion dans le procès de reproduction social, ne sont pas examinés ici. En conséquence, dans les pages qui suivent, le terme « unités économiques » désigne des unités de production.

Les unités économiques nouent entre elles des *liens doubles*, car elles les établissent en tant qu'unités de production et en tant qu'unités économiques.

Les rapports qui lient les unités économiques à d'autres *unités économiques*, à des *agents économiques* ou à des *organismes économiques* relevant du *pouvoir politique* concernent, à la fois, mais sous des modalités différentes, le « travail concret » et le « travail abstrait » dépensés au sein de chacune d'elles ; ils concernent donc les *deux aspects du même travail*, qui reproduit *simultanément* les conditions *matérielles* et les conditions *sociales* de la *production*.

REMARQUE

Le terme d'« *organisme économique relevant du pouvoir politique* » reste une notion descriptive. En ce qui concerne les *formations sociales en transition*, cette notion désigne des institutions extrêmement diverses : *organes de planification*, *organes de « répartition matérielle »* de certains produits (par exemple, en Union soviétique, les organismes d'« *approvisionnement technico-matériel* »), les *organes de collecte d'Etat*, les *institutions financières et bancaires*, etc. Les traits communs à ces organismes sont qu'ils se situent en dehors de la *sphère de la production matérielle* ; dans les conditions de la transition, leurs rapports avec les *unités économiques* ne sont pas nécessairement pris dans la forme équivalent (ils peuvent opérer des « *transferts unilatéraux* ») ; leur activité n'est pas déterminée principalement par les rapports de production

auxquels ils peuvent être soumis, mais par des rapports politiques. Concrètement, ils sont des « relais institutionnels » de l'action du niveau politique. Le ou les concepts théoriques correspondant à cette notion descriptive sont à élaborer, cela n'a pas pu être fait ici.

Dans le mode de production capitaliste, le double aspect du travail prend, on le sait, la forme de la *reproduction du capital social* aussi bien en « matière » qu'en « valeur », comme Marx l'indique à propos de l'analyse des schémas de reproduction⁹⁵.

Dans les formations sociales capitalistes, cette « double reproduction » est prise tout entière dans la *forme valeur* et, au stade prémonopoliste, elle s'accomplit presque entièrement sous la *figure de l'équivalence* ; ainsi, au niveau de chaque unité économique (qui est alors une « entreprise »), les valeurs qui « sortent » de celle-ci sous la forme monétaire s'échangent contre des produits et des forces de travail d'une « grandeur équivalente » et, à la fin de chaque cycle de production, les valeurs qui « sortent » de l'entreprise sous la forme de produits s'échangent contre une somme de monnaie « équivalente » qui servira, à son tour, à acheter de nouveaux produits et de nouvelles forces de travail, d'une grandeur « équivalente », etc. Bien entendu, tous ces « échanges équivalents » recouvrent l'exploitation de la force de travail par le capital social. Cette exploitation se concrétise dans les profits réalisés par les entreprises, profits qui tendent à se répartir au prorata du capital immobilisé dans chaque entreprise en dépit des écarts par rapport à cette « norme », écarts imposés par le fonctionnement du marché.

La figure de l'équivalence continue à prévaloir au stade du capitalisme monopoleur, car, au niveau de la représentation immédiate, les produits ne « valent » ni plus ni moins que leurs prix. Cependant, la figure de la *réciprocité*, qui doublait celle de l'équivalence au stade prémonopoliste, tend à s'en dissocier : la forme la plus visible de cette dissociation est constituée par les *subventions* versées à certaines entreprises ; une autre forme de cette dissociation est constituée par les *transferts* et *prélèvements* opérés par les organismes économiques d'Etat (ou corporatifs) sur les recettes des entreprises. Ces « mouvements de valeur » n'ont pas la figure de la *réciprocité* et, par là, ils tendent à perdre aussi celle de l'équivalence, bien que l'espace de représentation propre au mode de production capitaliste tende à faire surgir cette figure sous une nouvelle forme : celle du « rétablissement de l'égalité » entre les entreprises ou, éventuellement, les agents économiques.

Au-delà de ces figures et de ces formes, ce qui est en cause, c'est la *reproduction des conditions de la production* : il s'agit d'assurer la

reproduction des conditions *matérielles et sociales* de la production, cela *sous la domination des rapports de production et sous l'action des porteurs de ces rapports* (c'est-à-dire de la lutte de classes) qui imposent non la reproduction « pure et simple », mais — simultanément — une *reproduction et une transformation des unités économiques et techniques*, donc des transformations déterminées dans la concentration et la centralisation du capital, dans la répartition du produit social et dans la structure des forces productives (donc dans la division de la production sociale).

Dans les formations sociales en transition, le fonctionnement des « entreprises » comme forme d'existence des *unités économiques* implique — dans un stade « initial » — le maintien transitoire, bien que sous une forme transformée, de modalités de reproduction des conditions matérielles et sociales de la production analogues (mais non identiques, on le verra dans un instant) à celles qui caractérisent les formations sociales capitalistes.

Pendant ce stade « initial », les moyens de production, même nationalisés, fonctionnent donc encore comme « capital social » et *l'essentiel* des rapports des unités économiques entre elles et avec les travailleurs est encore pris dans la forme équivalent (c'est là la « base économique » du maintien du « droit bourgeois » dont parle Marx), si bien que ces unités économiques sont encore des « entreprises ».

Cependant, dès ce stade « initial », la domination de la classe ouvrière, donc l'existence d'un Etat ouvrier et la nationalisation par lui des principaux moyens de production permettent de transformer profondément certaines des *conditions sociales* de la reproduction, par rapport à ce qu'elles sont dans les formations sociales capitalistes ; c'est pourquoi nous avons parlé plus haut de « conditions analogues », mais non de conditions identiques. Des transformations plus amples dans les conditions de la reproduction exigent ou bien que les unités économiques ne soient plus des entreprises, ou bien que le fonctionnement de celles-ci soit « révolutionné », ce qui suppose des transformations profondes des rapports idéologiques et politiques.

REMARQUE

La formulation ci-dessus, dans laquelle il est question d' « unités économiques qui ne sont pas des entreprises », vise, évidemment, une forme d'existence particulière des unités économiques. Dans l'état actuel de la pratique sociale, il semble que, dans les formations sociales en

transition, les deux catégories d'unité économique qui correspondent à une telle forme sont, d'une part, les communes populaires, en tant qu'unité économique et politique, et, d'autre part, les unités de production (notamment industrielles) fonctionnant au sein des communes populaires. Une étude des conditions de fonctionnement de ces unités permettrait de faire apparaître plus concrètement les caractéristiques de telles formes d'existence des « unités économiques ».

On notera que, s'il est dit plus haut que dans un stade « initial » les unités économiques fonctionnent encore comme des entreprises, cette formule doit s'entendre par référence à l'expérience historique de l'Union soviétique où il en a été ainsi. Il n'est pas démontré qu'il en soit nécessaire. ment ainsi, bien que, dans les formations sociales où la forme de l'entreprise est la forme générale d'existence des unités économiques, il semble difficile qu'il en aille autrement.

3. - Le fonctionnement des « entreprises » dans les conditions de transition et les caractères des plans

Les observations qui seront présentées maintenant portent sur les unités économiques en tant qu'entreprises. En effet, la pratique des formations sociales en transition concernant cette forme d'existence des unités économiques est suffisamment ample pour pouvoir être réfléchie théoriquement. Ces observations sont d'ailleurs très largement une « reprise » de ce qui a été dit au cours des pages précédentes, mais elles sont formulées de façon en partie nouvelle, afin de mieux faire apparaître les conditions spécifiques de fonctionnement des entreprises dans les conditions de la transition.

On l'a vu, lorsque les unités économiques fonctionnent comme des « entreprises », elles participent à la production sociale et à la circulation à travers les catégories marchandes. Les entreprises entretiennent donc entre elles des *rapports marchands*. L'existence de ceux-ci est déterminée, à la fois, par la relative « indépendance » des procès de travail qui s'y accomplissent et par l'ensemble des conditions politiques et idéologiques encore prédominantes.

L'existence des unités économiques, en tant qu' « entreprises », implique non seulement l'existence de rapports marchands, mais aussi celle de la monnaie et des prix ; d'où la nécessité pour les entreprises d'équilibrer leurs recettes et leurs dépenses monétaires et la forme monétaire généralement prise par la contribution des entreprises au fonds

social d'accumulation (« versements au budget ») ; d'où, aussi, réciproquement, la forme monétaire que peut prendre la contribution du budget à l'accumulation des entreprises (« dotations budgétaires »).

Cependant, par-delà cette reproduction des rapports marchands et des formes monétaires, l'existence d'un Etat ouvrier et celle de la propriété d'Etat des moyens de production entraînent (dès lors que cette propriété correspond à un véritable rapport de production) des *transformations plus ou moins profondes* dans les conditions sociales de la reproduction. Ainsi qu'on l'a vu, la forme immédiate de cette transformation est l'instauration de *rapports économiques planifiés* dominant les *rapports marchands*, rapports eux-mêmes pris dans la forme du « plan économique impératif ».

Ces rapports économiques planifiés sont une des formes spécifiques que prend l'intervention du *niveau politique* dans le *niveau économique*, dans les conditions de la transition vers le socialisme. Il s'agit donc d'une forme spécifique des rapports sociaux socialistes. Cette forme est appelée à se développer avec la consolidation d'ensemble de ces rapports sociaux, et à reculer au cas où les rapports de production capitalistes, présents dans les formations en transition, se développent au détriment des rapports socialistes.

Ce qui précède ne veut pas dire que l'on puisse établir une « corrélation » simpliste entre le caractère détaillé et minutieux d'un plan économique et le degré de dominance des rapports de production socialistes. Ce qui compte, ce n'est pas le « plan » comme document, mais l'ensemble des *rapports sociaux réels*. C'est eux, et eux seuls, qui assurent la *domination effective* des rapports planifiés sur la reproduction et la transformation des conditions de la production. Cette domination se manifeste par les transformations *effectives* que le plan économique impose aux rapports sociaux et à la structure des forces productives.

Le terme « impose » signale, à la fois, une *non-conformité* entre les objectifs du plan et l'évolution que détermineront les rapports marchands et une certaine « conformité » entre les *transformations* qui s'opèrent effectivement dans le système forces productives/rapports sociaux et ces mêmes objectifs.

Le degré plus ou moins grand de cette « conformité » dépend essentiellement des conditions politiques et sociales de *préparation* et de *mise en œuvre* du plan (c'est-à-dire de la place réelle des *producteurs immédiats* et de leurs représentants dans ces procès). Il ne dépend que secondairement des « conditions techniques » de préparation et de mise en œuvre ; ces conditions sont toujours subordonnées, dans leurs effets, aux conditions politiques et sociales. Si celles-ci ne correspondent pas à ce

qu'exige une véritable planification, le plan ne peut *dominer* la transformation des rapports sociaux et de la structure des forces productives. Le plan est alors le moyen d'un simple « simulacre » de planification. A l'abri de ce simulacre, c'est une domination autre que celle des producteurs immédiats qui s'exerce.

REMARQUE

Si le terme de « simulacre » est employé ici, c'est pour souligner que, dans les conditions indiquées, le « plan » n'exerce pas l'action qu'il est censé exercer : les effets qu'il produit ne sont pas ceux qui ont été explicitement « recherchés », et ils ne sont même qu'exceptionnellement conformes aux intérêts objectifs de la classe dominante. En effet, l'existence de la propriété juridique d'Etat, en l'absence de la domination politique de la classe ouvrière, est génératrice d'illusions ; celles-ci portent tout particulièrement sur l'efficace des plans économiques qui prend un caractère « fétichiste ».

Cependant, nous l'avons déjà indiqué, l'inefficacité réelle des plans économiques élaborés et « mis en œuvre » par une autre classe que la classe ouvrière ne peut que conduire, en l'absence d'un renversement du rapport des forces sociales, à une dominance ouverte des rapports marchands, donc soit à l'effondrement du « simulacre » de planification, soit à la transformation du « plan » en un simple redoublement et renforcement des conditions de reproduction des rapports marchands et des rapports d'exploitation.

Lorsque la planification n'est pas un simple « simulacre », donc lorsque existe une certaine « conformité » entre les transformations économiques et sociales effectives et les « objectifs planifiés » (cette « conformité » ne s'exprimant pas seulement par des « pourcentages de réalisation du plan », mais aussi par la nature et le rythme des transformations), il y a *dominance* des rapports économiques planifiés, et reproduction élargie de ces rapports.

On l'a dit, la *dominance* des rapports économiques planifiés se manifeste par une non-conformité entre l'évolution économique effective et celle que détermineraient les rapports marchands. Cette dominance détermine ainsi un « bouleversement » des rapports marchands et de leurs effets.

Ce bouleversement se manifeste, au niveau de chaque « entreprise », par un « écart » plus ou moins important entre les procès de production qui s'y

déroulent et les procès qui s'y seraient déroulés sous la dominance des rapports marchands. Cet « écart » ne concerne pas seulement les *procès de travail* (ce qui est « matériellement » produit), mais aussi les *conditions sociales* de la production (les prix, les salaires, les sources d'approvisionnement, les « destinataires » de la production).

Il se développe ainsi des *contradictions* entre les conditions de reproduction des rapports marchands et les conditions de reproduction des rapports planifiés. L'analyse de ces contradictions et de leur mouvement est entièrement à faire. Ici, on ne peut que signaler certaines de leurs manifestations.

En ce qui concerne les entreprises, soumises effectivement à un plan économique, les contradictions dont il vient d'être question se manifestent, notamment, par le fait que (contrairement à ce qui se passe dans les entreprises soumises à la seule domination immédiate des conditions marchandes de la production) les procès qui s'y déroulent ne sont pas dominés par la tendance à la *mise en valeur maximale* de la fraction du capital social qu'elles détiennent ; en termes descriptifs : l'obtention du profit maximal n'est plus leur « objectif ». La *rupture* avec les conditions de reproduction du capital sous la dominance immédiate des rapports marchands est ici visible.

REMARQUE

On peut penser qu'il existe des phénomènes « analogues » à l'intérieur des groupes industriels et financiers, dont le fonctionnement est caractéristique du capitalisme monopoliste, et que cela est encore plus net lorsque se développe la tendance au capitalisme monopoliste d'Etat. Apparemment, cela est vrai. En effet, dans les conditions du capitalisme monopoliste, il existe, à côté des entreprises fonctionnant en vue d'un profit maximal, d'autres entreprises condamnées à fonctionner à perte ou à des taux de profit inférieurs à ceux qu'elles pourraient obtenir si certaines conditions de fonctionnement ne leur étaient pas imposées (par d'autres entreprises ou par la réglementation étatique). Cette « analogie », qui ne peut être analysée ici, signale la contradiction croissante entre la propriété capitaliste des moyens de production et le caractère de plus en plus social des forces productives, mais elle ne va pas plus loin, car la politique à laquelle sont ainsi effectivement soumises certaines « entreprises » est elle-même dominée par la recherche du profit, ce qui signifie que les « pertes » ou les « manques à gagner » imposés à certaines fractions du capital social visent à assurer les conditions les plus

favorables à la production de plus-value et à son appropriation par les groupes industriels et financiers les plus puissants. Il est évident que cela ne peut être systématiquement démontré ici, car cette démonstration relève d'une analyse des formations sociales capitalistes actuelles, ce qui n'est pas notre objet⁹⁶.

A titre d'indication, on notera qu'une des questions qui devraient être examinées ici est celle du « déplacement des limites » de l'« entreprise » ; ce qui fait surgir cette question c'est, précisément, l'existence des groupes industriels et financiers.

Cette rupture peut entraîner une série d'effets soit au niveau du fonctionnement des unités économiques, soit au niveau du fonctionnement d'ensemble de l'économie des formations sociales en transition.

Au premier niveau, ces effets peuvent se concrétiser notamment (puisque les rapports marchands continuent à se reproduire) par la nécessité de « subventionner » certaines unités économiques : celles qui ne couvrent pas leurs dépenses monétaires par des recettes équivalentes et dont les rapports marchands ne permettent donc pas de reproduire les conditions sociales de leur propre production. Dans certains cas, la rupture avec les conditions de la reproduction du capital sous la dominance des rapports marchands peut aller encore « plus loin », et se concrétiser par des transferts opérés « en nature ». Les limites qui s'imposent à l'extension de telles opérations sont celles qu'oppose l'ensemble des rapports sociaux. Le fait essentiel, ici, est que, dans les conditions qui prévalent au cours de la première phase de la transition, on ne peut complètement disloquer les bases d'un *calcul monétaire*, tant au niveau des unités économiques qu'à celui de l'ensemble de la formation sociale tout entière, car un *calcul économique* véritable est encore impossible ; or, l'absence de toute possibilité de calcul compromettrait gravement la reproduction élargie des conditions de la production.

REMARQUE

Les tentatives faites à Cuba, principalement depuis 1966-1967, pour « faire abstraction » du calcul monétaire, alors que les conditions d'un véritable calcul économique ne sont pas données, ont été accompagnées d'une grave dislocation des conditions de la reproduction. Concrètement, cela se traduit par la réalisation d'une masse d'investissements qui ne pourront servir que dans une faible mesure à la production et qui ne pourront donc pas être reproduits (d'immenses étendues de terres sont défrichées, plantées, boisées, etc., qui ne pourront pas accroître la

production sociale, dans une proportion suffisante, pour que soit assuré, à partir de cet accroissement de production, l'entretien de ces terres, c'est-à-dire les achats de tracteurs, de pièces de rechange, de combustibles, etc., que cet entretien requiert). En même temps que ces investissements sont réalisés, le renouvellement d'équipements anciens ne peut être effectué, ce qui veut dire que la reproduction de ces équipements n'est pas non plus assurée. Dans le cas considéré, cette dislocation des conditions de la reproduction se trouve en partie masquée par des importations massives effectuées à crédit, tant en provenance des « pays socialistes » que des pays capitalistes d'Europe occidentale, principalement de France et d'Angleterre.

Au niveau des formations sociales en transition, la rupture avec les conditions de reproduction du capital sous la dominance des rapports marchands entraîne, entre autres effets, la transformation des lois de *formation des prix*. Ces derniers ne peuvent plus correspondre uniquement aux exigences de la reproduction des rapports marchands, ils doivent correspondre aussi aux exigences de la reproduction des rapports économiques planifiés. Cette proposition comporte d'amples implications, qui ne peuvent être que signalées ici. Elle signifie, notamment, que le système des *prix planifiés* doit être mis en rapport avec les objectifs du plan économique, donc — pour parler en des termes descriptifs qui appellent une élucidation théorique — qu'ils doivent « refléter », à la fois, le coût social et l'utilité sociale comparés, et *politiquement* évalués, des différentes productions et les exprimer en « grandeurs monétaires » ; d'où le caractère profondément contradictoire du système des prix planifiés et les grandes difficultés de son élaboration. Ces difficultés ne sont pas encore théoriquement surmontées, ce qui implique que les systèmes de prix planifiés qui existent, ou qui ont existé — et à travers lesquels les unités économiques entrent en rapport entre elles et assurent, au moins partiellement, la reproduction de leurs propres conditions de production — ont un caractère essentiellement empirique⁹⁷.

Tels sont quelques-uns des problèmes que pose la reproduction des conditions de production des unités économiques lorsque les *rapports marchands* dans lesquels celles-ci sont prises se combinent à des *rapports économiques planifiés* et que ces derniers *dominent* les premiers.

Il importe de formuler encore trois observations essentielles (qui reprennent et complètent certaines des propositions ci-dessus énoncées) :

1. La *dominance* des rapports économiques planifiés sur les rapports

marchands n'est évidemment que l'effet de la dominance du niveau politique de la formation sociale sur son niveau économique, ce qui veut dire que les « rapports économiques planifiés » *correspondent à des rapports politiques dominants*, qui ne peuvent eux-mêmes s'imposer que comme « effet » d'une *domination politique déterminée*. Cette *domination politique* ne peut être — on l'a vu — que celle des *producteurs immédiats* ; en l'absence de celle-ci, les « rapports économiques planifiés », existant, par exemple, du fait de la propriété d'Etat, ne dominent pas réellement les rapports marchands ; aussi, dans ces conditions, le « plan », qui constitue le « résumé officiel » de ces rapports, ne recouvre qu'un « simulacre » de planification.

2. L'indice essentiel de la *dominance* des rapports économiques planifiés sur les rapports marchands est une certaine « conformité » des transformations qui s'opèrent dans le champ forces productives/rapports de production et des « objectifs » du plan. Cette « conformité » n'est évidemment significative que si le plan économique comporte de véritables objectifs, et non de simples « prévisions » que le mouvement effectif de l'économie peut plus ou moins « confirmer ».

3. Les deux propositions précédentes n'impliquent pas que la domination des producteurs immédiats s'affirme nécessairement et exclusivement par l'existence d'un ensemble de rapports économiques planifiés, dont le « résumé officiel » est un plan économique. En effet, la dominance d'un système de rapports planifiés ne peut s'instaurer que si, outre la domination des producteurs immédiats, sont données certaines conditions économiques, sociales et politiques. Ainsi, si la dominance effective des rapports économiques planifiés sur les rapports marchands implique la domination politique des producteurs immédiats, la réciproque n'est pas nécessairement vraie. Aussi, les rapports économiques réels qui se développent dans le cadre de la *propriété juridique d'Etat* ne sont pas toujours les mêmes ; c'est pourquoi la propriété d'Etat ne constitue un rapport économique effectif que lorsqu'elle « se manifeste » à travers des obligations économiques planifiées.

En résumé, à la planification et aux obligations planifiées correspond la *propriété d'Etat* — en tant que rapport *économique* — tandis qu'à la maîtrise par les unités économiques de production de leurs moyens de production, aux rapports directs (pas nécessairement marchands) entre ces unités, correspond la *possession* de leurs moyens de production et de leurs produits par ces unités.

A partir de là, on peut énoncer les propositions suivantes : aux *rapports* de propriété et de possession (dont la *combinaison constitue un mode de*

propriété) correspond la combinaison de deux *pratiques économiques* (donc de deux modalités de la « pratique de la production ») : celle de la planification et celle de la « gestion » des « entreprises ». Le contenu précis de ces rapports et de ces pratiques n'est évidemment jamais donné une fois pour toutes, car il est sous la dépendance des rapports idéologiques et politiques et, en dernière instance, du niveau de développement des forces productives.

La *dualité* de la propriété d'Etat et de la possession des unités économiques implique que le développement de chacun de ces rapports peut entrer en *contradiction* avec le développement de l'autre. Dans des conditions sociales et politiques déterminées, c'est à travers cette contradiction que se déroule la lutte entre la voie socialiste et la voie capitaliste, c'est-à-dire entre les deux classes antagonistes, la bourgeoisie et le prolétariat.

REMARQUE

Il est temps, ici, de signaler encore une fois une grave ambiguïté qui peut peser (et qui pèse effectivement) sur les concepts de « planification » et de « propriété d'Etat ». Cette ambiguïté est un « effet historique » de la pratique de la planification en Union soviétique. Dans ce pays, pour des raisons politiques concrètes, cette pratique a eu un caractère fortement centraliste, si bien que la propriété d'Etat y a été essentiellement celle de l'Union des Républiques soviétiques ou celle des Républiques. Cependant, ce qui caractérise la planification, en général, ce n'est pas une telle centralisation (celle-ci se relie à ce que Lénine critiquant Trotski appelait la « déformation bureaucratique » de l'Etat soviétique⁹⁸), c'est une coordination réelle et a priori des procès de travail et de production, qui restreint le champ d'action des rapports marchands. Or, nous l'avons vu⁹⁹, cette coordination ne prend pas forcément la figure d'un « plan centralisé » ; elle peut prendre, aussi, celle d'une « superposition de plans coordonnés entre eux » et qui assure une articulation socialement maîtrisable des procès de production. A cette figure correspond une planification dans laquelle la propriété d'Etat, détenue par des unités politiques régionales ou « locales » (par exemple les communes populaires), domine la simple possession des unités économiques, que celles-ci « coïncident » avec les unités politiques ou qu'elles leur soient subordonnées. Cette domination relègue à une place subordonnée la gestion des unités économiques et la reproduction des rapports marchands.

Même lorsque la propriété d'Etat joue le rôle dominant, cette *dominance* peut être plus ou moins *effective* ; aussi, la contradiction « propriété de l'Etat »/« possession des unités économiques » doit être constamment *maîtrisée*. Si elle l'est pratiquement, ce qui implique non seulement des conditions politiques mais également des conditions idéologiques donc, aussi, des conditions scientifiques et techniques, la propriété d'Etat se renforce parallèlement à la socialisation croissante des forces productives ; la formation sociale évolue alors vers le socialisme, c'est-à-dire vers une véritable direction sociale de l'économie.

Par contre, si cette contradiction n'est pas convenablement maîtrisée, la propriété d'Etat, au lieu de se renforcer, tend à déperir. Elle tend alors à devenir de plus en plus formelle tandis que la possession des unités économiques tend à se transformer en propriété effective pleine et entière. Dans ce cas, l'évolution vers le socialisme ne se fait pas. Ce n'est *pas une direction sociale croissante de l'économie* qui s'affirme mais, au contraire, *un rôle croissant de la loi de la valeur*.

Une évolution qui éloigne ainsi la formation sociale du socialisme implique, nécessairement, d'autres transformations, aussi bien au niveau économique qu'au niveau politique, car le rôle accru de la loi de la valeur entraîne aussi le développement de ses effets sur la division sociale du travail et sur les rapports de distribution ; de là découle le renforcement de la division du travail entre ceux qui dirigent l'activité des unités économiques et les producteurs directs.

Notre objet n'est évidemment pas d'étudier les modalités et les conséquences d'une telle évolution, mais, plutôt, d'analyser les conditions et les formes de la *prédominance* de la *propriété* d'Etat sur la *possession* des unités économiques.

Planification et prédominance de la propriété d'État

La prédominance de la propriété d'Etat sur la possession des unités économiques s'exerce, fondamentalement, à travers un plan économique à caractère impératif. Celui-ci est donc l'instrument principal de la direction sociale de l'économie.

Un tel plan détermine les rythmes de développement des différentes activités économiques et sociales, donc les différentes productions et leur utilisation, en particulier la répartition de la production entre l'accumulation et la consommation non productive. Il permet, aussi, de maîtriser la transformation des rapports de production et des forces productives. Dans les limites des forces productives existantes, un tel plan détermine donc la nature des procès de travail et de production effectués au sein des unités techniques et économiques, ainsi qu'une partie des relations entre ces dernières.

REMARQUE

S'il n'en est pas ainsi, c'est-à-dire si les procès de travail et de production ne sont pas fondamentalement déterminés par le plan, la possession exercée par les unités techniques et économiques sur leurs moyens de production et sur les produits se transforme en propriété, au sens d'un rapport de production effectif (telle est l'évolution qu'a connue l'économie yougoslave). Cette transformation n'exclut pas qu'intervienne une sorte de planification indicative, ou de « guidage » de l'économie, mais cela ne joue alors qu'un rôle second, en ce sens que, dans cette situation, c'est la loi de la valeur qui exerce les fonctions régulatrices décisives ; nous reviendrons sur cette question (voir aussi supra, p. 91-92).

Si le plan économique est en mesure de déterminer effectivement une partie des relations entre les unités économiques de production, c'est, bien entendu — ainsi que cela a été indiqué précédemment — , parce que ces unités ne jouissent pas de *façon exclusive* de la capacité d'établir entre

elles des rapports économiques, cela en vertu même de la *dualité propriété-possession* qui caractérise un certain « état » des forces productives et des rapports de production.

C'est de cette dualité que naît la *possibilité*, et la *nécessité* du point de vue de l'évolution de la formation sociale vers le socialisme, d'une intervention des instances planificatrices aussi au niveau des relations entre unités économiques de production.

Les *modalités de cette intervention* peuvent être extrêmement variables. Elles sont déterminées, à la fois, par la structure du niveau économique et par la nature des rapports idéologiques et politiques dominants. La *combinaison* de ces rapports et les *contradictions* qui se développent entre eux déterminent une *périodisation* de la transition qui n'a pas la forme de la linéarité.

Au niveau économique, le pouvoir de disposition que constitue la propriété d'Etat se développe au fur et à mesure que s'instaure une articulation plus régulière et mieux prévisible des procès de production contrôlés par les différentes unités économiques. Une telle évolution permet à des *institutions sociales* (qui ont d'abord la forme d'« organismes étatiques »), distinctes des unités économiques, d'établir des relations entre ces unités et d'en contrôler l'utilité du point de vue du développement économique, social et politique.

De cette façon, la *planification* peut *intervenir concrètement*, au niveau opérationnel, et pas seulement de façon *abstraite* et générale, à travers le maniement de « leviers économiques » (tels que les prix, les investissements en monnaie, etc.). Cette intervention contribue très directement à l'élimination progressive de la forme valeur, et à la réduction du champ d'action de la loi de la valeur.

Les institutions sociales qui peuvent intervenir ainsi représentent une partie des « organismes de planification », ceux qui interviennent au *niveau opérationnel*. De tels organismes peuvent être des *relais* d'un *organe central de planification*.

Les différents organismes et organes de planification ne peuvent remplir utilement leurs fonctions que s'ils sont en mesure de connaître les principaux procès qui s'accomplissent au sein des différentes unités économiques, d'apprécier les changements qui peuvent être apportés à ces procès et à leurs modes de combinaison et d'évaluer (si possible en termes quantitatifs, donc de « calculer ») les résultats sociaux à attendre des diverses combinaisons possibles. Ces organismes jouent ainsi le rôle de « centres de calcul et de répartition sociale des travaux et des produits ».

Avec la socialisation croissante des forces productives et la domination croissante des rapports de production socialistes, la capacité d'établir de façon socialement utile des liaisons entre unités économiques et techniques peut être de plus en plus concentrée au niveau d'organes de planification, étroitement liés aux différents collectifs de travail, ce qui correspond au progrès d'une véritable *appropriation sociale*.

1. - Les rapports de la politique et du niveau économique dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

La figure de la dualité propriété-possession entraîne un autre effet structural, d'une extrême importance, et dont il nous faut maintenant parler : l'effet de la domination de la politique sur le niveau économique¹⁰⁰.

Par suite de cet effet de domination, le niveau économique cesse de jouir de la *relative* autonomie qui est la sienne au sein du mode capitaliste de production, principalement à son stade concurrentiel.

REMARQUE

Bien entendu, la domination de la politique sur le niveau économique caractérise aussi les « étapes ultérieures du développement des formations sociales dans la voie d'une véritable appropriation sociale, mais notre objet n'est pas — et ne peut être — les formes, encore imprévisibles, que cette domination peut prendre ; notre objet est constitué par les problèmes actuels de la transition. Cependant, une observation peut être formulée ici : il faut distinguer entre le rôle dominant que la politique conserve même à des « étapes ultérieures » du développement des formations sociales et les interventions du niveau politique (de l'Etat et du droit), interventions qui doivent tendre à dépérir. S'il peut en être ainsi, c'est parce que l'idéologique est aussi le lieu d'une pratique politique décisive.

Au sein de la structure spécifique des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, une des manifestations de l'effet de domination du niveau politique est précisément constituée par la mise en œuvre d'une politique de transformation des rapports de production et de développement des forces productives. La forme achevée de cette politique de transformation des rapports de production est la planification

économique.

La domination du niveau politique sur le niveau économique ne signifie évidemment pas que ce dernier cesse d'être déterminant en dernière instance. Elle signifie que le niveau économique est déterminant par l'intermédiaire du niveau politique. Les rapports entre les deux niveaux ne sont pas directement *visibles*, en raison du type spécifique de complexité qui caractérise la structure des formations sociales en transition.

Comme dans d'autres cas, mais sous d'autres formes, cette complexité produit des effets de dissimulation et d'inversion, d'où l'illusion que le mouvement visible de l'apparence sensible, ou réel apparent (la *Wirklichkeit*), constitue le mouvement réel interne (la *wirkliche Bewegung*), c'est-à-dire la connexion interne des processus.

Ici, encore, cette connexion n'est saisissable que par *l'analyse*. Cela explique qu'aussi longtemps que le mouvement visible n'est pas correctement analysé, le mouvement réel interne¹⁰¹ n'est pas vraiment connu. Quand il en est ainsi, ce n'est que de façon empirique, partielle et, donc, fréquemment insuffisante, que s'établit une distinction entre le rôle qui revient ou peut revenir au niveau politique et celui qui revient ou peut revenir au niveau économique.

Plus exactement, faute d'une *analyse, qui doit s'appliquer concrètement à l'ensemble de la formation sociale* (c'est-à-dire à ses niveaux économique, politique et idéologique) et à ses rapports avec les autres formations sociales, il est impossible de *saisir* clairement le rôle que peuvent et doivent jouer les différents niveaux ; en particulier, les rôles qui doivent revenir respectivement au niveau économique et au niveau politique pour que la formation sociale évolue vers le socialisme.

Ainsi, la structure spécifique des relations entre les niveaux politique et économique, dont la dualité propriété-possession constitue un aspect essentiel, peut engendrer deux types d'illusions :

D'une part, les illusions « économistes » et « juristes », qui considèrent comme « donné » une fois pour toutes le caractère « social » de la propriété d'Etat, qui l'identifient à un rapport de production toujours agissant et qui *tendent donc à réduire le rôle revenant au niveau politique*, sous le prétexte que son interférence avec le niveau économique serait « arbitraire ».

D'autre part, les illusions « subjectivistes » et « volontaristes » qui tendent à identifier le rôle *dominant* du niveau politique à une sorte de rôle *déterminant* en dernière instance. Volontarisme et subjectivisme caractérisent notamment les plans économiques qui ne sont pas élaborés à partir d'une analyse sociale et économique rigoureuse.

REMARQUE

Les insuffisances de l'analyse économique et sociale relèvent elles-mêmes des rapports des forces de classes, tant au niveau économique (par exemple du fait de l' « opacité » spécifique des « entreprises » ou des « dissimulations » dont sont responsables certains agents de la production) qu'au niveau politique et idéologique. Cela concerne, en particulier, les positions idéologiques de classe des dirigeants politiques et économiques.

L'ampleur que peut prendre le développement du volontarisme dans les formations sociales en transition est évidemment liée au rôle dominant du niveau politique dans ces formations sociales.

Il y a « volontarisme », lorsque l'intervention du niveau politique dans le niveau économique est poussée au-delà des limites à l'intérieur desquelles cette intervention peut être *efficace*, c'est-à-dire être *suivie des effets attendus*. Ces limites ne sont pas données une fois pour toutes. Elles dépendent de l'ensemble des rapports sociaux. Lorsqu'elles sont dépassées, l'intervention du niveau politique devient inadéquate et produit des effets en partie autres que ceux recherchés, des « effets de déviation des actions », qui peuvent même être des effets inverses de ceux recherchés (ainsi, la production stagne au lieu de progresser, la productivité du travail n'augmente pas, les rapports entre branches de l'économie évoluent d'une façon contraire à ce que l'on attend, les rapports marchands au lieu de « reculer » se développent, par exemple, sous la forme de ce qu'on a appelé un « monde parallèle », un monde qui « double » le « monde officiel »).

De même que l' « économisme » tend à « aplatir » le niveau politique sur le niveau économique, le volontarisme tend à « réduire » le niveau économique au niveau politique, à ignorer pratiquement son existence, ses lois, et son action déterminante en dernière instance.

Contrairement à une présentation assez courante, « économisme » et « volontarisme » ne constituent pas seulement des « courants » politiques ou idéologiques. Certes, ils représentent de tels courants, mais dans les formations sociales en transition ils ont leur *racine* dans des formes spécifiques de fétichisation des rapports sociaux.

L'économisme a sa racine dans les illusions liées à l'existence de la forme valeur. Le volontarisme a sa racine dans le double caractère du pouvoir d'Etat au cours de la période de transition (à la fois pouvoir

économique et pouvoir politique), et dans le rôle dominant de ce pouvoir.

Le double caractère du pouvoir d'Etat engendre la tendance à la *fétichisation* du pouvoir d'Etat (de même que dans d'autres formations sociales on assiste à la fétichisation des rapports de parenté). En l'absence d'une analyse rigoureuse des rapports réels, les conséquences d'une telle fétichisation peuvent se faire sentir aussi bien au niveau des dirigeants que des masses ; lorsqu'il en est ainsi, se développent des représentations, des rapports idéologiques, des aspirations, etc., qui peuvent avoir des effets extrêmement négatifs sur l'évolution de la formation sociale dans le sens du socialisme.

La lutte contre l'économisme et contre le volontarisme exige donc l'analyse des rapports réels, la mise au jour des limites à l'intérieur desquelles l'action du niveau politique est vraiment efficace. Ces limites n'étant jamais « données », elles ne peuvent être connues qu'à travers une *expérimentation scientifique*, à travers une *analyse critique* des actions passées, à travers une lutte contre le subjectivisme. Cette dernière exige que l'on « tire la leçon des erreurs passées pour en éviter le retour », c'est-à-dire un travail constant de critique et d'autocritique.

Les conséquences possibles du volontarisme ne se situent évidemment pas seulement au niveau de la « fixation d'objectifs de production », d'« investissements » ou de « consommation » irréalisables. Elles peuvent être constituées, aussi, par la mise en place de « formes d'organisation », c'est-à-dire de rapports explicites entre les agents des procès de production, qui ne correspondent pas à des rapports effectifs. Dans ce cas, ces formes d'organisation sont plus ou moins inefficaces, et le système économique fonctionne en partie grâce à l'existence d'autres rapports, plus ou moins cachés par les premiers. C'est là une des formes d'existence de ce que l'on a appelé un « monde économique parallèle ».

Par suite de leurs effets « inattendus », les formes inadéquates d'intervention du niveau politique sont susceptibles de réagir sur les formes d'intervention ultérieures. Il faut nous arrêter un instant sur cette question, en particulier parce que les *effets d'obscurcissement* qui se développent ainsi peuvent, pendant une période, limiter de plus en plus les possibilités de calcul économique et même monétaire.

2. - Les « effets d'obscurcissement » liés à des formes inadéquates d'intervention.

Un exemple de ces « effets »

Lorsqu'on aborde la question des « effets d'obscurcissement », on voit surgir un problème qui est souvent désigné comme étant celui des « instruments » de la planification et qui est, en réalité, celui des *formes d'intervention* du niveau politique dans le niveau économique.

Une de ces formes d'intervention est constituée (tant que la structure du niveau économique l'exige) par un *système de prix planifiés*.

Une analyse insuffisante de la structure du niveau économique (en particulier du rôle qu'à une certaine étape y joue nécessairement la forme valeur) peut facilement conduire à l'illusion que cette forme d'intervention n'est « pas nécessaire ». Il peut en résulter soit *l'abandon de la planification des prix*, soit une *fixation arbitraire* de ceux-ci, soit le *recours à des « instruments » qui peuvent être moins adéquats que des prix correctement fixés*, par exemple lorsque sont introduites des mesures administratives de répartition de produits alors que d'autres formes d'intervention seraient socialement plus efficaces.

Parmi les effets seconds des formes inadéquates d'intervention du niveau politique sur le niveau économique, et donc de l'inefficacité relative de cette intervention, se situe la tendance à un *développement pléthorique de l'appareil d'Etat*, dans un effort vain pour maîtriser les processus que l'on ne parvient pas à maîtriser faute de mettre en œuvre les moyens qui conviennent.

A leur tour, un tel développement de l'appareil d'Etat, du nombre de ses agents, de leur « autorité » et l'extension de leurs fonctions répressives rendent de plus en plus difficile la *connaissance même des phénomènes économiques réels*. L'appareil d'Etat s'interpose entre la direction politique et la réalité économique et sociale. Il fait pression sur cette direction et il *fait écran*. Cet « écran » non seulement cache la réalité, mais il tend à jouer le rôle d'un « miroir », qui renvoie à la direction politique l'image de ses propres désirs, alors que les agents de l'appareil d'Etat développent *leurs propres interventions* (celles-ci sont aussi des interventions politiques, mais elles correspondent à une *autre politique* que celle de la direction).

REMARQUE

Lorsque ce mouvement se développe au-delà d'un certain seuil, il peut y avoir rupture de fait de l'unité du pouvoir politique. Une partie du pouvoir peut alors être exercée, en réalité, par des agents d'une « politique

capitaliste » *qui dirigent un nombre plus ou moins grand d'organismes centraux ou locaux, d'unités de production et d'institutions idéologiques. C'est là une des bases sociales du développement d'un « monde parallèle », qui entraîne, peu à peu, la formation d'un « deuxième pouvoir ».*

Les « effets d'obscurcissement » provoqués par des formes d'intervention inadéquates peuvent aussi développer des conséquences inverses des précédentes, en particulier sous l'influence de l'« économisme ». Dans ce cas, en raison de l'inefficacité de l'intervention du niveau politique, on tend à renoncer à cette intervention. Cela peut alors signifier le dépérissement de la propriété d'Etat, car celle-ci n'existe économiquement que par l'intervention effective et efficace du niveau politique dans les procès de production et de reproduction. Faute de cette intervention, la propriété d'Etat constitue une simple superstructure juridique, à laquelle correspondent de moins en moins des rapports de production réels.

Précisément, l'existence de la *forme valeur*, en particulier *dans le procès de production* et, par là, l'existence de rapports de production capitalistes, tout spécialement du rapport salarial, permettent le « retrait » de l'intervention du niveau politique et la *résurgence d'une économie de marché*. La dominance des rapports marchands conduit alors nécessairement à celle des rapports de production capitalistes.

Au niveau de l'instance économique, la possibilité de la reconstitution du mode de production capitaliste a sa racine — cela a été souligné antérieurement — dans la forme (spécifique à la transition entre le capitalisme et le socialisme) de la non-correspondance entre les rapports d'appropriation réelle et les rapports de propriété. Cette non-correspondance exprime le fait que les rapports d'appropriation réelle ne sont que partiellement transformés (car leur transformation radicale est liée à une transformation radicale des procès de travail et de leur articulation), alors que les rapports de production ont déjà été profondément « révolutionnés ».

On le sait, les forces productives jouent toujours un rôle *déterminant* en dernière instance, tandis que les rapports de production jouent un rôle dominant : c'est la nature de ces rapports (et, s'il y a pluralité de rapports de production, c'est la nature des rapports de production qui dominent les autres) qui caractérise le sens de la transition dans laquelle est engagée une formation sociale déterminée.

Le propre de toute transition, c'est l'« avance » de certains rapports de production dominants sur les forces productives. Tant que ces dernières

n'ont pas été elles-mêmes transformées, sous l'action des rapports de production dominants, la transition n'est pas achevée. La dominance des rapports de production exige des modalités précises (mais variables, selon les types et les stades de la transition) *d'intervention* des niveaux idéologique et politique. Ainsi, la transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste a mis en lumière la multiplicité des interventions (« réformes » de l'idéologie religieuse et des institutions idéologiques correspondantes, émergences de nouvelles « règles morales », révolutions politiques) qui ont dû accompagner l'émergence des rapports de production capitalistes et assurer leur dominance et leur consolidation.

De même, au cours de la transition vers le socialisme, la dominance des rapports de production socialistes et la transformation, grâce à cette dominance, des rapports d'appropriation réelle (essentiellement ceux qui se reproduisent au sein des unités économiques) dépendent de l'intervention des autres instances de la formation sociale sur l'instance économique. Quant aux contenus et aux formes de cette intervention des niveaux politique et idéologique, ils dépendent eux-mêmes de l'état des forces productives et des rapports des forces sociales et idéologiques. L'issue des luttes qui se développent à ces niveaux détermine donc constamment l'évolution des *formations sociales en transition*, et cela aussi longtemps que l'infrastructure peut encore permettre aux rapports de production capitalistes de jouer un rôle dominant.

Ce qui précède explique que l'instauration de la dictature du prolétariat, sous ses formes initiales, permette seulement la mise en place des premiers éléments des rapports de production socialistes et que la lutte doive nécessairement se poursuivre pour une transformation socialiste de plus en plus profonde des rapports de production et des rapports sociaux en général.

En résumé, on peut dire que les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme sont caractérisées par la structure particulièrement complexe de leurs différents niveaux, par les formes spécifiques d'action de ces niveaux les uns sur les autres et, en conséquence, par une instabilité particulière. Ce sont ces mêmes caractéristiques qui, dans les conditions de la transition entre le capitalisme et le socialisme, offrent un « terrain » particulier aussi bien à des pratiques « volontaristes » qu'à des pratiques étroitement « économistes », pratiques dont découlent les effets d'obscurcissement dont il a été question ci-dessus.

3. - Les lois économiques fondamentales des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme

Un effet décisif de la structure complexe que nous analysons et, tout spécialement, de l'efficace spécifique du niveau politique qui la caractérise, est que la *forme valeur peut s'y manifester sans que la loi de la valeur se manifeste nécessairement en tant que régulatrice des procès de production et de reproduction des rapports capitalistes*. Il en est ainsi parce que cette *action régulatrice* de la loi de la valeur est l'effet d'une structure caractérisée par une certaine *forme d'unité* — ici absente — de la propriété privée et de l'appropriation privée. Cette forme d'unité caractérise le mode de production capitaliste et elle a pour contrepartie la *séparation* complète des producteurs de leurs moyens de production.

La structure de l'économie de transition entre le capitalisme et le socialisme est caractérisée, au contraire, on l'a dit, par une certaine forme de non-correspondance entre les rapports de propriété et les rapports d'appropriation. Les *premiers* sont des rapports de *propriété* « sociale », permettant aux travailleurs de dominer les moyens de production par l'intervention du *niveau politique*. Les *seconds* sont encore des rapports d'appropriation réelle « privée », en ce sens que l'appropriation s'effectue à l'intérieur de centres d'appropriation de la nature *séparés* les uns des autres et qui ne peuvent être *unis* que progressivement, à travers une profonde *transformation* des conditions matérielles et sociales de la production.

REMARQUE

C'est ce *nécessaire* procès de transformation qui est décrit par Marx dans les termes suivants :

« La classe ouvrière sait qu'elle doit passer par différentes phases de la lutte de classes. Elle sait que le remplacement des conditions économiques (c'est moi qui souligne, C.B.) de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps. La transformation qu'il lui faut réaliser, c'est non seulement une transformation de la distribution, mais encore une nouvelle organisation de la production, ou plutôt la libération des formes sociales de production telles qu'elles existent dans l'organisation actuelle du travail (engendrée par l'industrie moderne), en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe actuel, et il lui faut enfin la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international¹⁰². »

Une des manifestations de la non-correspondance entre rapports de propriété et rapports d'appropriation est, nous le savons, la *superposition* de la propriété d'Etat des moyens de production¹⁰³ à la possession de ces mêmes moyens de production par les unités économiques qui les mettent en œuvre, donc la *dualité* propriété-possession.

Du fait de cette *dualité*, des institutions sociales « porteuses » de la propriété d'Etat peuvent déterminer les tâches principales des différentes unités économiques et les modalités de leurs relations. Elles peuvent le faire d'autant mieux que sont réalisées les conditions idéologiques et politiques nécessaires, conditions qui ont été énoncées antérieurement.

REMARQUE

Les institutions sociales porteuses de la propriété d'Etat sont, d'une part, des institutions « extérieures » aux unités économiques (par exemple, les organes de planification qui agissent sous le contrôle du pouvoir politique) et, d'autre part, des unités politico-économiques qui coordonnent l'activité des unités de production qui leur sont subordonnées. Dans la mesure où l'activité de ces unités de production concerne aussi des unités économiques (de production ou de consommation) qui ne relèvent pas de la même unité politico-économique, il est nécessaire qu'une institution sociale « extérieure » aux unités économiques intervienne pour assurer une coordination des activités avantageuse pour l'ensemble. Une telle institution est nécessairement soit une institution politique, soit une institution idéologique.

Lorsque sont données les conditions de détermination des tâches des unités économiques par des institutions sociales, la propriété d'Etat peut intervenir comme *rapport de production*. Si ce rapport est dominant, ce n'est plus la loi de la valeur qui domine la reproduction et la transformation des conditions de production, mais une autre loi : la *loi de régulation sociale de l'économie*. Cette dernière constitue le mode de manifestation (spécifique de l'économie de transition) de l'action du niveau politique sur le niveau économique dans les conditions de l'existence de la forme valeur. Elle est la loi spécifique de *reproduction* et de *transformation* des rapports de production des économies en transition entre le capitalisme et le socialisme.

Cette loi est elle-même le produit de la complexité particulière de la structure des formations sociales en transition. C'est en raison de cette complexité spécifique que se développent et se combinent deux effets structuraux distincts, donc deux lois structurales : la *loi de la valeur* et la

loi de direction sociale de l'économie. Cette dernière, en effet, ne peut agir de façon exclusive que lorsque les conditions d'existence des rapports marchands ont disparu. Tant qu'il n'en est pas ainsi, c'est-à-dire tant que la loi de la valeur dispose d'un champ d'action, l'action de cette loi se combine à celle de la loi de direction sociale ; c'est l'effet de cette action combinée qui est désigné, ici, par l'expression « loi de régulation sociale de l'économie ».

En d'autres termes, dans la période de transition, où la loi de la valeur se manifeste encore, la loi de direction sociale de l'économie apparaît sous la forme modifiée de *loi de régulation sociale*¹⁰⁴. Cette dernière représente ainsi le résultat du conflit et de la combinaison de deux lois antagoniques (la loi de la valeur et la loi de direction sociale de l'économie).

REMARQUE

D'autres formulations des lois économiques de la période de transition ont déjà été présentées, notamment par Préobrajensky et par Staline, dans les ouvrages précédemment cités. La formulation qui est proposée ici nous semble préférable en ce qu'elle fait apparaître le conflit qui existe entre la loi de la valeur et la loi de direction sociale et l'effet de l'action combinée de ces deux lois. Il n'est pas inutile de rappeler, car cela semble avoir été généralement oublié, que Marx, dans son premier essai de rédaction de La Guerre Civile en France, a abordé ce problème. Il le fait (sur un mode descriptif) dans les phrases qui suivent immédiatement le passage précédemment cité (cf. supra, p. 118) :

« Elle [la classe ouvrière] sait que l'actuelle “ action spontanée des lois naturelles du capital et de la propriété foncière ” ne peut être remplacée que par “ l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé ”, à la suite d'un long processus de développement des conditions nouvelles...¹⁰⁵ »

Le « long processus de développement des conditions nouvelles » est celui qui se déroule au cours de la période de transition. Pendant cette période, deux types de lois s'affrontent et combinent leurs effets, principalement sous la forme de la loi de direction sociale de l'économie, d'une part, de la loi de la valeur, d'autre part.

On notera que, dans la rédaction définitive de ce même texte, Marx parle d'un « plan commun » à « l'ensemble des associations coopératives » grâce auquel celles-ci prennent la « production nationale » sous « leur propre direction »¹⁰⁶.

Lorsque les conditions de fonctionnement de la loi de la valeur ont

dépéri, la période de transition est achevée ; seule domine alors la *loi de direction sociale de l'économie*, tandis qu'a disparu la dualité propriété-possession et que s'affirme un *procès d'appropriation sociale* sous la direction des producteurs immédiats.

REMARQUE

Dans le texte ci-dessus, l'expression « loi de la valeur » est employée dans le sens traditionnel (c'est-à-dire au sens étroit) ; elle désigne donc la forme spécifique que prend la loi de répartition du travail social en fonction des exigences de la reproduction et de la transformation des rapports de production au sein des formations sociales où existent des rapports de production capitaliste (formations dans lesquelles la forme valeur est présente dans le procès de production lui-même, d'où le rôle que jouent les « prix de production »). Cette précision est nécessaire, car le terme de « loi de la valeur » est parfois pris dans un sens large, afin de désigner la loi de répartition du travail social.

En liaison avec ce qui précède, il faut rappeler que la forme valeur « mène, comme dit Marx, une existence antédiluvienne ». Elle est, en effet, présente au sein de formations sociales « précapitalistes », comme elle est encore présente au cours de la période de transition ; cependant, c'est seulement quand domine le mode de production capitaliste crue domine aussi la loi de la valeur (au sens étroit), et donc que celle-ci régit la reproduction et la transformation des conditions matérielles et sociales de la production.

Dans les formations sociales autres que capitalistes, dans lesquelles la forme valeur est présente, sans avoir pénétré le procès de production, la « loi de répartition du travail social » *propre au mode de production qui domine ces formations sociales* se combine avec les *effets des rapports marchands*. d'où l'illusion assez fréquente que dans ces formations sociales, aussi, la « loi de la valeur » interviendrait, mais d'une « façon autre » que lorsque le mode de production capitaliste domine et que, par conséquent, il pourrait y avoir « plusieurs lois de la valeur », notamment celle du mode de production capitaliste et celle de la « production marchande simple ».

La domination de la loi de régulation sociale de l'économie n'est évidemment pas « spontanée ». Par sa nature même, cette domination exige l'intervention du niveau politique, et cette dernière n'est efficace que si la *contradiction* entre la loi de la valeur et la loi de direction sociale de

l'économie est *traitée de façon adéquate*.

Cette contradiction, elle-même, constitue le développement (donc la forme transformée) de la contradiction entre le *mode d'appropriation* et le *mode de propriété*. Plus précisément, elle est le produit d'une certaine combinaison entre propriété, possession, détention des moyens de production et disposition des produits. Les *effets* de cette combinaison ne relèvent pas de la seule instance économique, mais aussi des instances politique et idéologique. De même, la transformation de cette combinaison ne dépend pas seulement de la socialisation croissante des forces productives, mais aussi des transformations qui s'opèrent aux niveaux idéologique et politique.

4. - Remarques complémentaires sur la détention, la possession et la propriété

Nous avons déjà dit qu'il est nécessaire de distinguer des types différents de capacité et de pouvoir de disposition des produits et des moyens de production et, à l'intérieur de chaque type, des degrés ou des niveaux de capacité ou de pouvoir de disposition ; nous avons dit, aussi, qu'il n'était pas possible pour l'instant, et dans le cadre de ce travail, de conduire plus loin notre recherche dans cette voie. Aussi, les formulations qui suivent doivent-elles être considérées comme partielles et provisoires, donc comme destinées seulement à orienter une analyse plus approfondie.

Il est proposé d'employer le terme de « détention » des moyens de production pour désigner le *rapport* des *producteurs immédiats* à certains moyens de production, en tant que ces moyens interviennent *directement* dans le procès de travail auquel participent ces producteurs immédiats.

Par « possession », on désignera le *rapport* de certains *agents de la production* (qu'ils soient ou non producteurs immédiats), et donc des unités économiques qu'ils contrôlent, aux moyens de production fonctionnant au sein de ces unités économiques, pour autant que ces agents *dominent* les *procès de travail* dans lesquels entrent ces moyens de production, ainsi que les *conditions matérielles de leur reproduction*. S'il y a *identité* entre les détenteurs des moyens de production et les porteurs du rapport de possession, il y a *unité* de la détention et de la possession, sous la *figure* de la *possession*.

Par « propriété », on désignera le rapport de certains *agents de la production*, et donc des unités économiques ou des institutions sociales

qu'ils contrôlent, aux moyens de production fonctionnant au sein des unités de production ainsi contrôlées, pour autant que ces agents dominent les *procès de production* dans lesquels entrent ces moyens de production, ainsi que les *conditions sociales de leur reproduction*. S'il y a *identité* entre les porteurs du rapport de propriété et du rapport de possession, il y a *unité* de la propriété et de la possession, *sous la figure de la propriété*. Lorsque les agents de la possession ou de la propriété ne sont pas les producteurs immédiats, ces derniers sont *soumis* aux rapports de propriété et de possession, *sous la figure de la séparation*.

REMARQUE

Ces différents rapports se représentent comme des rapports entre des catégories d'agents et des moyens de production. C'est là leur aspect immédiat, celui qui peut être directement montré. Cependant nous savons que cet aspect en dissimule un autre, qui est sa réalité profonde, à savoir les rapports des agents entre eux. En effet, si les différents rapports ci-dessus sont immédiatement des rapports entre agents et éléments matériels de la production, ils sont essentiellement rapports des agents entre eux, c'est-à-dire rapports sociaux de production. Il en est ainsi parce que ce sont les conditions sociales qui non seulement placent les différentes catégories d'agents dans des rapports déterminés avec les éléments de la production, dans des rapports qui sont pour les uns des rapports d'appartenance, pour les autres des rapports d'exclusion, mais aussi, et surtout, qui les replacent dans les mêmes rapports. Ceux-ci ne sont donc pas « occasionnels » ou « accidentels », mais socialement déterminés et socialement reproduits. Cette reproduction sociale passe par le moment de la distribution des produits ; c'est ce qui permet de dire que les rapports de distribution ne sont que l'envers des rapports de production.

La « domination » des procès de travail ou de production par les possesseurs et les propriétaires des moyens de production n'est pas forcément une « maîtrise » de ces procès. La « domination » implique la capacité d'une classe d'agents d'agir sur certains procès, en en modifiant la structure et l'articulation. La « maîtrise » implique que les agents qui modifient ainsi certains procès obtiennent par là les résultats qui ont été visés. Une telle « maîtrise » connaît évidemment des degrés ; ces degrés sont des degrés d'« efficacité » de l'action des agents.

La maîtrise des procès (donc aussi de leurs résultats) dépend du développement et de l'état des forces productives et de la *structure du champ rapports de production/forces productives* : seule une certaine

structure de ce champ (correspondant au développement et à l'état des forces productives) permet d'agir efficacement sur le *procès social de reproduction*. Plus le degré de socialisation des forces productives est élevé, plus la maîtrise des différents procès individuels de production dépend elle-même de la maîtrise de l'ensemble du procès social de reproduction. La planification économique et sociale tend à la maîtrise du procès social de *reproduction* et de *transformation* des conditions matérielles et sociales de la production. Cette maîtrise sociale est sous la dépendance non seulement de « conditions économiques » (qui concernent le champ forces productives/rapports de production), mais aussi de conditions politiques et idéologiques.

En résumé, détention, possession et propriété désignent les fonctions *d'effecteurs* remplies par certaines *classes d'agents* (ou par les institutions que ces classes contrôlent) à l'égard des procès de travail ou de production, donc le *rapport de ces classes aux moyens de production* entrant dans ces procès et aux *producteurs immédiats* qui y participent, donc les rapports de ces classes entre elles, au niveau de la production et des conditions de la reproduction.

L'unité des procès de travail et de production (ces procès n'étant que *deux aspects du même procès*) explique que possession et propriété ne peuvent être « mécaniquement séparées ». Dans une situation concrète, leur place ne peut être déterminée que par une *analyse différentielle* ; de plus, dans le mouvement réel d'une formation sociale, possession et propriété sont soumises à des *déplacements* ; ces derniers se relient aux modifications qui se produisent aux *différents niveaux* de la formation sociale, donc aux effets de la lutte économique, politique et idéologique de classe. Ainsi, la pluralité des pouvoirs qui correspond à la propriété peut donner lieu à des *dissociations*, certaines catégories d'agents détenant un certain type de pouvoirs et une autre catégorie d'agents détenant un autre type de pouvoirs. De même, encore, une catégorie d'agents qui étaient propriétaires de moyens de production peut — sans qu'interviennent des modifications « économiques » immédiatement « visibles » — être « expropriée » de tout ou partie de cette propriété parce qu'elle tombe sous la domination politique et idéologique d'une autre classe d'agents. Bien entendu, cette « expropriation » manifesterait aussi ses effets au « niveau économique », mais ces effets peuvent n'apparaître qu'avec un « décalage » ; les transformations qui s'opèrent à un niveau déterminé se déroulent, en effet, dans le « temps propre » à ce niveau,

REMARQUE

Le problème de la dissociation de la pluralité des pouvoirs qui correspondent à la propriété ne peut être traité ici. Il faut cependant souligner qu'il présente une importance considérable, tant du point de vue de la dissolution d'un mode de production que du point de vue de la transition, de la dominance d'un mode de production à celle d'un autre mode. Dans les formations sociales capitalistes, le fonctionnement des sociétés par actions donne lieu à une série de dissociations de la propriété sur les entreprises, différentes catégories d'agents étant porteurs de pouvoirs distincts : dans la mesure où la distribution de ces pouvoirs est instable, ces différentes catégories d'agents ne constituent pas des classes sociales distinctes, mais forment une seule et même classe. De même, dans les formations sociales en transition, lorsque les agents porteurs de la propriété d'Etat ont acquis une autonomie telle à l'égard des producteurs immédiats qu'ils constituent une bourgeoisie d'Etat, les différents pouvoirs qui correspondent à cette propriété d'Etat peuvent être dissociés entre diverses catégories d'agents : directeurs d'entreprises, directeurs de trusts, dirigeants des administrations économiques, dirigeants des ministères et des organes de planification, etc. Aussi longtemps que la distribution des pouvoirs entre ces agents est instable, ceux-ci constituent des catégories distinctes au sein d'une même classe sociale.

Il résulte de ce qui a été dit antérieurement que la propriété de l'Etat ouvrier (en tant que rapport de production) désigne le rôle d'effectuer que remplissent, à l'égard des procès de production, des institutions étatiques soumises au contrôle et à la direction des producteurs immédiats. Les modalités et l'efficacité de ce contrôle peuvent être variables. Un des problèmes essentiels de la transition vers le socialisme est d'assurer une transformation telle des formes de ce contrôle et de cette direction que ceux-ci se consolident de plus en plus. Cette consolidation ne peut pas résulter d'un processus spontané ; au contraire, elle exige une lutte constante contre la tendance à la séparation des fonctions de contrôle et de direction et d'exécution. Cette tendance est elle-même inscrite dans les rapports idéologiques qui sont reproduits par les institutions (économiques, idéologiques et même politiques) héritées des sociétés dominées par des non-travailleurs, car ces institutions ne sont pas et, généralement, ne peuvent pas être immédiatement « révolutionnalisées » et dirigées par les travailleurs.

C'est donc seulement lorsqu'un ensemble de transformations économiques, idéologiques et politiques assurent un contrôle croissant des

travailleurs sur les moyens de production et sur les produits que la *transition vers le socialisme* a effectivement lieu. C'est un tel ensemble de transformations qui conduit au développement d'un procès *d'appropriation sociale* s'effectuant sous la direction des producteurs immédiats, donc au déploiement de la *loi de direction sociale de l'économie*. Celle-ci constitue une loi fondamentale de l'économie socialiste développée. Son intervention implique la mise en œuvre généralisée d'un « calcul économique et social direct », d'un calcul économique qui ne passe pas par le « détour » de la loi de la valeur, c'est-à-dire du type de calcul économique qu'Engels désignait dans le texte cité au début de ce travail.

Les remarques ci-dessus nous conduisent à énoncer un certain nombre de propositions concernant le problème des lois économiques de la période de transition.

5. - A propos des lois économiques de la période de transition

Notre objectif, ici, n'est pas d'entreprendre une discussion d'ensemble du problème des lois économiques de la période de transition. Une telle discussion nous éloignerait en grande partie de l'objet principal de notre réflexion. En effet, cette discussion exigerait que nous procédions à l'examen de diverses formulations antérieurement énoncées à propos des lois économiques du socialisme. Nous nous limiterons donc à quelques observations relatives aux formulations présentées dans ce texte-ci.

Il résulte de ces formulations que ce que nous avons appelé la « loi de régulation sociale de l'économie » constitue une forme particulière, transitoire et instable de combinaison de la loi de la valeur et de la loi de direction sociale de l'économie. Seule une *analyse concrète des conditions objectives de cette combinaison* permet de déterminer la place qui peut et doit être laissée à la loi de la valeur et la façon dont la forme valeur peut être mise socialement en œuvre.

On l'a vu, une des modalités de la mise en œuvre sociale de la loi de la valeur est constituée par la formation de *prix planifiés*. De tels prix, pour jouer le rôle qu'on attend d'eux (c'est-à-dire pour jouer un rôle actif dans la transformation socialement dirigée du champ forces productives/rapports de production), doivent exprimer en premier lieu *non pas les exigences de la loi de la valeur, mais celles de la direction sociale de l'économie*, c'est-à-dire, concrètement, du plan économique, ou plus généralement, de la *politique économique*.¹⁰⁷

Cette dernière proposition signifie que, dans la transition vers le socialisme, la politique doit commander à l'économique, donc que la *répartition du travail social* n'est pas dominée par les exigences de la reproduction des rapports de production capitalistes (encore présents dans les rapports marchands, le rapport salarial et la forme de l'entreprise, tout en ne remplissant plus qu'un rôle secondaire et subordonné), mais par les exigences de la construction du socialisme. Cette construction implique le contrôle croissant des producteurs immédiats sur la production et donc, aussi, le développement de la production en fonction des besoins présents et futurs des producteurs. Par « besoins des producteurs », il faut évidemment entendre non seulement ce qui est nécessaire à la consommation « individuelle », à la consommation productive, mais, aussi, ce qui est nécessaire à l'accroissement de la production ainsi que tout ce qui est requis pour la consolidation de l'Etat ouvrier, y compris sur le plan international, l'ensemble de ces exigences et de ces besoins étant *politiquement évalué*.

Lorsqu'il en est ainsi, la loi de la valeur ne remplit plus qu'une fonction seconde : ce n'est pas elle, notamment, qui détermine l'orientation et la forme de l'accumulation. Cela signifie, entre autres, que la planification des investissements n'est plus soumise à un critère de « rentabilité » (financière ou monétaire). A ce critère, s'en substitue un autre, d'une nature entièrement différente, celui de *l'efficacité sociale et politique*.

REMARQUE

Ainsi, à travers un autre type d'analyse, nous retrouvons certaines des conclusions de l'ouvrage précédemment cité de J. Staline Les Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S., notamment les conclusions suivantes :

« La loi de la valeur ne peut [dans le régime soviétique] jouer un rôle régulateur dans la production » (p. 20).

Il est « absolument faux d'affirmer » qu'au cours de « la première phase du développement de la société communiste, la loi de la valeur règle soi-disant les « proportions » de la répartition du travail entre les diverses branches de la production » (p. 21) ; d'où cette formule :

La « rentabilité » ne doit pas être considérée « du point de vue des différentes entreprises ou branches de production ni au cours d'une seule année, mais du point de vue de l'ensemble de l'économie nationale et au cours de dix à quinze années, par exemple » (p. 22).

C'est cette « rentabilité », qui n'est pas une rentabilité monétaire ou

financière, *que je désigne, ici, par le terme d' « efficacité sociale et politique ».*

Avant d'en venir à certaines des implications de ce qui précède, au point de vue du calcul économique et du calcul monétaire, j'ajouterai que, si j'ai proposé les concepts de lois de « direction sociale » et de « régulation sociale », c'est que ces concepts me paraissent mieux rendre compte du mouvement réel que la notion de « loi de développement harmonieux de l'économie nationale » (notion présentée dans l'ouvrage ci-dessus cité). En effet, un développement harmonieux n'est qu'une conséquence d'une régulation sociale correcte, il n'est pas le produit direct et nécessaire d'une structure, mais le produit d'une *action politique rendue possible* (mais seulement possible) *par une certaine structure.*

6. - Loi de la valeur, calcul économique et calcul monétaire

Si la loi de la valeur (au sens précis de « loi régissant la répartition du travail social en fonction des exigences de la reproduction des rapports de production capitalistes », notamment à travers un système de prix correspondant aux exigences de cette reproduction) remplit une fonction seconde, cela signifie, d'une part, que *cette fonction existe*, donc que la *forme valeur et la forme prix jouent un rôle effectif*, mais cela signifie aussi, d'autre part, que *cette fonction est modifiée*, en ce sens très précis que, lorsque la transition s'effectue vers le socialisme, les *prix* ne peuvent plus être déterminés exclusivement ni même principalement par le *marché* mais qu'ils doivent être déterminés par le *plan*.

Vouloir « supprimer » les prix et la monnaie, c'est ignorer la structure spécifique de l'économie de transition ; c'est vouloir ignorer la relative indépendance des procès de production et, donc, les fonctions que remplissent encore nécessairement les unités économiques en tant que possesseurs des moyens de production.

Refuser de soumettre les prix aux exigences du plan. c'est également ignorer la structure de l'économie de transition ; c'est se refuser à faire intervenir la propriété de l'Etat ouvrier, donc laisser se transformer la possession des moyens de production en une propriété divisée entre les entreprises et, par conséquent, en une propriété qui ne peut être celle des producteurs immédiats, puisque ceux-ci sont alors soumis aux exigences de la reproduction des rapports de production capitalistes (qui, par exemple, *imposeront* tel ou tel changement dans le volume de l'emploi *et de la production*).

Deux points essentiels doivent être soulignés ici :

1. La substitution du critère d'*efficacité sociale et politique* au critère de « rentabilité » ne désigne rien d'autre que la substitution d'un *calcul économique et social* (C.E.S.) au *calcul monétaire*. Par conséquent, un des objectifs du C.E.S. est de permettre une *évaluation de l'efficacité économique, sociale et politique* de tel ou tel ensemble de mesures à prendre, ou déjà prises. Une telle évaluation, pour avoir un sens, doit être *indépendante du système des prix* existant à un moment donné, puisqu'elle devra éventuellement *servir à modifier les prix existants et à établir de nouveaux prix planifiés*.

2. Si le calcul économique et social se déroule, en principe, indépendamment du système des prix existants et permet d'établir un ensemble d'objectifs de production et de consommation cohérents entre eux et conformes à des objectifs politiques et sociaux, l'établissement — à partir de ce calcul — d'un système de prix (qui permet d'effectuer des calculs monétaires) n'en est pas moins nécessaire, car le C.E.S. proprement dit ne peut être effectué qu'à « l'échelle sociale ». Or, pendant la période de transition, l'existence d' « entreprises » de production (et d'unités économiques de consommation) signifie, d'une part, que des procès de production et de consommation se déroulent de façon relativement indépendante et, d'autre part, que les conditions dans lesquelles ces procès se déroulent sont relativement variables et difficiles à prévoir « individuellement », tout en pouvant être l'objet de prévisions statistiques globales. C'est afin de permettre aux entreprises et aux unités de consommation d'*orienter* leurs activités de telle sorte que celles-ci se déroulent conformément au plan (en dépit de leur relative indépendance) qu'un système de prix est indispensable : ce système doit *faire connaître* aux agents, qui dominent des procès relativement indépendants, *dans quelles conditions ces procès peuvent se dérouler de la façon la plus conforme aux exigences du plan*. Cela peut être obtenu — au moins approximativement — par un système de prix qui soit tel que, lorsque les agents qui dominent certains procès de production minimisent leurs prix de revient, ils soient sûrs de mettre en œuvre les techniques et les moyens qui sont *politiquement et socialement les plus efficaces*, et cela sans avoir à « consulter » chaque fois d'autres unités de production ou des institutions économiques, ce qui est pratiquement impossible.

REMARQUE

Dire que le C.E.S. (par opposition au calcul monétaire) ne peut être effectué qu'à l'échelle sociale ne signifie pas que ce calcul doit intervenir directement à l'échelle d'une formation sociale (d'un pays, par exemple). Au contraire, en pratique, il semble nécessaire qu'il y ait une combinaison (sous la forme d'une superposition) de calculs effectués au sein d'« unités sociales de calcul » ayant une dimension relativement réduite et d'autres effectués à l'échelle de plusieurs de ces unités, jusqu'à un « niveau » qui englobe la totalité des unités sociales de calcul. En effet, le C.E.S. exige qu'il soit procédé à une comparaison directe entre les diverses activités possibles et effectivement substituables, ainsi qu'à une comparaison des effets sociaux possibles (y compris, bien entendu, des effets sur les conditions de travail et de vie des producteurs) de ces activités et de leur combinaison. Or, une partie de ces comparaisons n'est significative qu'à l'intérieur d'unités sociales ayant une « dimension » relativement réduite, tandis que d'autres comparaisons doivent être faites à une plus large échelle, y compris au niveau de la formation sociale dans son ensemble. Les calculs effectués à ce dernier niveau n'ont d'ailleurs de signification que s'ils s'appuient sur les C.E.S. effectués au niveau des différentes unités sociales de calcul. Ce sont les problèmes posés par ces différents calculs qui devront être examinés dans un texte ultérieur.

Ce qui précède signifie, d'une part, que la *forme valeur* est utilisée pour agir sur la production, c'est-à-dire sur les aspects de la production qui ne peuvent pas être l'objet d'une direction sociale immédiate, et, d'autre part, que la *loi de la valeur* (au sens strict) ne « règle » pas la production, comme c'est le cas à travers les « prix de marché ». ¹⁰⁸

De ce qui précède, il résulte que l'existence d'un *système de prix planifiés*, et des *conditions économiques, idéologiques et politiques* qui font que ce système est observé et joue un rôle réel, fait apparaître une *forme seconde de calcul monétaire*. Il s'agit bien d'un « calcul en prix », qui se déroule donc apparemment de la même façon qu'un « calcul en prix donnés par le marché ». Cependant, parce que les prix ne sont pas « donnés par le marché » mais *fixés par le plan*, le « calcul en prix », bien qu'effectué en termes de monnaie, renvoie à d'autres rapports que les seuls *rapports marchands*, à des *rapports planifiés*. Si ces derniers, et les prix planifiés qui leur correspondent, sont le résultat d'un calcul économique, les calculs monétaires effectués à *partir de prix planifiés* et des *objectifs du plan* sont, en réalité, des *calculs économiques indirects*, c'est-à-dire des calculs qui, tout en étant effectués en monnaie, sont bien des *calculs économiques*.

Dans mon livre sur *La Transition vers l'économie socialiste*, j'ai indiqué

certaines des conditions sous lesquelles un système de prix planifiés correspondant au critère *d'efficacité politique et sociale* peut être établi. Ce que j'ai dit à cette occasion appelle sans doute certaines rectifications, et de nombreux développements complémentaires, qui devront trouver place dans un texte ultérieur ; dans le texte actuel, mon objet est de faire apparaître, mieux que je n'avais pu le faire dans le livre cité ci-dessus, la *nature* des différents *types de calcul* et leurs rapports avec les *structures* des formations sociales en transition. Je retournerai maintenant à cette question.

Les structures des procès de production, la monnaie et le plan

Nous savons que la transition entre le capitalisme et le socialisme est caractérisée non par une articulation relativement stricte des procès de production, mais par la relative indépendance d'un grand nombre de ces procès. C'est parce qu'il en est ainsi qu'une partie des moyens de production ne peuvent être répartis *a priori* de façon socialement efficace entre les unités économiques de production et de consommation et que la *monnaie* intervient dans ce procès de distribution, lui-même partie intégrante du procès social de *reproduction*. Lorsque la monnaie intervient dans les rapports entre unités économiques, celles-ci peuvent « acquérir » certains produits en fonction des besoins propres des procès de production qui s'accomplissent en leur sein, donc aussi, au moment où ces produits leur sont nécessaires.

La structure des procès de production et les conditions sociales de leur articulation, au cours de la période de transition, expliquent que, même lorsque des moyens de production sont l'objet d'une répartition *a priori*, ceux-ci puissent avoir *un prix* qui n'est nullement « fictif », car les unités économiques ou bien doivent effectivement le « payer » (même lorsque les produits leur sont attribués par voie de répartition), ou bien en tenir compte dans leurs calculs de prix de revient, d'amortissement, etc. En l'absence d'un système de prix significatifs (c'est-à-dire qui est en correspondance avec les conditions de la production et les exigences de la planification), aucun *contrôle social sur l'emploi des produits du travail* par les entreprises ne serait possible, ce qui rendrait impossible la planification elle-même. Lorsque le système des prix est *général*, et que les prix sont effectivement *payés*, il existe une *monnaie qui remplit la fonction d'équivalent général*. Cette fonction d'équivalent général peut d'ailleurs n'être que *potentielle*. Il en est ainsi, par exemple, chaque fois que des organismes économiques imposent un ensemble de *règles* qui limitent ou

spécifient les usages auxquels les unités économiques peuvent affecter leurs disponibilités monétaires.

D'une façon générale, on peut dire que ces règles visent à assurer que le rôle de *confirmation* du caractère social du travail joué par la vente d'un produit coïncide le plus possible avec le rôle d'*anticipation* de ce caractère social joué par le plan économique lui-même. Dans la mesure où le plan remplit sa fonction d'anticipation, le travail est non seulement un travail *social* mais, selon une expression de Marx, un *travail socialisé*. Par ce terme est indiqué le fait que le travail se trouve dépensé sous le contrôle des producteurs associés.

A la fonction d'*équivalent général* (au moins potentiel) que la monnaie remplit entre les unités économiques, s'oppose la fonction de *catégorie comptable* remplie par la monnaie dans les rapports entre « unités techniques » (par exemple, entre les différents « ateliers » ou « départements » d'une même usine). L'expression « unités techniques » (cf. *supra*, p. 96) a été choisie parce que le « découpage » d'une unité économique en « unités techniques » a lieu principalement à partir de déterminations techniques. Cependant, ce « découpage » comporte *aussi* des *déterminations sociales* : il peut en effet *varier* selon les rapports idéologiques et politiques dominants. Il peut être, par exemple, un moyen de consolider soit la domination des producteurs, soit celle des non-producteurs sur la division du travail intérieure à une unité économique donnée. Les « unités techniques » remplissent donc principalement des fonctions techniques (de production matérielle), mais aussi politiques (de direction) et idéologiques ; par conséquent, les conditions dans lesquelles elles sont découpées sont loin d'être « purement » techniques.

Dans les relations entre unités techniques d'une même unité économique, la fonction principale de la monnaie est une fonction comptable. Cette comptabilité ne fait pas intervenir des prix « effectifs », c'est-à-dire donnant lieu à des paiements. La monnaie, ici, est en quelque sorte *imaginaire* ; elle ne sert pas à effectuer des règlements ; elle n'est pas un « instrument » qui confirme le caractère social du travail.

Dans ces conditions, dans les rapports inter-ateliers, les prix sont essentiellement l'expression de dépenses de travail social, dépenses dont les conditions d'évaluation ont été socialement instituées.

REMARQUE

Dire que les prix des produits circulant entre les unités techniques d'une même unité économique sont l'expression de dépenses de travail

social signifie qu'ils ne sont pas la simple « traduction en termes monétaires » des dépenses effectives de travail qui ont été requises pour l'obtention des différents produits, mais quelque chose de beaucoup plus complexe (comme l'est la valeur des produits elle-même) qui ne peut être évalué qu'en tenant compte de l'interconnexion des productions et de leurs effets sociaux concrets¹⁰⁹. Dans la mesure où ces prix ne sont pas « donnés » par le marché mais résultent d'évaluations sociales correspondant aux exigences d'une politique économique concrétisée par la planification, les prix ne sont plus tout à fait des « prix » ; ils le sont cependant encore en partie du fait qu'ils sont « exprimés » en monnaie.

Au niveau des unités techniques, les « prix » sont donc essentiellement des instruments comptables, car la production de ces différentes unités n'est pas déterminée à leur niveau ; cette détermination constitue une des fonctions de direction de l'unité économique.

REMARQUE

La nécessité d'une « direction » est objectivement inscrite dans la coopération des travailleurs participant à l'ensemble des procès qui ont lieu au sein d'une unité économique donnée. Selon les rapports politiques et idéologiques dominants, cette fonction de direction peut être assumée par des organes sociaux différents (directeur, comité de direction, comité révolutionnaire, etc.). Un tel organe a la responsabilité de coordonner des procès de travail intérieurs à l'unité économique et de « représenter » celle-ci vis-à-vis des autres unités économiques et des autres institutions. Par là, cet organe joue un rôle actif dans l'articulation des procès de production de l'unité économique qu'il dirige et des procès de production « extérieurs » à cette unité économique.

C'est cette double fonction de direction interne et d'articulation externe qui se présente sous la forme de la « gestion ». Celle-ci est toujours subordonnée à des exigences sociales externes, que ce soit celles du « marché » ou celles du « plan ». Dans le cadre de la planification, cette subordination a un caractère directement politique, le plan étant l'expression concrète d'une politique économique.

La fonction de direction d'une entreprise ne s'« impose pas » d'elle-même. Elle n'est assurée que si sont données certaines conditions : d'abord, une certaine structure des procès de travail qui font de l'« entreprise » une unité économique effective (simple ou complexe) et, ensuite, certains rapports idéologiques et politiques par lesquels s'impose l'autorité, c'est-à-dire le pouvoir de la direction.

Lorsque le pouvoir de la direction d'une entreprise, au cours de la période de transition, n'est pas effectif, le fonctionnement de la monnaie dans les rapports interunités économiques peut corrompre même les rapports interunités techniques (par exemple, à la suite de détournements de produits, vendus à l'extérieur).

Que de tels faits puissent se produire confirme la fonction *d'équivalent général potentiel* joué par la monnaie. Même à l'intérieur de l'entreprise, cette fonction, de potentielle, peut devenir effective lorsque le pouvoir de la direction des entreprises n'est plus assuré.

Dans les relations entre unités économiques, les cas de rupture des *limitations socialement imposées à la fonction d'équivalent général de la monnaie* peuvent être objectivement plus fréquents, précisément parce qu'à ce niveau la monnaie est appelée à intervenir constamment comme *moyen de paiement*, en raison même de la nature des rapports qui se nouent entre unités économiques.

Aussi un des problèmes qui se posent au sein des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme est-il d'assurer que la *monnaie soit confinée dans les limites des fonctions qui doivent être les siennes*. Le non-respect de ces limites risque, en effet, de conduire à l'autonomie complète des unités économiques, c'est-à-dire à leur non-subordination au plan.

La *contradiction entre la « monnaie » et le « plan »*, alors que l'intervention de la monnaie est encore nécessaire au fonctionnement de l'économie, ne constitue qu'une des *formes* de manifestation de la contradiction entre *rapports marchands* et *rapports planifiés*, donc, aussi, de la contradiction entre la loi de la valeur et la loi de direction sociale de l'économie.

On l'a vu plus haut, il s'agit là d'une contradiction objective qu'il ne sert à rien de « nier », et qu'il est vain de vouloir « abolir », par exemple en supprimant les opérations monétaires entre entreprises d'Etat. Une telle suppression ne ferait qu'accroître l'« opacité » de l'économie, car les fonctions de la monnaie continueraient à être remplies sous des formes diverses, mais on ne pourrait plus ni les identifier ni les dominer : en se refusant à les voir, on les aurait refoulées dans un « monde économique parallèle ».

Le problème réel est donc de déterminer de façon objective quelles sont, à chaque moment, compte tenu de l'état des forces productives et de l'ensemble *des rapports sociaux*, les *conditions sous lesquelles il est possible de confiner la monnaie dans les fonctions qu'elle peut remplir tout en aidant à la réalisation du plan*. Examiner ce problème nous ferait

sortir du domaine de notre recherche actuelle. Cependant, il est indispensable de souligner qu'en raison même de la structure des formations sociales en transition, ces conditions relèvent, *à la fois*, du niveau politique (par exemple des modalités et de la qualité du contrôle exercé sur les institutions chargées de fonctions monétaires) et des *formes* de l'intervention de ce niveau dans le niveau économique (par exemple, d'une planification correcte des prix et des approvisionnements) et du niveau idéologique (discipline, honnêteté, sens de l'intérêt public, etc.).

L'intervention *effective* de la monnaie dans les relations entre sujets économiques signifie qu'on ne peut pas se contenter de dire, comme le faisait Staline dans un texte précédemment cité, que l'Etat « répartit des moyens de production » entre les unités économiques productives. En fait, nous le savons, en général, *il répartit aussi de la monnaie*, le plus souvent par le canal du budget et par celui du système bancaire. C'est avec cette *monnaie* que les unités économiques peuvent *acheter* les moyens de production, principalement les objets de travail *dont elles ont besoin*, et cela en adaptant, en principe, la *qualité* de ces moyens, et le *moment* où elles les achètent, à leurs besoins.

L'intervention de la monnaie et des catégories marchandes n'est donc nullement « imaginaire » et seulement « comptable » ; elle est *effective* et, cela, parce que cette intervention est *imposée par la structure des procès de production*. Cette structure est telle qu'une *répartition directe en nature* des moyens et des objets de travail ne serait généralement pas conciliable avec une mise en œuvre *socialement efficiente* de ces moyens de production.

S'il est dit, ci-dessus, que les unités économiques productives peuvent « en principe » adapter la *qualité* des produits qu'elles achètent, et le *moment* auquel elles les achètent aux besoins de leur production, c'est parce que, dans la pratique de beaucoup de formations sociales en transition, on a cru pouvoir substituer les décisions d'organismes extérieurs aux unités économiques à celles des directions de ces unités. Cela a souvent pour effet de provoquer la *non-adaptation des livraisons effectuées aux unités de production aux besoins* de celles-ci sans que cela soit politiquement nécessaire.

Une chose, en effet, est que des organes de planification procèdent à une répartition *a priori* d'objets de travail (ces organes accomplissant alors des fonctions relevant de la *gestion*) ; une autre est que ces organes surajoutent à la circulation marchande certaines *règles de répartition* (contingentement de l'emploi de certains produits, priorité d'attribution de certains moyens de production à certaines usines, etc.), ce qui relève de la planification.

Il est évidemment faux de confondre l'imposition de règles de répartition avec une transformation objective de l'articulation des procès de production, transformation qui permettrait la disparition de la forme valeur. En fait, bien souvent, la mise en œuvre de règles de répartition, si elle a pour origine des *déséquilibres* entre les quantités disponibles et les besoins, c'est-à-dire des « pénuries » ou des « désajustements », manifeste objectivement les *conséquences de la non-coordination* des procès de production. La *réglementation* vise ici à *limiter les effets d'une non-coordination* qui dépassent les *limites* à l'intérieur desquelles la *monnaie* peut remplir ses fonctions *en accord* avec les impératifs du *plan*.

Il faut d'ailleurs souligner que la réglementation étatique n'est qu'une des modalités possibles d'une répartition socialement satisfaisante des produits disponibles en quantités relativement insuffisantes. C'est une modalité qui s'impose de « l'extérieur » aux unités économiques et qui implique le recours éventuel à des *sanctions juridiques*.

Une autre modalité de répartition suppose le *développement de rapports idéologiques socialistes*. Elle est constituée par la *coopération des unités de production* en vue de la réalisation socialement la meilleure d'un ensemble d'objectifs économiques et politiques. Une telle coopération assure l'« interdépendance socialiste » (qui n'est donc ni étroitement « technique » ni « économique ») des unités de production. La généralisation d'une telle coopération correspond, semble-t-il, à un nouveau « stade » de développement des formations sociales en transition vers le socialisme, stade caractérisé par le recul du champ d'action et de la monnaie et de l'intervention étatique, donc par une *extension du champ d'action des producteurs immédiats*, de leur domination sur les conditions de la production et de la reproduction.

D'une façon générale, dans un premier stade de la transition, l'existence de mesures de réglementation qui se superposent à la fois au plan et à la monnaie témoigne de la faiblesse de la *domination sociale* sur l'ensemble des procès de production. C'est cette faiblesse qui entraîne la nécessité pour l'Etat socialiste de s'opposer, *par des mesures réglementaires*, à l'extension du champ d'action des catégories marchandes. Faute d'une telle réglementation, les rapports marchands entre unités de production verraient leur rôle croître, si bien que l'activité des unités économiques correspondrait de moins en moins aux exigences du plan, et de plus en plus aux exigences de la loi de la valeur.

Il est clair, cependant, *qu'au-delà d'un certain degré de désajustement entre les différents procès de production, aucune mesure réglementaire ne peut plus être efficace : ce sont les déséquilibres économiques objectifs*

eux-mêmes qui doivent alors être réduits. Le refus de reconnaître cette exigence peut conduire à une désorganisation plus ou moins profonde de l'économie et, éventuellement, à de vaines tentatives pour « abolir la monnaie », cette dernière étant en quelque sorte rendue « responsable » de déséquilibres qu'elle ne fait que manifester.

Cela confirme ce qui a été dit antérieurement : la propriété juridique d'Etat des moyens de production ne suffit pas à assurer l'unité sociale ou la coordination sociale des procès de production ; c'est pour cette raison que la disparition des rapports marchands relève de transformations autrement complexes.

Comme on l'a souligné plus haut, cette disparition, loin de s'accompagner de celle du calcul économique, au contraire, doit permettre le développement d'un véritable calcul économique social. Celui-ci est, à la fois, la condition et l'effet d'une pleine maîtrise des travailleurs sur leurs moyens de production et sur les résultats de leur travail. C'est, me semble-t-il, en tenant compte de cela que l'analyse des diverses modalités de calcul économique et de calcul monétaire peut et doit être entreprise.

Bibliographie générale

- L. ALTHUSSER, E. BALIBAR, R. ESTABLET. — *Lire le Capital*, 2 vol., Collection de Poche, Maspero.
- Charles BETTELHEIM. — *Planification et croissance accélérée*, (recueil d'études et de textes inédits), Maspero, 1964.
- *Problèmes théoriques et pratiques de la planification*, Maspero, 1966.
- *La transition vers l'économie socialiste*, Maspero, 1968.
- Wlodzimierz BRUS. — *Problèmes généraux du fonctionnement de l'économie socialiste*, Maspero, 1968.
- Friedrich ENGELS. — *Anti-Dühring* (2^e et 3^e parties).
- Alexis KOSSYGUINE. — Rapport à l'Assemblée Plénière du C.C. du P.C.U S. du 27 sept. 1965 dans *Notes et Etudes Documentaires*, 30 nov. 1965, Documentation Française.
- V. Illitch LÉNINE. — « Les tâches immédiates du pouvoir des Soviets », *Œuvres complètes*, tome 27, p. 243 à 288.
- « Projet de programme du P.C. (b) R. » *Œuvres complètes*, tome 29, 1962, p. 115-120.
- « Le contrôle ouvrier et la nationalisation de l'industrie », Edition du Progrès, Moscou, 1968.
- MAO TSÉ-TOUNG. — *A propos de la politique concernant l'industrie et le commerce*, 27 février 1948.
- *Rapport pour la 2^e session plénière du C.C. du VII^e Congrès du P.C.C.*, 5 mars 1949.
- *De la juste solution des contradictions au sein du peuple*, 27 février 1957.
- Karl MARX, Friedrich ENGELS. — *Critique du programme de Gotha*, Editions Sociales, Paris, 1950.
- A. NOVE. — *L'Economie soviétique*.
- PREOBRJENSKY. — *La Nouvelle Economique*, E.D.I., Paris, 1966.
- Joseph STALINE. — *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, Editions du P.C.F., Paris, 1952.

Bibliographie complémentaire

- GANCZER. — « Planification globale et planification sectorale », in *Economie appliquée*, Tome XX, 1967, janv.-juin, p. 23 à 46.
- William HINTON. — *Fanshen* (à paraître en français chez Plon en juin 1970 ; en anglais, paru aux Ed. de la « Monthly Review », N.Y.).
- I. LASZLO. — « La planification dans le nouveau système de gestion économique en Hongrie », *Economie appliquée*, Tome XX, 1967, janv.-juin, p. 7 à 22.
- L. LEONTIEV. — « Plan et méthodes économiques de direction », in *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, mai-juin 1965, p. 118-122.
- E. LIBERMAN. — « Plan, bénéfice et prime », in *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, mai-juin 1965, p. 27-35.
- Hélène MARCHISIO. — « Les campagnes chinoises au lendemain de la réforme agraire » in *Arch. Int. de Soc. de la Coop. et du Dév.*, n° 20, juillet-déc. 1966, (Collège Coopératif, 7, av. Franco-Russe, Paris).
- « Réforme agraire et organisations coopératives en Chine de 1927 à 1962 » (même revue, n° 22, juillet-déc. 1967).
- « La contradiction, moteur du développement dans une commune populaire chinoise. Enquête sur la Brigade de Dazhai » (même revue, n° 23, janv.-juin 1968).
- M. MEYER. — « L'application de la réforme de l'entreprise », *Annuaire de l'U.R.S.S.*, 1967, p. 231 à 266.
- V. NEMTCHINOV. — « Gestion et planification sociale de la production en U.R.S.S. », in *Recherches internationales à la lumière du marxisme*, mai-juin 1965, p. 36-54.
- RICHMAN. — « La formulation des plans opérationnels d'entreprise dans l'industrie soviétique », *Soviet Studies*, juillet 1963.
- Joan ROBINSON. — « The Cultural Revolution in China », Penguin Books, Londres, 1969.
- Gertrud E. SCHRODER. — Soviet Economie « Reforms ». A Study in Contradiction, *Soviet Studies*, juillet 1968, p. 1 à 20.
- J. WILCSEK. — « The Role of Profit in the Management of Enterprises », in *Acta Oeconomica*, Tome II, Fasc. 1-2 de 1967, p. 63 à 76.

- E. ZALESKI. — « Les réformes de la planification en U.R.S.S. », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, juin 1964, p. 3 à 96.
- « Les réformes d'octobre 1965 et la gestion de l'entreprise en U.R.S.S. », *Cahiers de l'I.S.E.A.*, mai 1966, p. 133 à 178.
- J. ZIELINSKI. — *On the Theory of Socialist Planning*, Oxford Univ. Press, 1968.

Notes

1

Depuis la rédaction de ce texte, il est déjà apparu que celui-ci appelait un certain nombre de « rectifications » ; ce procès n'étant pas achevé, il a semblé préférable de publier ce texte « en l'état », précisément pour le soumettre à la discussion, plutôt que d'essayer d'y insérer ces « rectifications ».

2

La Transition vers l'économie socialiste, Paris, Maspero éd., 1968.

3

Paris, Editions sociales, p. 120. (Les autres citations de *Misère de la philosophie* renvoient à cette édition).

4

Louis ALTHUSSER, *Lire le Capital*, Paris, Maspero éd., 1966, t. I, p. 87.

5

Certains des problèmes évoqués ici ont été abordés dans mon livre *La Transition vers l'économie socialiste*, p. 16-19.

6

Cf. *Anti-Dühring*, traduction de BOTIGELLI, Paris, Editions sociales, 1950, p. 348.

7

F. ENGELS, *op. cit.*, p. 349.

8

A cet égard, la tentative de Gregory GROSSMAN (cf. « Gold and the Sword : Money in the Soviet Command Economy », *Industrialization in two Systems : Essays in Honour of Alexander Gershenkron*, M. Rosovsky éd., New York, 1966) visant à distinguer entre une « monnaie passive » et une « monnaie active », la première caractérisant l'économie soviétique et

la seconde les économies capitalistes occidentales, ne mène pas très loin. Dès lors que la « transcription » en unités monétaires de différentes « quantités physiques » de produits n'est pas un pur « exercice intellectuel » mais sert de guide à des actions (c'est-à-dire à des « décisions »), la monnaie ne peut pas être dite « passive » ; selon le « code » utilisé pour cette « transcription » (c'est-à-dire selon le « système des prix »), telle ou telle action apparaîtra comme « économiquement rationnelle » ou « justifiée ». Qu'il ne puisse être question de la « passivité » de la « monnaie », cela devient tout à fait évident dès lors qu'interviennent des notions comme celles de « coûts monétaires », de « période de récupération » (des sommes de monnaie investies) ou de « rentabilité monétaire ».

9

En d'autres termes, le problème de la mesure ne peut être posé que dans le procès réglé de production d'une *connaissance théorique*, il est donc toujours distinct de la *pratique d'un calcul*.

10

Comme on le sait, le phénomène étrange d'une grandeur qui « se donne spontanément » (la marchandise qui a un prix), en l'absence de tout concept scientifique de ce qu'est cette grandeur, a longuement retenu l'attention de Marx au début du *Capital*, et il lui a fourni une réponse.

11

De même, lorsqu'on veut *mesurer* la température de différents objets, on *fait abstraction* de leur forme, couleur, densité, etc., qui — par rapport à l'objet de la mesure — ne sont que des « qualités » ; par contre, on doit poser le *concept* de température et définir le procès réglé de la mesure de celle-ci.

De même, comme Marx le rappelle dans les premières pages du *Capital*, la géométrie élémentaire résout le problème de la mesure des surfaces de toutes les figures rectilignes en *faisant abstraction* de la diversité de leurs formes :

« Pour mesurer et comparer les surfaces de toutes les figures rectilignes, on les décompose en triangles. On ramène le triangle lui-même à une expression tout à fait différente de son aspect visible : au demi-produit de sa base par sa hauteur. » (*Le Capital*, Paris, Editions sociales, 1969, trad. Joseph Roy, p. 53. Sauf indication contraire, les citations du *Capital* renvoient à cette édition.) C'est grâce à cette double opération de *réduction*

et de *déduction* que l'on ramène à « quelque chose » de commun les figures les plus diverses et qu'on les mesure par rapport à ce « quelque chose » de commun qui correspond au « concept » de surface.

12

Les sciences physiques connaissent aussi, dans leur développement, un stade auquel il leur faut se limiter à un « repérage ». Ainsi, les températures ont-elles été « repérées » (classées selon des plus et des moins) avant que la thermodynamique classique, puis statistique, ait permis de *mesurer* la température (c'est-à-dire de pouvoir dire et démontrer que telle température est deux fois, ou trois fois, ou *n* fois plus grande que telle autre). Cependant, même le simple « repérage » suppose le *concept* de température et son *articulation* avec *d'autres concepts*, par exemple celui de *dilatation* (la mise en œuvre du dispositif expérimental que constitue un thermomètre — instrument de repérage et non de mesure — implique, en effet, qu'un rapport conceptuel ait été établi entre température et dilatation).

13

D'où, aussi, le fait que le concept de « temps de travail socialement nécessaire » est seulement *posé* par Marx au livre I du *Capital* et qu'il n'est pleinement développé qu'au livre III ; c'est là, en effet, que l'on voit qu'une égale participation des capitaux investis dans les différentes branches (c'est-à-dire l'égalisation des taux de profit) est la condition sous laquelle les dépenses de travail effectuées dans différentes branches *sont* les dépenses socialement nécessaires (du moins aussi longtemps que la reproduction élargie des rapports de production capitalistes s'effectue à travers la concurrence des capitaux entre les différentes sphères d'investissement).

14

Dire que la répartition des travaux doit « se régler » sur l'utilité sociale de ces travaux et de leurs produits n'est pas dire que cette utilité sociale soit seule à régler cette répartition.

15

Cf. V.V. NOVOZHILOV, « Mesures des dépenses (de production) et de leurs résultats en économie socialiste », *Rationalité et calcul économique en U.R.S.S.*, I.S.E.A., fév. 1964, p. 43 à 292. On trouvera, dans ce même volume, des références aux travaux de V.S. Nemtchinov et de L.V. Kantorovitch ; l'ouvrage de ce dernier : *Calcul économique et utilisation*

des ressources a été traduit en français, Dunod éd., 1963.

16

C'est ce même problème du « recouvrement » des effets des lois objectives par des « décisions » que E. PRÉOBRAJENSKY soulève dans son livre *La Nouvelle Economique*, Paris, E D.I., 1966, notamment p. 56.

17

Le concept de « socialisation des forces productives » est évidemment à développer, car il existe sans doute plusieurs « types de socialisation », notamment une socialisation capitaliste et une socialisation socialiste des forces productives. Cependant, même la socialisation capitaliste des forces productives tend à réduire le rôle du travail direct dans la production de valeur d'usage et à accroître celui du « travail général » qui ne peut ni être « mesuré » dans les mêmes conditions que le travail direct, ni soumis au même type de rapports marchands que ce dernier. C'est ce que Marx indique dans le texte suivant : « Dans la mesure même où le temps — quantum de travail — est posé par le capital comme le seul élément déterminant de la production, le travail direct pris comme principe de création des valeurs d'usage disparaît [avec le développement des forces productives, C.B.] ou du moins se trouve réduit quantitativement et qualitativement à un rôle certes indispensable, mais subalterne, en regard du travail scientifique en général, de l'application technologique des sciences naturelles, et de la force productive générale issue de l'organisation sociale de l'ensemble de la production. [...] Le capital œuvre ainsi à sa propre dissolution comme forme qui domine la production. » (K. MARX, *Grundrisse*, cité d'après *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard éd., « La Pléiade », *op. cit.*, t. 2, p. 301. Les références aux *Œuvres* renvoient à cette édition.)

18

L'interdépendance de différents secteurs de l'économie rend par exemple, impossible de considérer que les coûts auxquels un secteur opère sont indépendants des coûts des autres secteurs et donc, aussi, des répercussions de l'activité de ce même secteur sur les autres.

19

Sur ce point, cf. *supra*, la citation de Marx, note 12, p. 27.

20

D'ailleurs elle-même difficile à calculer, dès lors qu'il s'agit de

productions complexes et conjointes.

21

Bien entendu, que ces « erreurs » soient commises peut satisfaire des intérêts de classe déterminés, et cela n'est pas sans effet sur la reproduction de ces erreurs.

22

Une partie de ce qui est simplement énuméré ici sera développée plus loin. L'analyse de l'action exercée par l'existence d'un marché mondial capitaliste (existence qui constitue un des principaux obstacles au plein développement des rapports de production socialistes) ne pourra cependant pas être entreprise ici, car elle exigerait de trop longs développements, ce qui nous éloignerait des problèmes qui sont au centre de ce texte. A titre d'indication, on peut cependant énoncer ceci : tant qu'il existe un marché mondial capitaliste, les *rapports capitalistes mondiaux pénètrent* le procès de production des actuelles formations sociales en transition, ce qui entraîne une série d'effets, y compris au niveau du calcul économique.

23

Je reprends, ici, certaines des analyses déjà présentées ailleurs (cf. notamment, *La Transition vers l'économie socialiste*, Paris, Maspero éd., 1968), mais en en tirant des conclusions en partie nouvelles.

24

Cf. KARL MARX-FRIEDRICH ENGELS, *Briefe an Bebel*, W. Liebknecht, K. Kautsky und Andere, I, 1870-1886, Institut Marx-Engels-Lénine, Moscou-Léninegrad, 1933, p. 355-358. Lettre à Kautsky du 20 sept. 1884. *Observation* : ce passage de la lettre n'a pas été traduit in *Lettres sur « Le Capital »*, Paris, Editions sociales, 1964, où cette lettre figure à la p. 344.

25

Le Capital, t. I, p. 62.

26

Cf. *Le Capital*, t. I, p. 83, note 1.

27

Cf. sur ce point les développements de Louis ALTHUSSER dans *Lire le Capital*, t. II, p. 131 et s.

28

L. ALTHUSSER, *op. cit.*, p. 132.

29

ALTHUSSER note très justement que « Hegel a donné le concept philosophique de l'unité de cette anthropologie naïve et des phénomènes économiques dans l'expression célèbre de la « sphère des besoins ». (*ibid.*, p. 133).

30

Cf. K. MARX, *Histoire des doctrines économiques*, traduction Molitor, Costes éd., t. II, p. 1.

31

Voir, sur ce point, la lettre de Marx à Engels en date du 8 janvier 1868 ; cf. aussi J. RANCIÈRE « Le Concept de critique », *Lire le Capital*, t. I, p. 129.

32

K. MARX, *Le Capital*, t. 1, p. 122.

33

Sur ce point, voir les analyses de J. RANCIÈRE, *Lire le Capital*, t. 1, p. 127-133, 151-154.

34

Bien entendu, *cette apparence fait partie de la réalité* ; elle est « apparence » parce qu'elle apparaît immédiatement et parce qu'elle semble épuiser le réel, alors qu'elle n'est que l'immédiatement « donné ».

35

Cf. *Das Kapital*, Band I, S. 78. Le terme employé par Marx en allemand est « phantasmagorische ». Il me paraît plus juste de rendre ce terme par « fantasmagorique » que par « fantastique » ou « fantomatique », comme cela a été fait respectivement dans la traduction Roy, Editions sociales, t. 1, p. 85 et par Rancière dans le texte précédemment cité, p. 134.

36

K. MARX, *Le Capital*, t. 2, p. 211. Sur ce point, voir aussi J. RANCIÈRE, *Lire le Capital*, t. I, p. 154 et s.

37

Le Capital, t. I, p. 85, traduction en partie revue d'après *Das Kapital*, Band I, S. 78.

38

Cf. en particulier, E. BARONE, « Le Ministère de la Production dans un Etat collectiviste », *L'Economie dirigée dans un régime collectiviste*, Librairie Médicis éd., Paris, 1939, p. 245 et s.

39

Notamment Debreu et Allais, en France ; Arrow et Koopmans aux Etats-Unis.

40

Il s'agit, en fait, d'une certaine interprétation « économique » des « multiplicateurs de Lagrange ». Cette question ne peut être développée ici ; elle devra être reprise ultérieurement, afin de mettre en lumière les *limites* à l'intérieur desquelles les multiplicateurs de Lagrange peuvent, éventuellement, aider à résoudre certains problèmes de planification.

41

Comme Marx le dit dès la première phrase du *Capital*.

42

Le concept de « mode de production socialiste » renvoie à un objet théorique, caractérisé par la *domination des rapports de production socialistes sur les forces productives*. Il ne doit donc être confondu ni avec le concept de « forme de transition vers le socialisme » ni avec celui de « formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme » (ce dernier terme désignant des objets concrets).

43

Ce qui ne veut pas dire que les produits n'ont pas à *circuler* entre les différentes unités de production et entre celles-ci et les unités de consommation.

44

Op. cit., E.S., p. 17.

45

K. MARX, *Grundrisse der Kritik der Politische Ökonomie*, Berlin, Dietz

Verlag, 1953, p. 592 ; *Œuvres*, t. 2, p. 305.

46

K. MARX, *Œuvres*, t. 2, p. 308.

47

L'expression « propriété sociale » est évidemment contradictoire dans ses termes mêmes, mais elle *désigne* une réalité contradictoire : la propriété de l' « Etat » (en tant qu'organe du pouvoir politique, organe *séparé* des producteurs, même s'il est « contrôlé » par eux), propriété que l'Etat assume « au nom de la société », selon une formule d'Engels. Cette contradiction est spécifique de la ; l'achèvement de celle-ci doit conduire à la disparition de *l'Etat* et de la « propriété », qui cède alors la place à *l'appropriation sociale* par la collectivité des producteurs.

48

Le Capital, t. 1, p. 85.

49

Le livre de E. Préobrajensky reste un point de départ important pour tout travail sur les problèmes qui nous préoccupent, en dépit des critiques que l'on peut adresser à certaines des conceptions qui y sont défendues, notamment à **la** conception de « l'accumulation socialiste primitive ». (Traduction des E.D.I., Paris, 1966, 401 pages).

50

Une traduction de ce livre a été publiée en 1966 par le C.N.R.S. (XVI + 123 pages).

51

Les Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S. Paris, Editions du P.C.F., 1952, p. 15-16.

52

Sur les tentatives faites pour distinguer une « vraie » monnaie — les billets de banque — et la « circulation scripturale », cf. M. LAVIGNE, « Planification et politique monétaire dans l'économie soviétique », *Annuaire de l'U.R.S.S.*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1969, p. 349 et s.

53

J. STALINE, *op. cit.*, p. 44.

54

Op. cit., p. 44-45.

55

E. PRÉORRAJENSKY, *La Nouvelle Economique*, Paris, E.D.I., 1966, p. 229.

56

Sur la question des rapports de production capitalistes mondiaux, cf. le livre d'A. EMMANUEL, *L'Echange inégal*, Paris, Maspero éd., 1969, et le débat que j'ai ouvert dans ce livre sur les thèses d'A. EMMANUEL.

57

J. STALINE, *op. cit.*, p. 45.

58

Le Capital, t. I, p. 85.

59

Une partie importante des formulations qui suivent m'ont été suggérées par Yves Duroux.

60

Le Capital, t. 8, p. 252-258.

61

K. MARX, *Misère de la philosophie*, p. 120.

62

Cf. sur ce point, LÉNINE, *Œuvres complètes*, t. 27, Paris-Moscou, Editions sociales, 1961, p. 337 et s., en particulier p. 348-349. Voir aussi l'analyse des concepts de « socialisation » et d' « étatisation » dans mon livre, *La Transition vers l'économie socialiste*, Paris, Maspero éd., 1968, p. 44-49. Le texte actuel rectifie certaines des propositions formulées dans cet ouvrage.

63

Cf. M. LAVIGNE, *loc. cit.*

64

Cf. le *Manifeste communiste* et la *Critique du programme de Gotha*.

65

Voir, notamment, *Œuvres complètes*, t. 32, et les chapitres 1 et 5 de mon livre *La Transition vers l'économie socialiste*.

66

Préobrajensky a été un des premiers à essayer de rendre compte de l'existence de ce système en utilisant la notion de « système socialiste marchand » (cf. *La Nouvelle Economique*, par exemple, p. 58). Cette notion est inadéquate, car elle renvoie seulement à la sphère de la circulation.

67

On sait que Lénine a souvent utilisé le terme de « capitalisme d'Etat », notamment dans des textes de 1917 et de 1918 (où il désigne, à la fois, le système des rapports résultant des nationalisations et des mesures de contrôle étatique) et dans des textes de 1921 et 1922 (où il désigne principalement le système des « concessions » accordées par l'Etat au capital privé, le développement des coopératives sous le contrôle de l'Etat, l'emploi des « spécialistes bourgeois » dans le secteur d'Etat et l'introduction de rapports monétaires et financiers entre les entreprises d'Etat), mais l'emploi de ce terme n'est pas systématique : il a essentiellement un caractère descriptif. Ce terme se retrouve, on le sait, dans la description des « tendances au capitalisme d'Etat » ou au « capitalisme monopoliste d'Etat » dans les textes que Lénine consacre, à la même époque, à l'analyse du capitalisme contemporain, principalement allemand. N. Boukharine a aussi utilisé la notion de « capitalisme monopoliste d'Etat » (dans *l'Economie de la période de transformation*), mais pour lui cette notion renvoie, à la limite, à la conception d'un « trust d'Etat unique », c'est-à-dire à quelque chose de très différent du système d'entreprises reliées par des rapports marchands et fonctionnant en vue de la reproduction et de l'accroissement de la valeur.

68

Je me propose d'analyser la signification de ces « réformes » dans un prochain texte.

69

Certains aspects de ceux-ci ont déjà été signalés (cf. p. 29).

70

Les développements qui suivent doivent beaucoup aux discussions que j'ai

eues à ce sujet avec Etienne Balibar et Yves Duroux.

71

Cf. supra, p. 47 sq.

72

Cf. K. MARX, *La Guerre civile en France*, Paris, Editions sociales, 1968, p. 44.

73

Ce qui est ici visé par Marx, c'est « le pouvoir centralisé de l'Etat, avec ses organes partout présents : armée permanente, police, bureaucratie, clergé et magistrature, organes façonnés selon un plan de division systématique et hiérarchique du travail... » (*op. cit.*, p. 39). C'est de cet Etat que Marx dit qu'il absorbe « les forces du corps social », qu'il « se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement » (p. 44) et qu'il est une source permanente de corruption, avec ses « irrésistibles attraits, places, profits, protections... » (p. 39).

74

Op. cit., p. 38.

75

Parlant de la Commune, Marx dit qu'elle n'est « plus un obstacle au pouvoir d'Etat, désormais abolie », *op. cit.*, p. 44 (c'est moi qui souligne, C.B.).

76

LÉNINE, *L'Etat et la révolution*, Paris, Editions sociales, 1947, p. 54.

77

LÉNINE, *Œuvres complètes*, t. 24, p. 29.

78

LÉNINE, *op. cit.*, p. 28.

79

MARX, *op. cit.*, p. 45.

80

Dans un premier essai de rédaction consacré à la Commune de Paris, Marx

s'exprime ainsi : « Elle commence *l'émancipation du travail* [...] en balayant l'œuvre improductive et malfaisante des parasites d'Etat : elle extirpe, d'une part, les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique, et, d'autre part, elle accomplit l'ouvrage réel de l'administration locale et nationale pour des salaires ouvriers. »

81

Op. cit., p. 46.

82

C'est au cours de la guerre civile que cette autre forme de pouvoir politique s'est mise en place. Le IX^e Congrès du P.C. de Russie a admis en 1920 la nécessité de cette forme. A propos de celle-ci, Lénine s'est exprimé en ces termes : « Si nous ne voulons pas tomber dans l'utopie pure et la phraséologie creuse, nous devons dire qu'il faut tenir compte de l'expérience des années précédentes [...] et avoir pour l'administration, pour l'organisation de l'Etat, des hommes rompus à la technique de l'administration, dotés d'une expérience économique et gouvernementale ; et, ces hommes, nous ne pouvons les prendre que dans la classe qui nous a précédés. » (Rapport du 29 mars 1920, *Œuvres complètes*, t. 30, p. 470-471.)

C'est cet appareil d'Etat qui sera qualifié par Lénine, en raison aussi de sa structure hiérarchique, du système des nominations qui y prévaut, etc., d' « Etat ouvrier à déformation bureaucratique » (cf. *infra*). S'il reste un Etat ouvrier, c'est qu'à l'époque c'est seulement l'*appareil* d'Etat qui est « bureaucratisé », tandis que le pouvoir politique — celui qui *domine cet appareil* — est un pouvoir ouvrier, exercé non pas « directement » par « l'ensemble de la classe ouvrière », mais par l'avant-garde de la classe ouvrière qui forme le parti ouvrier dirigeant. Ce parti est alors étroitement lié aux masses, dont il constitue ainsi effectivement l'avant-garde politique et idéologique. C'est la combinaison de l'action de cette avant-garde, de l'appareil des soviets et des syndicats qui assure la domination de la classe ouvrière sur l'appareil d'Etat et qui fait que celle-ci dispose du pouvoir politique.

Lorsqu'en décembre 1920 Lénine décrit la façon dont s'exerce alors la dictature du prolétariat, il déclare : « Les choses se passent ainsi : le parti absorbe en quel. que sorte l'avant-garde du prolétariat, et c'est elle qui exerce la dictature du prolétariat. Mais sans un fondement tel que les syndicats, il est impossible d'exercer la dictature, de s'acquitter des

fonctions d'Etat. Il faut assumer [ces fonctions] par le canal de diverses institutions, d'un type nouveau elles aussi : par l'intermédiaire de l'appareil des soviets. » (Lénine, *Œuvres complètes*, t. 32, p. 12-13).

83

Souligné dans le texte, *loc. cit.*, p. 17.

84

« Les Syndicats, la situation actuelle et les erreurs de Trotski », *loc. cit.*, p. 11 et s.

85

Loc. cit., p. 16.

86

On sait qu'une analyse historique concrète ne peut se limiter aux seuls rapports sociaux, mais doit tenir compte aussi des *institutions*. (Cf. sur ce point une remarque de Lénine, à propos des « Thèses d'avril », *Œuvres complètes*, t. 24, p. 22).

87

Le point de départ d'une telle démonstration est le suivant : tout calcul monétaire s'inscrit dans un « système de prix » qui est le résultat de dépenses et de revenus monétaires historiquement donnés, « correspondant » aux conditions matérielles et sociales de production d'un certain moment. Si le calcul monétaire a un caractère prévisionnel, il vise à faire apparaître les « conditions les meilleures » dans lesquelles un certain « résultat » peut être obtenu. Ces « conditions les meilleures » sont elles-mêmes exprimées en termes monétaires (dépenses, ou rapports de recettes et de dépenses) ; elles renvoient donc toujours à un système de prix : soit le système existant au moment du calcul, soit un système « modifié » en vertu de certaines hypothèses. De tels calculs ne peuvent pas nous apprendre grand-chose sur la portée proprement économique des résultats visés et des conditions de leur réalisation, c'est-à-dire sur la transformation des rapports de production, sur le développement des forces productives et sur les caractéristiques de ces dernières. La signification de tels calculs est strictement limitée aux grandeurs monétaires, seules présentes dans le champ à l'intérieur duquel ces calculs s'inscrivent, mais ce n'est pas pour cela que l'on peut réduire l'espace économique au champ monétaire.

88

Cf. les livres d'Ota Sik, *Le Plan et le marché dans le socialisme*, Prague, Akademia éd., 1967, et *La Vérité sur l'économie tchécoslovaque*, Paris, 1969.

89

Cf. K. MARX, *Le Capital*, t. I, p. 180-182, t. II, p. 203.

90

Sur ces points, cf. K. MARX *op. cit.*, t. 8, p. 203 et s., 252-258.

91

Ce problème a été étudié par ISY JOHSUA, « Organisation et rapports de production dans une économie de transition (Cuba) », *Problèmes de planification*, nov. 1967, n° 10.

92

Sur ce point, voir les développements du chapitre 2 de mon livre *La Transition vers l'économie socialiste*, plus particulièrement les pages 77 et s.

93

Ce point est aussi traité par I. JOHSUA dans *Problèmes de planification*, nov. 1967, n° 10.

94

La Transition vers l'économie socialiste. p. 146-147.

95

Voir, sur cette question, « Les Schémas de la reproduction du capital chez Marx », *Problèmes de Planification*, fév. 1967, n° 9.

96

Sur cette question, cf. P. BARAN et P. SWEEZY, *Le Capitalisme monopoliste*, Paris, 1968.

97

J'ai abordé certains aspects de ce problème dans le chapitre 6 de mon livre *La Transition vers l'économie socialiste*, p. 197 et s.

98

LÉNINE, *Œuvres complètes*, t. 32, p. 17.

99

Cf. supra, 1^{re} partie.

100

Voir, sur ce point, dans *Lire le Capital*, L. ALTHUSSER, « L'objet du Capital », t. II, notamment p. 151 à 156, et E. BALIBAR, « Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique », notamment p. 212 et s.

101

On sait que Marx définit précisément la tâche de la science comme celle de réduction du mouvement visible au mouvement réel interne : « C'est faire œuvre scientifique que de réduire le mouvement visible, le mouvement simplement apparent, au mouvement réel interne. » (K. MARX, *Le Capital*, t. VI, p. 322).

102

K. MARX, *La Guerre civile en France* (premier essai de rédaction), p. 216.

103

Il faut souligner ici, encore une fois, que l'expression « propriété d'Etat » désigne le pouvoir de disposition exercé sur les moyens de production par le *pouvoir politique* et n'implique pas que ce pouvoir politique soit exercé à travers des institutions centralisatrices. La Commune de Paris et les communes populaires chinoises nous donnent des exemples d'une telle forme « non centralisée » de propriété d'Etat.

104

Ici se trouvent précisées certaines des propositions formulées dans *La Transition vers l'économie socialiste*, p. 251.

105

K. MARX, *op. cit.*, p. 216.

106

K. MARX, *op. cit.*, p. 46.

107

Sur le problème des prix voir le chapitre 6 de mon livre *La Transition vers l'économie socialiste*, en particulier, p. 235 à 260.

108

Cf. sur ce point, *La Transition vers l'économie socialiste*, p. 241.

109

Cf. sur ce point, *La Transition vers l'économie socialiste*, p. 236 à 240.